

ÉDITION 2023

REGARD SUR LE SANS-ABRISME DANS LA MÉTROPOLE DE MONTPELLIER

**À partir des résultats
de l'enquête "Nuit de
la solidarité"**

24 mai 2023

Marion Lièvre

Auteure du rapport, chargée de production, du traitement et analyse des données.
Chargée de projet Nuit de la solidarité.

Marion Perrin

Valorisation graphique, chargée de projet en appui à l'organisation de la Nuit de la solidarité.

MSH SUD



MSH SUD - Pôle image © janvier 2022

Soutenu par



Délégation interministérielle
à l'hébergement et à
l'accès au logement



SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	01
RECENSEMENT DES PERSONNES SANS DOMICILE.....	04
DONNÉES RÉCOLTÉES LORS DE LA NUIT DE LA SOLIDARITÉ :	
PRÉCISIONS MÉTHODOLOGIQUES.....	07
Définition et présentation des données mobilisées pour l'analyse.....	07
Couverture du territoire et méthodologie.....	09
Bénévoles, équipes et quartiers généraux.....	11
Questionnaires.....	13
Résultats du recensement par secteurs d'enquête.....	14
Taux de réponses et de non consentement.....	16
PROFIL DES PERSONNES RENCONTRÉES.....	19
Echantillon rue : profil des situations familiales	20
Sexe des personnes rencontrées.....	22
Âge estimé et âge réel.....	23
La personne est accompagnée d'un ou plusieurs d'animaux ?.....	25
Langues parlées et nationalité.....	26
PARCOURS DE RUE :	
PRATIQUES D'ANCRAGE OU D'ERRANCE ?.....	27
Parcours de rue : habitat et ville de résidence.....	28
Situation de rue et hébergement : une précarité résidentielle ponctuée d'aller-retour ?.....	36
ACCÈS AUX DROITS ET AUX RESSOURCES.....	41
Ressources financières.....	41
Pays ressortissant.....	44
Appel au 115.....	46
Accompagnement social.....	50
Santé.....	54
Le rapport aux dispositifs d'assistance : besoins fondamentaux, accueil de jour, distribution alimentaire et maraude.....	55
RECOMMANDATIONS.....	60
BIBLIOGRAPHIE.....	64
ANNEXES.....	67

INTRODUCTION

La Nuit de la solidarité répond de questionnements publics, posés à un niveau national : combien de personnes sans-abri vivent dans les villes françaises ? Qui sont-elles, quels sont leurs parcours ? Quel rapport entretiennent-elles aux dispositifs d'aide ou de veille sociale ou à l'action publique de manière générale ? Les personnes ont-elles accès aux services d'aide, des ressources et la possibilité de disposer de leurs droits ?

Ces questionnements s'incarnent dans un objectif double de l'enquête : celui d'un recensement des personnes sans-domicile entendues comme celles qui « un jour donné [...] [ont] eu recours [la nuit précédente] à un service d'hébergement ou [...] [ont] dormi dans un lieu non prévu pour l'habitation (rue, abri de fortune). » (INSEE, 2012), et celui d'une compréhension fine des trajectoires de vie et de l'accès aux droits des personnes sans-abri, défini par l'INSEE comme « une personne qui dort habituellement dans un lieu non prévu pour l'habitation au moment de l'enquête » (ibid.). Sans-abri et sans-domicile sont donc deux catégories distinctes. Le sans-abrisme est entendu comme « un processus, c'est-à-dire une chaîne d'actions qui conduisent des individus à devoir vivre, pour une durée variable, entre les espaces publics et les dispositifs d'assistance » (Choppin et Gardella, 2013 : 18).

Ce besoin de recensement, combiné à un besoin de connaissances, ou plutôt une volonté d'approfondir et de préciser certaines connaissances s'accompagnent d'une volonté d'action, de mise en œuvre de politiques publiques. En témoigne le slogan du guide méthodologique publié par la Délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement [DIHAL] et l'Institut National de la statistique et des études économiques [INSEE] : « Compter pour agir » (2021), que l'introduction du guide détaille. Ce lien confirme le constat de M. Marpsat : « Les statistiques sont souvent utilisées pour justifier des politiques sociales ou en évaluer les effets. Elles sont considérées comme donnant une assise objective aux arguments avancés, par leur mesure d'une réalité sociale qui leur préexisterait. » (Marpsat, 2012 : 23). Cette articulation entre « disposer de connaissances » et « mieux agir » est pensée comme « un gage d'efficacité

pour la performance de l'action publique », appréhendée principalement de manière locale en termes « d'offre d'hébergement, de services et d'accès au logement ». Il s'agit de sortir d'une approche globale, « un modèle unique », et de mettre en lumière « des besoins identifiés et caractérisés localement » (2021 : 3).

La nuit de la solidarité prend forme dans « une démarche coordonnée souhaitée par le ministère du logement »[1]. Elle est portée au niveau national par la DIHAL. En 2023, une trentaine de villes y ont participé, en plus de Paris. Localement, dans le département de l'Hérault, la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités [DDETS] et Montpellier Méditerranée Métropole cofinancent l'enquête dans le cadre de la mise en œuvre accélérée du Logement d'abord, ce qui détermine par conséquent son périmètre géographique, celui métropolitain. La spécificité montpelliéraine, est d'avoir délégué la mise en œuvre, la coordination et l'analyse de la nuit de la solidarité au milieu académique et ce pour la troisième édition. C'est la MSH SUD qui a porté les deux éditions 2022 et 2023, et le laboratoire ART-Dev (UMR 5281), celle du 13 mai 2019, après deux années en suspens en lien avec la crise sanitaire.

L'intitulé "Nuit de la solidarité" est celui qui a été mobilisé dès le départ de la mise en œuvre de cette enquête, en février 2018, à Paris et qui est repris depuis au niveau national par la DIHAL, et dans la plupart des villes et métropoles qui ont participé à cette enquête au niveau local. Cet intitulé a été le choix de la métropole de Montpellier pour inscrire la dynamique locale dans celle nationale. Le terme de "solidarité" n'est pas sans susciter des réactions de la part des acteurs associatifs mais aussi scientifiques, qui s'interrogent sur les raisons de ce choix : "en quoi la réalisation de cette enquête constitue un acte de solidarité", questionneront certains bénévoles, comparant le déroulé de l'enquête avec celui des maraudes, qui lui, implique la distribution de boissons chaudes ou autres. D'autres acteurs associatifs et certains bénévoles pointent le caractère descendant, intrusif et donc éloigné d'un acte de solidarité, qu'implique l'entretien, en soirée, réalisé par des bénévoles souvent novices en enquête de terrain, malgré les 3h de formation suivies dans le cadre de leur inscription à la NDLS, questionnant également l'utilité pour les personnes enquêtées de renseigner et de répondre à ces questions.

[1] <https://www.gouvernement.fr/compter-pour-agir-mieux-connaître-le-public-a-la-rue-pour-adapter-la-reponse-publique-a-l-enjeu-du>

Certains acteurs des collectivités locales et associatifs défendent l'idée que cette enquête constitue avant tout une action de sensibilisation des citoyens, considérant que l'inscription de 500 bénévoles est un témoin positif de l'intérêt des citoyens pour la question du sans-abrisme, et pourrait se transformer en acte de solidarité.

Au-delà de l'intitulé, ce que les acteurs (divers soient-ils) questionnent c'est une lecture du sans-abrisme restreinte à cette enquête flash, ce recensement, et par conséquent l'utilité d'une connaissance par les chiffres (Firdion et Marpsat, 1995), d'autant plus dans ce contexte d'enquête qui peut rendre difficile voire impossible un recensement exhaustif du nombre de personnes à la rue et donc l'évaluation du « chiffre réel ». Au-delà, la connaissance par les chiffres implique de donner une place importante aux données récoltées bien plus qu'à ce qui se noue dans l'échange, comme le souligne Pascale Pichon qui « accorde finalement plus d'importance à la façon dont se crée cette "identité narrative" qu'au sens intrinsèque des événements vécus ». (Pichon, 2007 dans Loison-Leruste, 2008).

Les difficultés méthodologiques inhérentes à la réalisation d'une enquête flash - une photo faite à un instant T -, auprès de personnes sans-abri sont nombreuses. Tout d'abord, le nombre de personnes recensées correspond au nombre de personnes rencontrées le soir de l'enquête et non pas au nombre de personnes sans-abri. Aussi, une couverture du territoire quasi exhaustive ne signifie pas un recensement exhaustif des personnes sans-abri. Pour la ville de Montpellier, 94% du territoire a été couvert. Une bonne couverture n'implique pas une couverture qualitative, qui nécessite un travail conséquent avec les associations locales sur chacun des secteurs d'enquête (au nombre de 126 au total) mais aussi le partage aux enquêteurs des réalités de terrain qu'ils vont découvrir le soir même. La seconde difficulté a trait à la faisabilité de l'enquête, par la relation d'enquête parfois difficile à instaurer (30 personnes ont refusé) et par les conditions méthodologiques (enquête nocturne, sur un temps de sommeil) qui font que la rencontre ne peut avoir lieu car les personnes dorment, ou ne sont pas disponibles, ou sont absentes (33 personnes). Pour des raisons éthiques, les enquêteurs ne réveillent pas ou ne dérangent pas les personnes sans-abri qui dorment ou sont installées dans leurs abris de nuit (tentes, hall d'immeubles, etc.).

Cette enquête flash implique un autre biais : le nombre de personnes sans abri rencontrées le soir de l'enquête est dépendant du nombre de places ouvertes en hébergements d'urgence [HU] et à l'hôtel. C'est notamment ce que révèle la distinction du nombre total de personnes sans-abri rencontrées via l'enquête Nuit de la solidarité (305 dont 38 enfants), du nombre de

personnes sans-domicile (au moins 2794 personnes recensées dont 323 enfants) comptabilisées le soir du 24 mai et entre J-1 et J+15, auprès des habitants des bidonvilles. Ce décalage de représentation des sans-abri et des sans-domicile tient à la continuité de l'offre conséquente de places ouvertes en HU et à l'hôtel en 2023 et ce depuis 2020, année de la crise sanitaire, indépendamment de la saison (le nombre de places est quasiment à l'identique, à une période estivale cette année 2023, comparé à l'hiver 2022).

Enfin, certains sans-abri ont partagé aux acteurs associatifs, s'être cachés le soir du 24 mai. Toutes ces raisons conduisent à donner de l'importance à la précision et à la contextualisation des données récoltées dans le cadre de la Nuit de la solidarité. Il s'agit de résultats qui portent sur les personnes rencontrées dans le cadre de l'enquête, et non pas de résultats traitant du sans-abrisme ou des personnes sans-abri. En témoigne les précisions méthodologiques sur le nombre total de personnes rencontrées selon les terrains d'enquête, qui est à dissocier du nombre total estimé de personnes tout comme l'importance de dissocier le taux de consentement du taux de non-réponse. En effet, le taux de non-réponse est calculé sur le total de l'effectif enquêté, une fois déduite la part des personnes non consentantes. Calculer le taux de non-réponse sans déduire les personnes non consentantes pourraient laisser penser que nombreuses personnes ont refusé de répondre au questionnaire, ou que les questionnaires ont été mal remplis. Dans ce même ordre d'idée, il est important de constater que la part des personnes étrangères (notamment en situation d'exil) rencontrées dans la rue dans le cadre de l'enquête semble en dessous des constats réalisés à un niveau national. Environ un tiers des 123 personnes interrogées sur le pays ressortissant (français, UE ou hors UE), sont d'origine étrangère alors qu' « entre 2001 et 2012, la part d'étranger-e-s parmi la population sans-domicile est passée de 38% à 53% et est neuf fois plus élevée que dans la population de la France métropolitaine (Yaouancq et al., 2013) » (Bauquis, Loison-Leruste et Renoux, 2023 : 43). Également, les résultats de la Nuit de la solidarité sur Montpellier ne permettent pas d'illustrer le lien de cause à effet entre l'appartenance citoyenne et l'accès aux droits, néanmoins, nombre de travaux scientifiques démontrent que les ressortissants hors UE et UE n'ont pas le même accès aux droits que les citoyens français.

La nuit de la solidarité repose sur une dynamique double, celle d'une demande politique, couplée dans le cas de Montpellier, de la recherche d'une méthodologie et rigueur scientifique, qui se justifie par le partenariat mis en place avec l'Université Paul-Valéry Montpellier 3. La dimension politique se retrouve dans le vocabulaire mobilisé pour définir et décrire l'organisation de l'enquête, tels l'usage des termes « opération », « zone », « QG », « kit ».

L'assise scientifique de l'enquête Nuit de la solidarité est plus difficile à ancrer. Elle varie selon les villes et selon la participation des scientifiques dans les différents temps de la recherche qui vont de la constitution de la problématique, à la réalisation des outils de collecte (questionnaire dans ce cas) et récolte des données (qui implique la posture et formation de l'enquêteur), à la saisie, traitement et analyse des données. Prenons l'exemple du questionnaire, il est construit au niveau national par la DIHAL, en appui avec un comité scientifique. Il peut être complété au niveau local, selon les besoins identifiés mais à des fins de comparaison au niveau national, un socle de questions reste commun. Le questionnaire est composé de 21 questions, qui se regroupent en trois thématiques : le parcours de vie ; l'accès aux droits dont un focus sur les questions de santé ; l'accès aux ressources. La mise en place d'un comité scientifique au niveau local est soumise à l'appréciation de chacune des villes.

Au-delà des thématiques abordées dans le questionnaire, l'enjeu de cette enquête repose sur la manière dont les données sont récoltées, dépendantes de la relation d'enquête et posture induite par les bénévoles enquêteurs. Certains acteurs associatifs ont mis le doigt sur le possible caractère intrusif de la relation d'enquête, qui constitue un réel biais que les différentes sessions de formations des bénévoles visent à éviter. Un des objectifs de la formation, est de transmettre aux bénévoles, les bases méthodologiques nécessaires de la relation d'enquête, et de les encourager à instaurer un échange avec les personnes lors des entretiens, afin d'éviter la lecture directive et intrusive des questions. Le binôme est privilégié permettant qu'une personne mène l'entretien, soit dans l'échange, et une seconde à la prise de notes. Aussi, le critère de sélection principal pour identifier les "responsables d'équipes", est à minima d'avoir suivi la formation. Ce à quoi s'ajoutent ensuite d'autres critères, tels avoir une formation en enquête de terrain et/ou avoir de l'expérience de terrain auprès des personnes sans-abri. Sur ce point, le partenariat avec l'IRTS sur un module de méthodologie de l'enquête de terrain dispensé au sein des étudiants 1ères année d'éducateurs spécialisés a permis de compter sur des bénévoles formés à l'enquête de terrain et en formation de futurs travailleurs sociaux. Néanmoins, malgré toutes ces précautions, le fait que la Nuit de la solidarité repose sur un engagement bénévole, implique une partie d'imprévu, en lien avec la possible absence des bénévoles inscrits le jour J, et donc de responsables d'équipes formés. Pour l'édition 2023, 194 bénévoles sur 315 inscrits se sont désistés pour diverses raisons, amenant de nombreuses équipes à être dépourvues de leurs responsables d'équipes et enquêteurs formés le jour J.

En amont de cette phase d'entretien et malgré les formations dispensées, un autre biais s'impose, celui du choix des personnes interrogées par les enquêteurs (Bauquis, Loison-Leruste et Renoux, 2023), qui ne suivent pas toujours les consignes posées au préalable par les coordinateurs de l'enquête et ce indépendamment du fait d'avoir été formés ou pas. Afin d'éviter que les enquêteurs ne se laissent guider par leurs propres représentations sociales d'une personne sans-abri, l'enquête impose à tous les enquêteurs d'interroger toutes les personnes qu'ils croisent sur leur route. Les observations réalisées lors de l'édition Nuit de la solidarité de 2023, sur le territoire métropolitain, rejoignent les analyses effectuées auprès des bénévoles sur le terrain parisien (ibid.) : les enquêteurs n'interrogent pas toutes les personnes, et au-delà, ce sont souvent les responsables d'équipe qui connaissent bien le terrain d'enquête, qui influencent en ce sens, bénéficiant alors d'une "légitimité fondée sur l'expérience et l'ancienneté" (ibid. : 45).

Ce rapport présente les résultats statistiques de cette troisième édition de la Nuit de la solidarité auprès des personnes sans-abri, définies comme des personnes qui ne possèdent pas de logements, habitent en squats et en bidonvilles. Le rapport présente les résultats quantitatifs combinés à un regard qualitatif, de terrain sur chacun de ces terrains d'enquête, tout en les croisant quand la situation le permet. Tant que faire se peut, des analyses qualitatives thématiques accompagnent la lecture des chiffres.

REMERCIEMENTS

Marion Lièvre, l'auteure de ce rapport, remercie tous les acteurs associatifs et institutionnels locaux, avec qui les échanges riches et nombreux ont permis d'éclairer cette réflexion. Je pense à Lila Ruiz de Somocurcio, Jeanne Arthaud, Elsa Melon, Lucas Vigroux et David Leglise. Mais aussi, tous ceux qui m'ont accueillie dans leurs locaux, ils sont nombreux. Je remercie également Pierre Eloy, Marie Loison-Leruste, Mathilde Pette et les membres du réseau Aux frontières du sans-abrisme pour les espaces d'échanges autour de l'enquête Nuit de la solidarité qui ont nourri l'écriture de ce rapport. Plus particulièrement, j'adresse toute ma reconnaissance à Pierre Eloy, grâce à qui, j'ai pu acquérir quelques compétences indispensables au traitement de données statistiques et à leur analyse.

Toutes mes considérations vont aux étudiants de première année Educateurs spécialisés de l'IRTS, qui se sont impliqués avec intérêt et conviction dans leur rôle de responsables d'équipe. Je remercie leurs encadrants et l'équipe de direction pour avoir rendu possible ce partenariat.

RECENSEMENT DES PERSONNES SANS DOMICILE

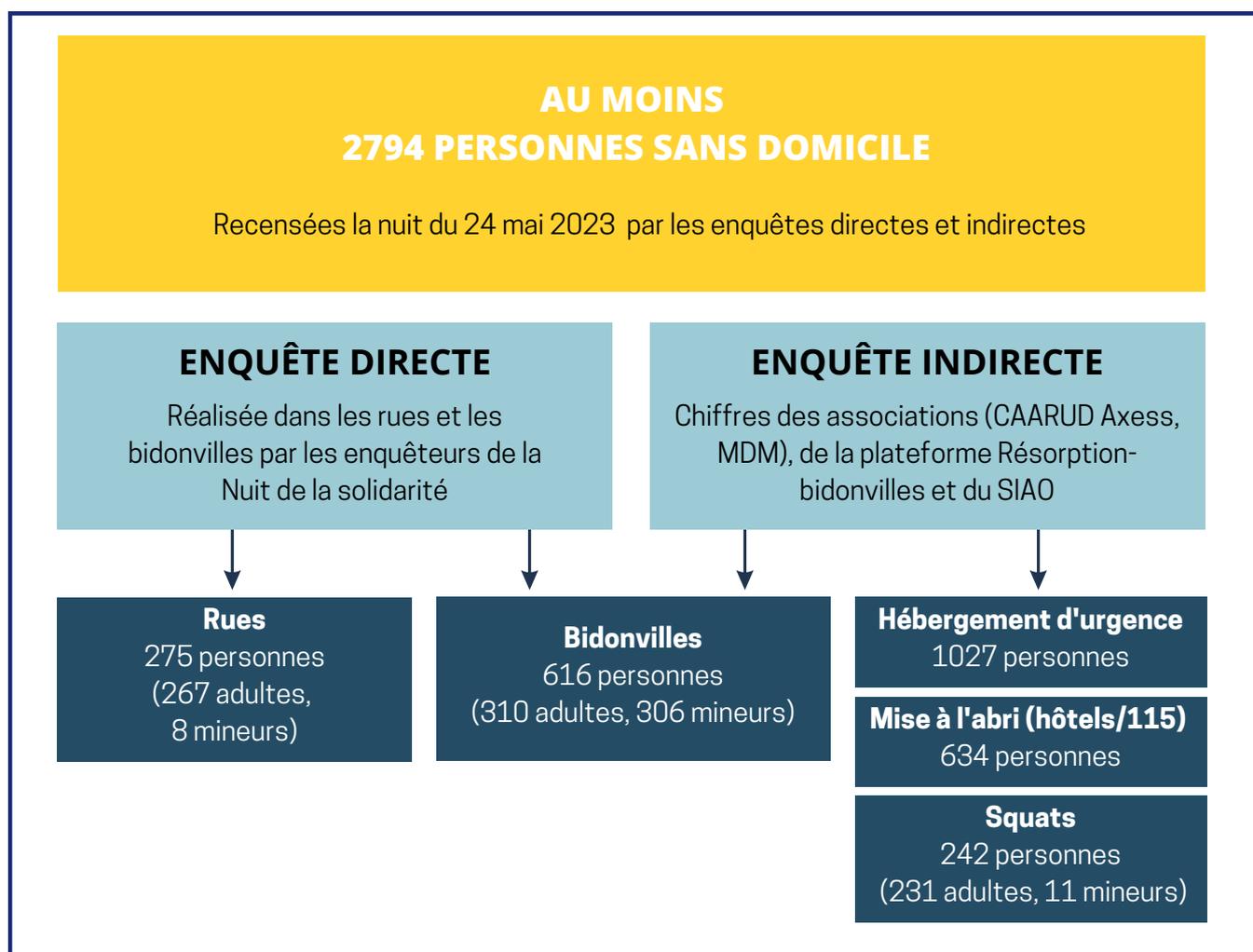
Le premier objectif de l'enquête NDLS est celui d'un recensement des personnes sans-domicile installées dans la métropole de Montpellier. Par sans-domicile, nous reprenons la définition de l'INSEE « une personne est qualifiée de « sans-domicile » un jour donné si la nuit précédente elle a eu recours à un service d'hébergement ou si elle a dormi dans un lieu non prévu pour l'habitation (rue, abri de fortune). » (INSEE, 2012).

Cet objectif est atteint par plusieurs méthodologies d'enquête combinée :

- La première consiste à comptabiliser les chiffres issus de la partie « recensement » de la Nuit de la solidarité [NDLS], enquête réalisée par questionnaires à un instant « T », auprès des personnes sans-abri rencontrées dans la rue, et à J-1 et J+15 dans les bidonvilles, le soir du 24 mai 2023 sur Montpellier et 6 communes de la métropole (Grabès, Juvignac, Lattes, Pérols, Vendargues, Villeneuve-lès-Maguelone).

- En parallèle, à cette même date, le CAARUD Axess et Médecins du Monde nous ont communiqué le nombre de personnes résidant en squats, le SIAO-34 nous a transmis les chiffres du nombre de personnes hébergées via des dispositifs d'urgence sociale et de mise à l'abri.
- Le total du nombre d'habitants des bidonvilles est issu des chiffres communiqués par les associations de la mission résorption des bidonvilles sur la plateforme de résorption des bidonvilles de la DIHAL.

Le calcul du total de ces différentes remontées de terrain conduit à **l'estimation de 2794 personnes sans-domicile** habitant sur la ville de Montpellier et les 6 communes de la métropole, soit une couverture de 23% du territoire métropolitain.



Il est important de noter que ce total constitue une image à un instant T, conséquence d'une enquête flash, menée sur un temps donné (une soirée) et une unité géographique et ne constitue pas une représentation des personnes sans-domicile sur la métropole de Montpellier. Il s'agit de résultats qui portent sur les personnes rencontrées dans le cadre de l'enquête Nuit de la solidarité, et non pas de résultats traitant du sans-abrisme ou des personnes sans-abri. Les difficultés méthodologiques inhérentes à la réalisation d'une enquête flash - une photo faite à un instant T -, auprès de personnes sans-abri sont nombreuses, conduisant à rendre difficile voire impossible un recensement exhaustif du nombre de personnes à la rue et donc l'évaluation du « chiffre réel ». Cette enquête repose sur la méthodologie du dénombrement qui consiste à quadriller à pied toutes les rues de la ville, tel le travail des agents recenseurs lors du recensement de l'INSEE. Or les personnes sans-abri élisent domicile la nuit dans différents lieux souvent choisis par leur discrétion, situés dans des infrastructures urbaines (parking, sous les ponts, CHU, SNCF), lieux périphériques de la ville (bois, espace verts), à l'abri des regards. Ce constat implique plusieurs précautions méthodologiques : un repérage nécessaire de ces lieux avec les associations locales, les responsables du CHU, de la SNCF, des parkings de la ville, le choix de responsables d'équipes aguerris à la relation et posture d'enquête, et prêts à enquêter dans les bois, au bord de rivières, sous les ponts, dans les parkings souterrains, en période nocturne. Malgré toutes ces précautions méthodologiques, l'enquête reposant sur l'engagement de bénévoles, il est impossible de s'assurer de la présence de ces bénévoles le jour J et que ces bénévoles suivront les consignes données. Notamment, dans le cadre du questionnaire de retours d'expériences adressés aux bénévoles de la Nuit de la solidarité 2023 à la suite de la NDLS, complété par 90 bénévoles, la moitié (45) précisent ne pas avoir interrogé tous les passants, principale consigne de l'enquête. Ces situations s'expliquent par deux principales raisons, l'une liée aux préconceptions des enquêteurs (14 personnes précisent que les « personnes n'avaient pas l'air sans-abri »), et la seconde, au contexte et à la méthodologie de l'enquête (13 personnes parlent de « secteurs et/ou moments de forte affluence », 8, de « situations ne s'y prêtant pas » et 4, de « passants ayant évité le contact »).

1 personne sans-abri sur 5 rencontrée dans le cadre de l'enquête est une femme

Les résultats montrent qu'à la rue et dans certains squats, le célibat reste dominant, et à majorité masculine (188/263 hommes recensés à la rue et 136/182 hommes dans une partie des squats) alors que dans les bidonvilles, une présence quasi à part égale de femmes et d'hommes domine étant donné qu'il s'agit en majorité de ménages.

Le nombre de femmes recensées à la rue et en squats à Montpellier et dans les 6 communes de la métropole est multiplié par deux cette année 2023. Le total du nombre de femmes recensées 20% (89 femmes sur un total de 445 adultes rencontrés) se base uniquement sur les femmes sans-abri rencontrées dans le cadre de l'enquête Nuit de la solidarité, recensement sur les squats et les bidonvilles. Les chiffres communiqués par le SIAO ne permettent pas de déduire la part des femmes sans-domicile, dans la prise en charge hébergement d'urgence et mise à l'abri. Il n'est donc pas représentatif du nombre de femmes sans-domicile, dont la représentation est estimée à 40% selon le rapport de l'INSEE de 2012.

Comme le conclut l'étude réalisée sur la mise en œuvre de la Cité des Dames (Loison-Leruste, Braud, Mahut, 2019), même si les enquêtes INSEE de 2001 et 2012 montrent une augmentation significative du nombre de femmes sans domicile, de l'ordre de 45% entre 2001 et 2012, alors que « la proportion d'hommes a quant à elle évolué de 26% dans le même temps » (ibid. : 9), « Les femmes restent pour autant moins nombreuses que les hommes à être touchées par la grande exclusion : alors qu'en population générale, elles représentaient 51,6% de la population française au 1er janvier 2012[1], les femmes sans-domicile représentaient 38% des personnes sans domicile en 2012 selon l'enquête réalisée par l'INED et l'INSEE cette même année. » (ibid. :10).

Cette estimation réalisée sur une période printanière (mai 2023) nous conduit à un total quasiment à l'identique du nombre de personnes estimé en janvier 2022, à une période hivernale : 2794 VS 2859.

Néanmoins ce constat doit être nuancé car il ne signifie pas que la situation observée en 2022 est identique à celle observée en 2023 :

- Le nombre de personnes à la rue recensées, égal à 275 (dont 8 enfants), est supérieur à celui de 2022, qui comptait 185 personnes (dont 3 enfants) sur 6 communes + Montpellier et 4 en 2022.
- 100 personnes de plus ont été recensées en squats (dont 11 enfants en 2023 contre 33 en 2022)
- **Le nombre de femmes recensées à la rue et en squats cette année 2023 est multiplié par deux** (43 femmes à la rue recensées en 2023 contre 24 en 2022 et 46 en squats contre 20 en 2022).
- Sur les bidonvilles, une différence de 197 personnes s'observe (dont 59 enfants). Cette situation s'explique en partie par la mise en place du village de transition La Rauze pour les habitants de Celleneuve, relogés en avril 2022 dernier, dont le nombre d'habitants n'a pas été intégré au total des habitants en bidonvilles. Il est précisé « en partie » car de nombreux habitants de l'ancien bidonville de Celleneuve ne sont soit jamais allés sur ce village de transition ou ont rejoint d'autres platz[1] déjà existants et/ou se sont installés sur un nouveau platz créé en début d'année 2023, le platz nommé par les associations « avenue de maurin ».

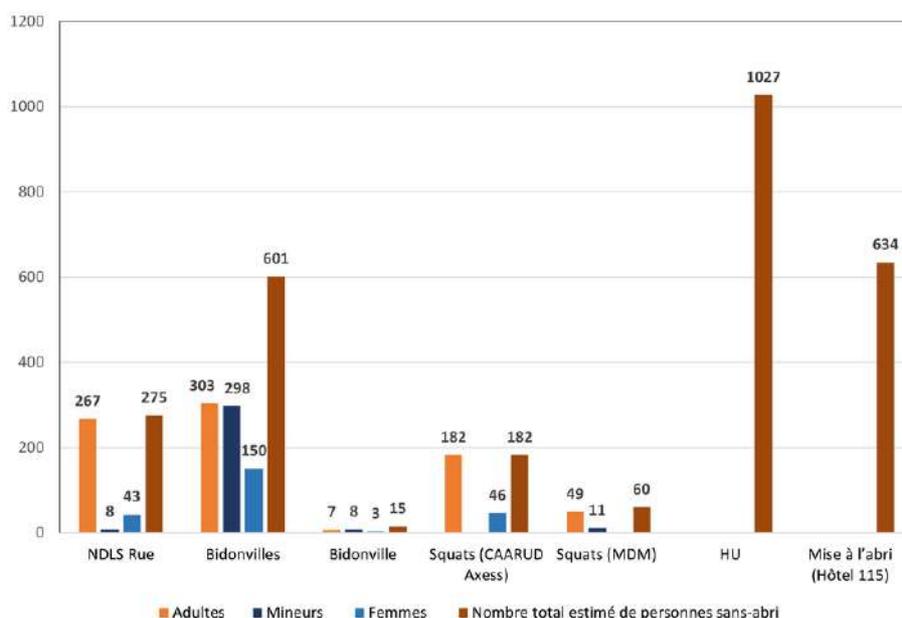
Cette différence de 197 personnes peut aussi s'expliquer par la meilleure collaboration entre les associations de la résorption des bidonvilles et le pôle insertion et urgence sociale du SIAO et ce depuis environ 5 années, conduisant plusieurs familles à avoir intégré des hébergements d'insertion et/ou des logements sociaux via le 115.

- Les chiffres de prises en charge en Hébergement d'urgence et via la mise à l'abri sont similaires, avec 58 personnes en moins d'hébergées, une légère hausse de la prise en charge via la mise à l'abri et une baisse de cette prise en charge via l'HU :
 - o 2022 : 1719 personnes hébergées en hébergement d'urgence (1159) et en hôtel (560)
 - o 2023 : 1661 personnes hébergées en hébergement d'urgence (1027) et en hôtel (634)

Ce chiffre montre que les crédits alloués pour l'augmentation du nombre de places ouvertes en hébergements d'urgence et à l'hôtel, en lien avec la crise sanitaire de 2020, n'ont pas été revus à la baisse cette année 2023.

Les données des personnes logées via l'habitat intercalaire ne sont pas comprises dans ce calcul. Ce dispositif constitue un hébergement temporaire, comme peut l'être l'hôtel, à la différence que la sortie du dispositif vise, en théorie, à être mieux accompagnée vers un logement pérenne ou des structures d'insertion telles des CHRS. En réalité, nombre de personnes retourne sur le bidonville ou dans un hébergement 115. Les principaux financeurs sont la mairie, la FAP et des bailleurs privés.

RECENSEMENT DES PERSONNES SANS-DOMICILE



Données issues des bases de données des enquêtes directe et indirecte de la NDLS

[1] Platz, terme d'origine allemande, est utilisé par les Roms présents à Montpellier et de manière générale par les Roms roumains pour désigner le lieu où ils habitent. Il renvoie en général à un terrain en friche, où les familles s'installent avec des caravanes ou y construisent des baraques autoconstruites.

DONNÉES RÉCOLTÉES LORS DE LA NUIT DE LA SOLIDARITÉ

PRÉCISIONS MÉTHODOLOGIQUES

DÉFINITION ET PRÉSENTATION DES DONNÉES MOBILISÉES POUR L'ANALYSE

Les données récoltées et présentées dans ce rapport sont issues de deux bases de données (BD) distinctes, elles-mêmes issues de deux lieux d'enquête portant sur un même périmètre géographique : la **ville de Montpellier et 6 communes** de Montpellier Méditerranée Métropole (Grabels, Juvignac, Lattes, Pérols, Vendargues, Villeneuve-lès-Maguelone) :

- **Les rues**
- **Les bidonvilles** : 6 des 12 bidonvilles existants dans la métropole de Montpellier. Accompagnés des travailleurs sociaux de l'AREA, des enquêteurs ont réalisé des questionnaires sur 6/12 des bidonvilles existants : La banquière, TGV Sud de France, La languedocienne, IKEA, Avenue de Maurin, Zénith le retour. Les données présentées dans ce rapport portent sur un échantillon restreint (30 personnes sur un total de 310 adultes), donc très partiellement représentatif des habitants des bidonvilles (voir focus "bidonvilles" page suivante).
- L'enquête n'a pas pu avoir lieu auprès des personnes habitant en squats. Les associations CAARUD Axess et Médecins du Monde (MDM) nous ont transmis les données pour le recensement mais n'ont pas pu accompagner les enquêteurs sur les squats pour des raisons pratiques (manque de moyens et de temps) mais aussi en lien avec la mauvaise réception de l'enquête par les habitants des squats.

Les données ont été saisies dans deux bases différentes pour permettre d'analyser chacune de ces bases dans leur singularité mais aussi de croiser le total de ces données ensemble afin de voir si des dynamiques similaires s'observent selon le type d'habitat.

Le questionnaire comporte deux parties distinctes :

- **Observation** (parties grisées sur le questionnaire en annexe de ce rapport)
- **Entretien**

La partie observation a été analysée de manière singulière et comparée aux deux bases de données. La partie "entretien" est analysée de manière singulière à chacune des bases de données, « rues » et « bidonvilles ».



MSH SUD - Pôle image © mai 2023



FOCUS BIDONVILLES

5 des 6 bidonvilles de l'enquête Nuit de la solidarité se sont constitués suite aux politiques d'évacuation de septembre 2021. Cette installation s'est faite petit à petit, pour certaines familles, en parallèle de différents allers-retours dans des dispositifs intercalaires, le village de transition et différents platz. Les politiques d'évacuation de 2021-2022 se traduisent par l'insertion par le logement via des dispositifs d'hébergement social de certaines familles et la création de « nouveaux » bidonvilles habités par un nombre plus restreint d'habitants. Le qualificatif de « nouveau » précise ici un bidonville installé sur un nouveau site avec des familles qui étaient précédemment sur un autre bidonville et qui suite à l'évacuation, se sont installées en cercle familial plus restreint. Ainsi le bidonville TGV Sud de France compte 12 personnes, La languedocienne/14 et La banquière/35. Toutes ces familles sont à Montpellier depuis le milieu des années 2000 (2002, 2006 selon les familles), elles viennent d'un même village en Roumanie, situé à 60 kms au nord-est de Bucarest, et s'étaient installées à leur arrivée en 2006 sur un bidonville nommé « Mas Rouge » du nom de la rue. De ce même village, viennent aussi les familles installées sur le bidonville « IKEA », le seul de ces 6 bidonvilles recensés dans le cadre de cette enquête NDLS à ne pas avoir été évacué récemment. Les familles y sont installées depuis une petite dizaine d'années, depuis l'évacuation des terrains « aviation civile » et « Mogère » en 2011 où habitaient alors la plupart des familles originaires du village situé au nord-est de Bucarest.

Pour les familles du bidonville nommé « Zénith 2 le retour », il s'agit des familles installées par la municipalité, en fin d'année 2010 sur le bidonville nommé « Zénith 2 ». Ces familles sont pour la majorité originaires d'un autre village de Roumanie, situé au centre du pays, à une centaine de kilomètres au sud de Cluj-Napoca, dans une tout autre région roumaine, la Transylvanie. Ces familles arrivent à Montpellier au milieu des années 2000 également et s'installent initialement sur un bidonville situé au bord des rives du Lez, vis-à-vis de la nouvelle mairie alors inexistante. Elles y restent jusqu'au relogement du bidonville dit de « Zénith 2 », au moment de la construction de la nouvelle mairie. Lors de l'évacuation du bidonville « Zénith 2 », certaines familles sont relogées via le dispositif d'habitat intercalaire aux Violettes et suite à la fin du dispositif, se ré-installent sur un terrain jouxtant le précédent et nommé « Zénith 2 le retour ». Enfin, sur le platz « Avenue de Maurin », il s'agit de familles qui viennent de différents bidonvilles mais dont la majorité sont les familles qui étaient sur le bidonville de Celleneuve, et pour certaines sont passées par le village de transition La Rauze. Ces familles sont originaires de Transylvanie, mais d'un milieu urbain, d'une moyenne ville située également à une centaine de kilomètres au sud de Cluj-Napoca. Elles sont installées à Montpellier depuis le milieu des années 2000 et sont les familles qui ont connu le plus d'instabilité résidentielle, en ayant connu 8 évacuations entre 2006 et 2017 (Lièvre, 2013 ; Lièvre, 2016 ; Lièvre, 2017).

COUVERTURE DU TERRITOIRE ET METHODOLOGIE

L'enquête suit une double méthodologie qui allie le **quadrillage de toutes les rues** de la ville et des 6 communes de la métropole et le **ciblage de quelques lieux** issus du travail avec certaines associations locales. Le quadrillage est réalisé sur la base du découpage en secteur IRIS [Ilots Regroupés pour l'Information Statistique] de la ville, réalisé par l'INSEE. Chacun de ces IRIS est ensuite travaillé et passé à la loupe, en partenariat avec les associations locales afin d'identifier et de préciser certains lieux où les associations peuvent intervenir. Une fois ces lieux identifiés, les secteurs d'enquête sont constitués, certains rassemblent plusieurs IRIS, d'autres constituent une moitié d'IRIS. Ce choix est réalisé selon quatre principaux critères : 1) parcourir le secteur à pied en une durée maximale de 4 heures de marche 2) estimation du nombre de personnes sans-abri habitant ces lieux, 3) nombre de passants, 4) présence de parkings, gare, CHU, lieux (en fonction aussi des autorisations d'enquête).

La ville de Montpellier compte 88 IRIS. De manière générale, une équipe a été positionnée sur un IRIS, sauf pour certains IRIS qui pouvaient compter jusqu'à trois équipes. C'est le cas de 19 IRIS qui ont été couverts par 2 équipes (chacun une moitié) et de 6 IRIS couverts par trois équipes. Dans ce cas précis, un découpage précautionneux des IRIS a été effectué.

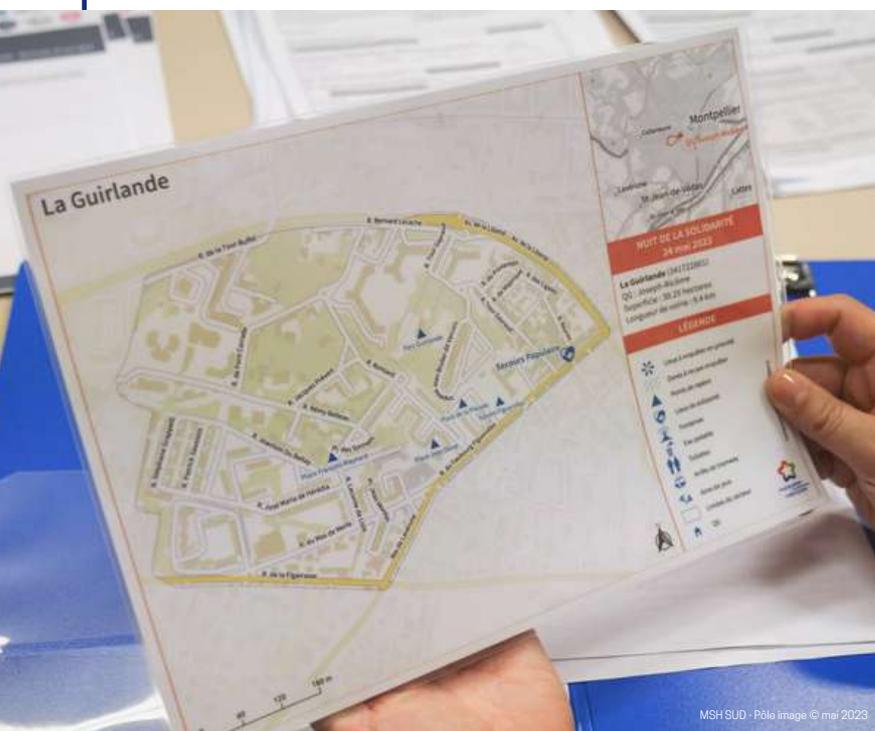
Une méthodologie double

- **Un quadrillage de toutes les rues de la ville et des 6 communes de la métropole**
- **Le ciblage de quelques lieux**



FOCUS BIDONVILLES

Les bidonvilles ont été enquêtés jusqu'à J+15. La localisation des lieux de vie a été réalisée par les associations engagées auprès des habitants et n'a pas mobilisé la méthode de recensement (par découpage IRIS) présentée ici. Il n'a pas été possible de couvrir la totalité des bidonvilles, par manque d'enquêteurs.



Au total sur les 88 secteurs IRIS répartis en 100 secteurs d'enquête de la ville de Montpellier, 83 ont été couverts par 78 équipes soit, 94%. Les 6 communes de la métropole qui comprenaient 22 IRIS et 26 secteurs d'enquête ont été couverts partiellement et de manière véhiculée.

Sur un nombre important d'IRIS, les enquêteurs ont rencontré entre 1 et 2 personnes. C'est le cas de 3 communes de Montpellier Méditerranée Métropole (Juvignac, Pérols, Vendargues) et pour la ville de Montpellier, des IRIS suivants : les Tours, Casseyrols, Parc Montcalm, Garosud, St Martin, Les aiguerelles, Millénaire, St François, St Denis, Justice.

Les cartes précisent le secteur d'enquête à parcourir, des points repères, les parkings, espaces vert, bois, et parfois l'identification de lieux où habitent des personnes sans-abri. Les enquêteurs sont invités à suivre leur secteur d'enquête.

L'édition 2023 a permis une bonne couverture de certains sites, tels que le CHU, la gare SNCF, les parkings souterrains, et certains espaces verts et bois.

94 %

du territoire de la ville de Montpellier couvert

23 %

du territoire de Montpellier Méditerranée Métropole couvert

Communes de Montpellier, Grabels, Juvignac, Lattes, Pérols, Vendargues, Villeneuve-lès-Maguelone

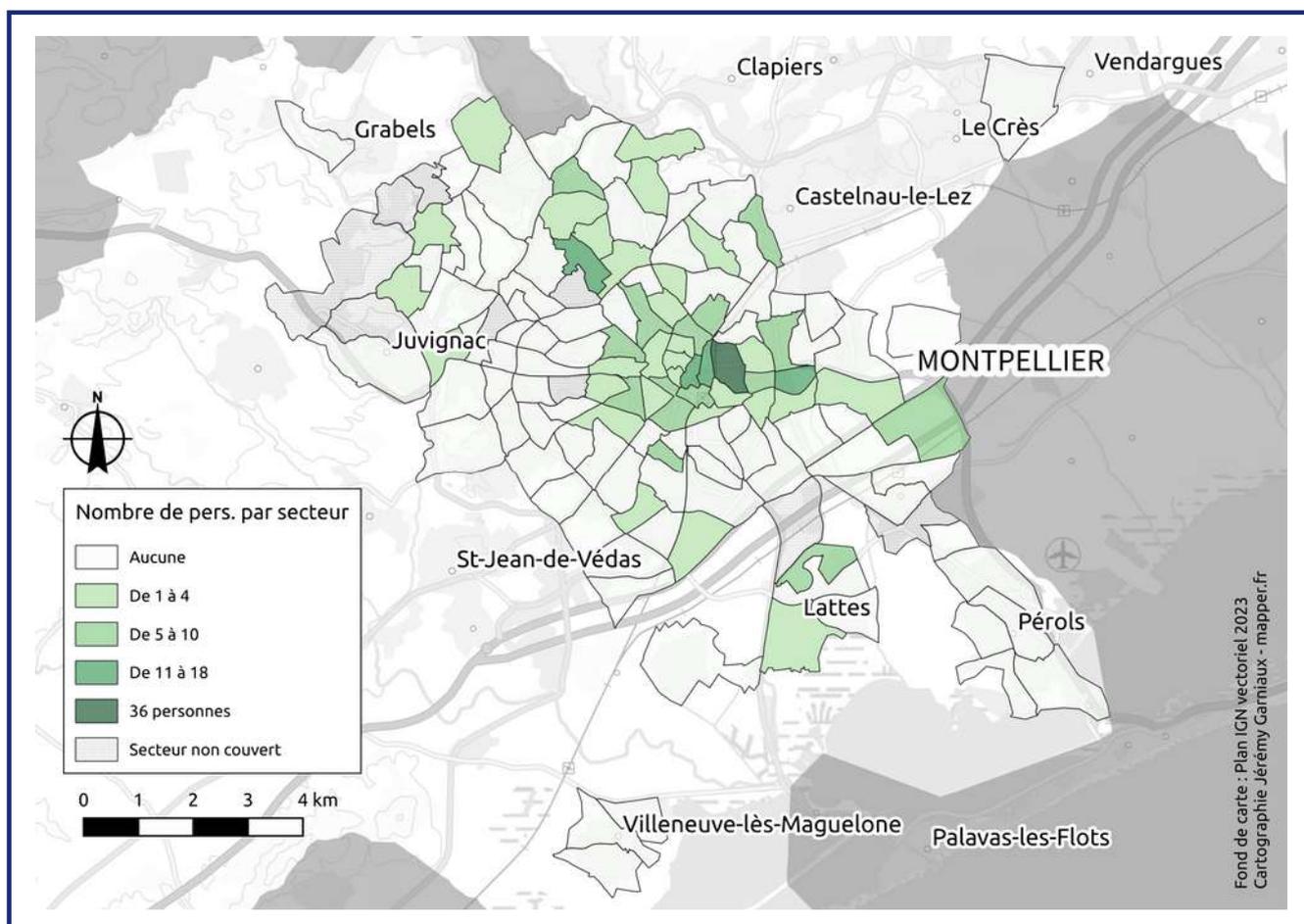
117/126

secteurs d'enquête couverts

9 secteurs d'enquête n'ont pas été couverts : 5 /Montpellier (Les Garrigues, Les Tours, La Colline 2, Casseyrols, Pilory), 2/Lattes (La Céréirède, Z.A. Le Soriech), 2/Juvignac (Juvignac Nord 1 et 2).

58

secteurs d'enquête où les enquêteurs n'ont rencontré personne



Fond de carte : Plan IGN vectoriel 2023
Cartographie : Jérémy Garniaux - mapper.fr

BÉNÉVOLES, ÉQUIPES, QUARTIERS GÉNÉRAUX

194

BÉNÉVOLES

La récolte des données est réalisée par les bénévoles inscrits à l'enquête. 315 bénévoles se sont inscrits et 194 ont participé le soir de l'enquête et à J+15 pour couvrir cinq des douze bidonvilles existants sur la ville de Montpellier et les 6 communes de la métropole.

121 personnes se sont désinscrites contrairement à 231 en 2022. Une nette amélioration en termes de désistements s'observe, en lien notamment avec la crise sanitaire beaucoup moins présente ce printemps 2023 qu'en janvier 2022.

100

ÉQUIPES

Ces 194 bénévoles ont été répartis par équipes de 2 personnes à minima. Au total, 100 équipes ont été constituées, avec un responsable désigné pour chacune d'elle selon 5 critères : respect du choix du secteur d'enquête demandé par le bénévole, volontariat, avoir suivi la formation NDLS, connaissance du public (bénévoles et professionnels), maîtrise de l'enquête de terrain.

La connaissance de l'évènement repose sur des logiques de réseaux divers : réseaux de la veille sociale et du secteur Accueil Hébergement Insertion [AHI] ; réseaux d'interconnaissance des agents de Montpellier Méditerranée Métropole, de la Mairie, de l'Etat, réseaux d'étudiants de l'Institut Régional en travail social [IRTS], et étudiants en sciences sociales de l'Université Paul-Valéry Montpellier 3, etc.

Le nombre de désistements de personnes est précisé car il impacte considérablement le bon déroulement de l'enquête de terrain. En effet, l'enquête procède par la délimitation de secteurs d'enquête qui sont tous regroupés sur un QG. Au total, 135 IRIS ont été regroupés sur 126 secteurs d'enquête, eux-mêmes distribués sur 11 QGs d'enquête. Sur cette base, et en fonction du nombre de bénévoles inscrits, un nombre estimé d'équipes est définie. Au total, 100 équipes ont été constituées, certaines avaient en charge plusieurs secteurs à parcourir. Ces 100 équipes sont réparties par QGs, avec en priorité l'affectation de responsables d'équipes [RE], répartis selon plusieurs critères :

- avoir fait le souhait d'être RE ;
- respect du secteur d'enquête demandé ;
- avoir suivi la formation ;
- disposer de connaissances des personnes sans-abri et de l'enquête de terrain.

Chacun des QGs compte 2 responsables de QGs et selon le nombre de secteurs rattachés à ce QG, un nombre total d'équipes est défini à partir duquel est calculé le nombre d'enquêteurs à affecter. Le jour J, les responsables d'équipe et enquêteurs ont rendez-vous à leur QG de rattachement. Selon le nombre de personnes présentes, les équipes sont reconfigurées au cas par cas, en fonction des indications transmises sur chacun de ces QGs.

Pour pallier aux possibles désistements des bénévoles, un partenariat a été mis en place avec l'IRTS. Un module consacré au travail individuel d'approfondissement [TIA], consistant à l'articulation entre pratique professionnelle et méthodologie de l'enquête de terrain a été dédié à la Nuit de la solidarité, impliquant l'enseignement de la méthodologie de l'enquête de terrain et l'encadrement de mémoires des étudiants puis la participation des étudiants inscrits sur ce TIA comme responsables d'équipes le jour de l'enquête. Ce partenariat a permis de compter sur une trentaine d'étudiants présents le 24 mai dernier. Des partenariats avec certains départements de l'Université Paul-Valéry ont été initiés mais ils n'ont pu être menés à terme en raison du calendrier de l'enquête, qui ne correspondait pas à celui du calendrier universitaire.



11

QUARTIERS GÉNÉRAUX

Au total, l'enquête a compté sur 11 QG (quartiers généraux), 9 situés dans des maisons pour tous, un dans une maison de quartier, Emma Calvé, un, le QG central, situé dans la salle Fernand Pelloutier. Chacun des 11 QG comptait deux responsables de QG, sélectionnés sur la base du volontariat, avec comme critère être un agent métropole, mairie ou État pour l'un des deux responsables.

Sur les **100 équipes, 19 étaient véhiculées**

par des véhicules de Montpellier Méditerranée Métropole conduits par des agents métropole/mairie et réparties comme suit :

- Les 6 communes de la métropole qui ont participé à l'enquête (8 équipes véhiculées) : Grabels, Juvignac, Lattes (2 équipes), Pérols (2 équipes), Vendargues, Villeneuve-lès-Maguelone
- Sur Montpellier (11 équipes véhiculées sur 22 secteurs) : Garosud, Tournezy, Lunaret, Agropolis 1 & 2, Marqueroze 1 & 2, Les bouisses, Les Grèzes, Méric, Astruc, Port Marianne (une partie), Grammont, Malbosc, Euromédecine, Les tours, Blayac, Les garrigues, Paillade 1 et 2, La banquière, Millénaire.

QUESTIONNAIRES

Trois questionnaires étaient d'usage pour les enquêteurs, selon la situation rencontrée :

- Questionnaires personnes seules (PS)
- Questionnaire couples/familles (CF)
- Questionnaire fiche groupes (FG)

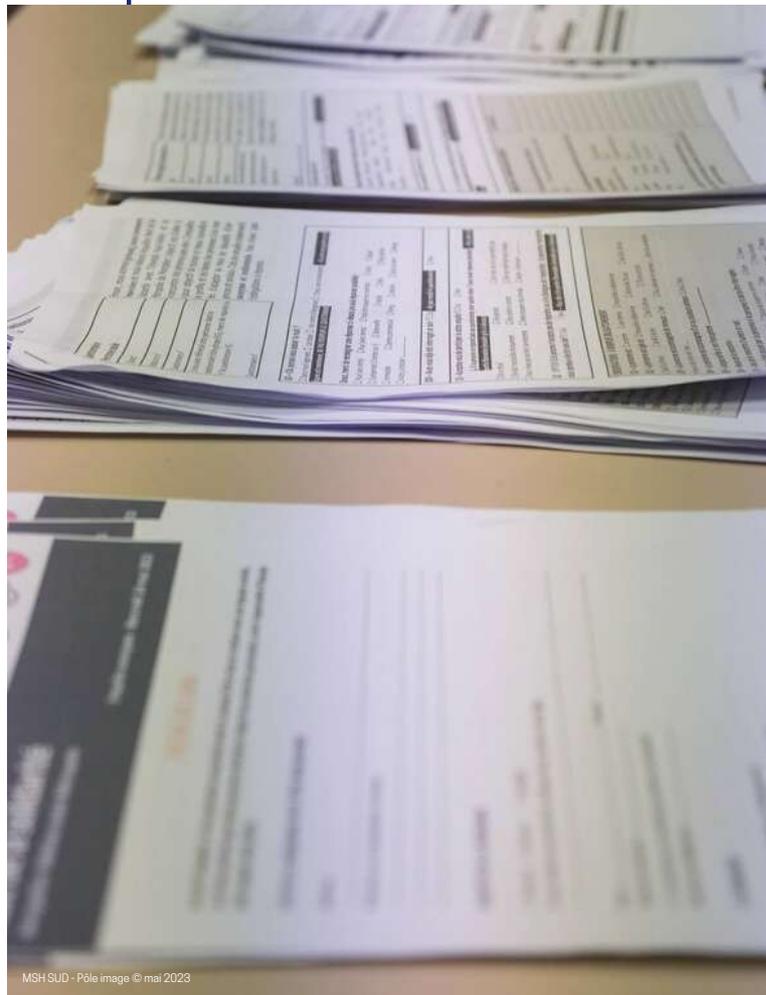
Au total, sur les deux bases de données NDLS (rues et bidonvilles), l'enquête Nuit de la solidarité a récolté :

- 201 questionnaires personnes seules (dont moins de 10 invalides)
- 40 questionnaires couples/familles (dont 30 sur les bidonvilles)
- 8 fiches groupes

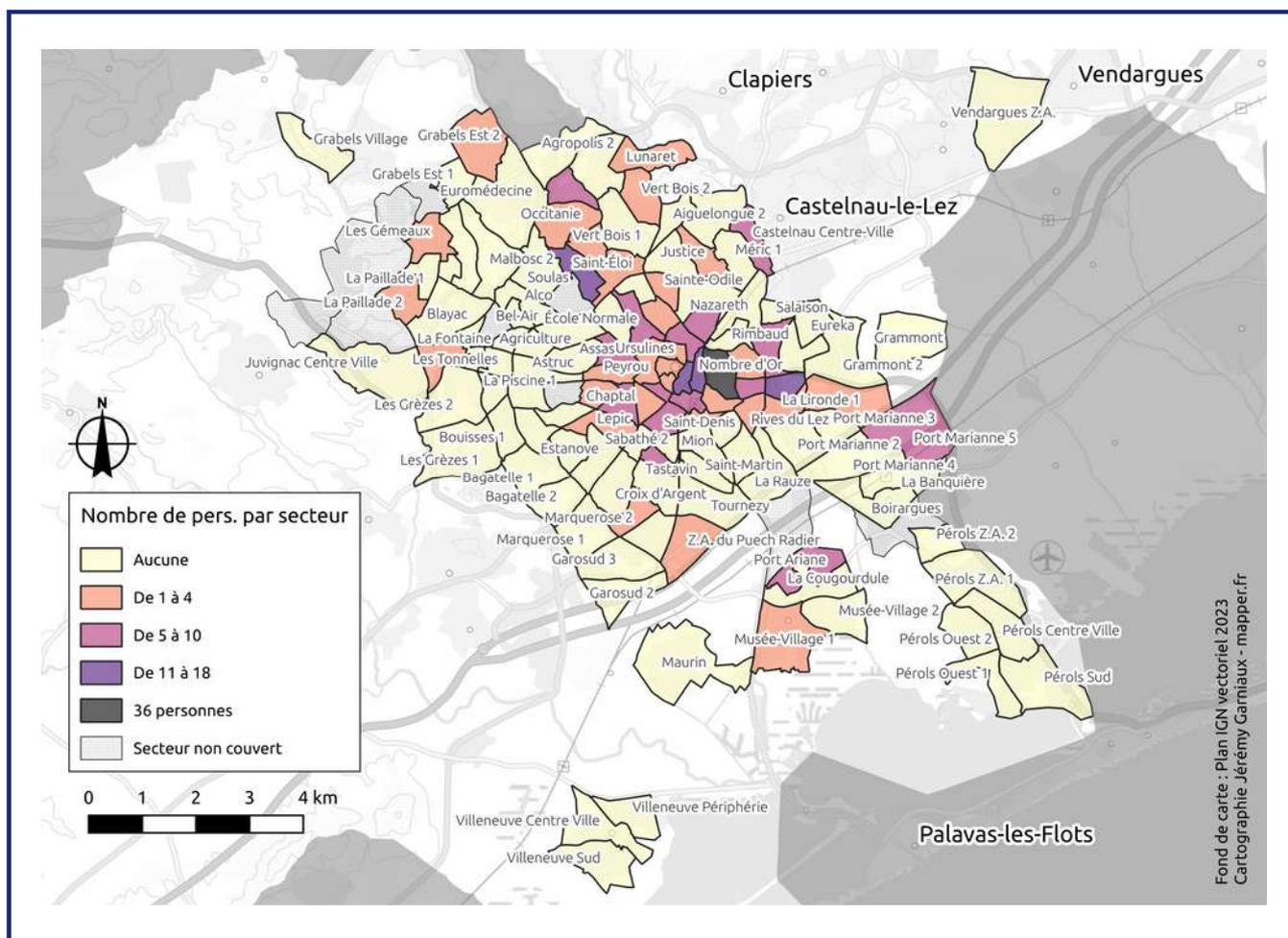
Sur les 8 fiches groupes, 54 personnes ont été recensées et 5 questionnaires PS réalisés et ce sur 4 secteurs IRIS (Comédie, Port Marianne, Nombre d'or, Tastavin).

Les questionnaires ont été mis en forme de sorte que lorsque la personne interrogée avait un hébergement ou un logement pour la nuit même, les enquêteurs ne remplissaient pas le questionnaire. La méthode semble avoir fonctionné car très peu de questionnaires non valides ont été rendus. Les questionnaires invalidés concernent des questionnaires qui ont été complétés sur la partie « observation » pour des personnes qui n'étaient pas en situation de sans-abrisme.

Au total, sur les deux bases de données (rue et bidonvilles), l'enquête Nuit de la solidarité a récolté 249 questionnaires.



RÉSULTATS DU RECENSEMENT PAR SECTEURS D'ENQUÊTE



Les lieux qui ont permis de recenser **10 et + de 10 personnes**

sont des lieux ciblés des associations et/ou institutions :

- Hyper centre-ville de Montpellier : 66 personnes
- Place de l'Europe : 10 personnes
- Les différents sites du CHU : 15 personnes
- La distribution alimentaire : 17 personnes
- Parkings : 33 personnes
- Bois/espaces verts/berges : 29 personnes

19 secteurs d'enquête ont permis de recenser **5 et + de 5 personnes**

avec une moyenne de 10 personnes. Sur ces 19 secteurs, 13 avaient été ciblés par les associations locales.

Sur ces mêmes **19 secteurs** d'enquête qui équivalent à 15 IRIS et 4 parties d'IRIS (sur 135 IRIS), **2/3 des personnes sans-abri** a été recensées soit un total de 187 personnes.

Au total, des personnes sans-abri recensées sur **59/126 secteurs d'enquête**.



FOCUS COMMUNES MÉTROPOLE

18 personnes ont été recensées dans 4 des 6 communes de Montpellier Méditerranée Métropole qui ont participé à l'enquête :

- Castelnaud : 5 (4/5)
- Grabels : 2 (1/2)
- Lattes : 9 (3/9)
- Villeneuve : 2 (2/2)

Parmi ces 18 personnes, 10 ont donné leur consentement (effectif présenté entre parenthèse)

Le ratio du nombre de personnes rencontrées par secteurs d'enquête permet de mettre en évidence que l'enquête pourrait se suffire à sélectionner certains secteurs or :

Certains de ces 59 secteurs sont différents de ceux de l'année passée.

- Le secteur Nombre d'or, par exemple : 36 personnes recensées en 2023 contre 7 personnes en 2022.
- Le secteur Tastavin : en 2022 aucune personne recensée contre 7 personnes en 2023.

Des secteurs n'ont pas pu être enquêtés dans de bonnes conditions (la Lironde 1 et des secteurs à la Paillade).

Des secteurs ont été couverts partiellement. Les questionnaires remplis par les bénévoles après l'enquête ont permis de mettre en évidence que certaines bases méthodologiques n'ont pas pu être respectées :

- 45/90 bénévoles précisent ne pas avoir interrogé tous les passants dont 1/3 car « les personnes ne leur semblaient pas sans-abri » et un autre tiers car ils étaient dans un secteur de forte affluence et ils n'ont pu demander à tous les passants.
- Certaines équipes véhiculées ne se sont pas arrêtées à chaque passant, ou face à la « dame âgée qui promène son chien ».

Les secteurs périphériques et industriels sont les plus difficiles à enquêter, secteur Mosson, Port Marianne, Garosud, Agropolis. Ces secteurs nécessitent un important travail avec le tissu associatif local en amont de l'enquête. En 2022, des échanges avec les travailleurs sociaux d'APS34 avaient permis de bien préparer l'enquête sur le secteur de la Mosson, Juvignac, Grabels. Cette année, ce travail n'a pas eu lieu et se ressent dans les chiffres :

- 2023 : 5 personnes ont été recensées sur le secteur Blayac, Grabels, Juvignac
- 2022 : 20 personnes ont été recensées dont 17 sur Blayac et 3 en 2023



FOCUS FEMMES

Les femmes ont été recensées dans 26 secteurs IRIS (dont 24 de la ville de Montpellier, 1/Grabels et 1/Castelnau) et notamment 15 femmes seules rencontrées dans 15 secteurs différents (13 sur Montpellier, 1/Castelnau, 1 Grabels).

Sur les 13 femmes seules rencontrées dans 13 secteurs de la ville de Montpellier, 9 femmes ont été recensées dans une même zone géographique, au sud du centre ville de Montpellier .

Heure de départ de l'enquête

L'heure de départ dépend de plusieurs facteurs dont l'amplitude de la fréquentation des secteurs et les pratiques des personnes sans-abri. Dans les espaces périphériques, un départ aux alentours de 18h30 a été privilégié alors que sur la place de la Comédie, les enquêteurs ont été encouragés à partir à partir de 19h30-20h afin d'éviter l'afflux de passants.

Afin de respecter un départ au plus près des réalités de terrain de chacun des quartiers, il a été décidé que le départ ne serait pas centralisé au QG central, mais dispatché dans les 11 QGs de l'enquête.



TAUX DE RÉPONSES ET DE NON CONSENTEMENT

Ce rapport dissocie le taux de réponse et de non-réponse du taux de consentement. Le taux de réponse et de non-réponse est calculé sur le total de l'effectif enquêté, une fois déduite la part des personnes non consentantes. Le taux de non-réponse varie selon les deux parties du questionnaire : partie « observation » et partie « entretien ». En effet, si la personne ne donne pas son consentement pour répondre au questionnaire, seule la partie « observation » est complétée par les enquêteurs. La partie « entretien » a été complétée à partir du moment où les personnes ont donné leur consentement pour remplir le questionnaire. Les effectifs totaux tout comme les taux de non-réponse de chacune des questions de la partie « entretien » sont calculés sur la base de l'effectif total par bases de données, à partir duquel a été déduite la part des personnes non consentantes.

Pourquoi faire cette distinction ?

Le taux de consentement pour les questionnaires « NDLS Rue » est de 46%, 123 personnes ont consenti à répondre sur un total de 267 personnes recensées. Si nous conservons le total de 267 personnes pour toutes les questions de la partie « entretien », alors le taux de non réponse est élevé alors que la majorité d'entre elles sont des personnes qui n'ont pas consenti. Calculer le taux de non-réponse en déduisant les personnes non consentantes pour la partie entretien du questionnaire permet d'observer plus précisément les dynamiques de réponse selon chacune des questions.

Près de la moitié

des personnes ont donné leur consentement

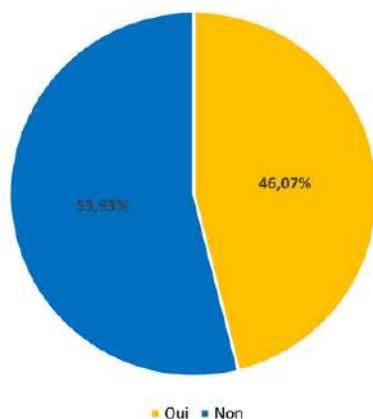
pour répondre à l'enquête, soit 123 sur un total de 267 personnes rencontrées.



FOCUS FEMMES

Dans 19/43 situations, les rencontres avec les femmes n'ont pas donné lieu à la réalisation d'un questionnaire, car dans 7 situations, la personne a refusé ; 4, l'échange n'a pas pu avoir lieu (personnes dormaient, tentes fermées/campements vides), 3, les enquêteurs ont coché « a évité le contact », 3, la rencontre s'est faite sans compréhension possible (langue et "l'état de la personne ne le permettait pas") et 2, un problème de posture d'enquête.

Q1 - Acceptez-vous de participer à cette enquête ?



Base de données NDLS/Rue. Effectif total échelle métropole : 267 personnes

Pour la partie « observation du questionnaire NDLS, l'effectif total est de 267 personnes.

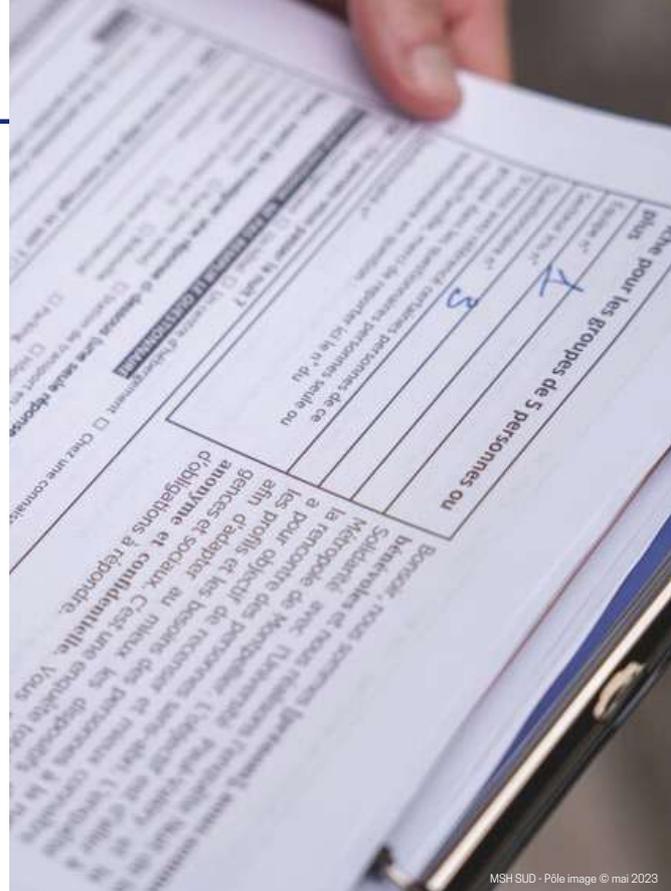
Pour le terrain d'enquête NDLS/Rue, 123/267 personnes n'ont pas donné leur consentement pour remplir le questionnaire. Cela implique que les données mobilisées pour l'analyse de la partie « entretien » du questionnaire dans ce rapport porte sur un total maximal de 123 personnes.

Le taux de consentement de cette édition est similaire à celui de l'édition 2022 : 46% vs 44%.

Raisons du non consentement : autant de refus qu'une absence d'interaction

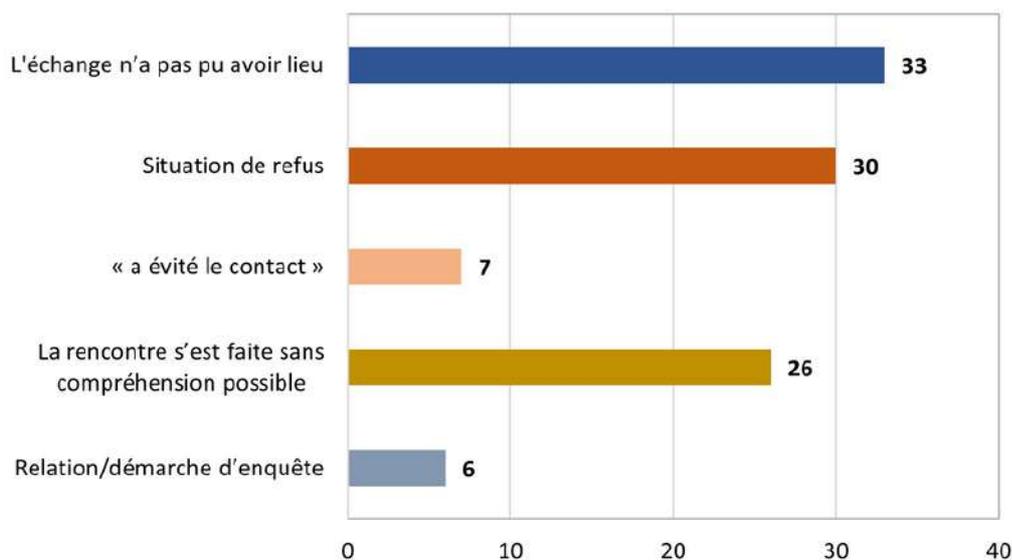
Sur les 144 personnes rencontrées sur le terrain d'enquête NDLS/Rue qui n'ont pas donné leur consentement, les enquêteurs précisent les raisons pour la quasi-totalité (102/144) dont 19/23 sont des femmes :

- **33 personnes (dont 4 femmes) : l'échange n'a pas pu avoir lieu** (12 personnes dormaient, 15 tentes fermées et 5 campements vides, et 1 « personne inaccessible »)
- **30 personnes (dont 7 femmes) : situation de refus ;**
- 7 personnes (dont 3 femmes) : « a évité le contact ». Ces sept personnes sont difficiles à regrouper car il n'est pas possible de distinguer ce qui relève de la relation d'enquête et/ou du refus de la personne : la personne a-t-elle refusé car elle a pensé à une enquête de satisfaction, car elle a eu peur, les enquêteurs n'ont-ils pas osé entrer en relation avec la personne, etc.
- 26 personnes (dont 3 femmes) : la rencontre s'est faite sans compréhension possible dont 15 personnes pour soucis de langue et 11 car l'état de la personne ne le permettait pas.
- 6 (dont 2 femmes) liée à la relation/démarche d'enquête



MSH SUD - Pôle image © mai 2023

Q1 - Pour quelle raison, la personne n'a-t-elle pas répondu au questionnaire ?



Base de données NDLS/Rue. Effectif total échelle métropole : 144 personnes (42 non réponses) / taux de réponse : 71%

Ces éléments mettent en avant que la méthodologie de l'enquête de terrain, malgré les différents ajustements de départs sur chacun des secteurs d'enquête réfléchis en fonction de chacun des terrains, ne permet pas d'atteindre les résultats escomptés, à savoir d'optimiser les conditions d'enquête pour que l'enquête ait lieu. Une majorité de personnes est déjà engagée dans sa nuit de sommeil. De manière plus globale, c'est la méthodologie « flash », cumulée à un dénombrement réalisé par des non professionnels du travail d'enquête qui questionnent sur la possibilité de réunir les conditions optimales à la récolte de données exhaustives et à un traitement rigoureux et scientifique. Le second principal facteur de non consentement est celui du refus. 30 questionnaires renseignent « elle a refusé » à la question « acceptez-vous de participer à cette enquête ? ». Ce résultat mériterait d'être croisé avec les retours enquêteurs sur leur relation d'enquête. Le questionnaire complété par 90 bénévoles enquêteurs après la NDLS a mis en évidence que 18 d'entre eux ont noté avoir eu « **des difficultés à entrer en relation avec les personnes, en lien avec des appréhensions ou une difficulté à assumer la relation d'enquête** ». **L'analyse des 3 questionnaires complétés avec des femmes, où il a été mentionné « a évité le contact » sont aussi instructifs en termes de biais méthodologiques.**

- Sur un questionnaire, une autre case « lecture » a été ajoutée dans la question sur les raisons du non consentement, avec la case « a évité le contact » également cochée ;
- une autre indique « personne croisée, interrogée mais n'a pas répondu, semble perdue » ;
- un autre questionnaire ne fournit pas d'autres précisions.

Sur 2 de ces 3 questionnaires, la réponse « a évité le contact » peut difficilement être affirmée. L'observation de la personne « perdue » pourrait s'inscrire dans la réponse « était inaccessible », et la personne qui lisait par « vous n'avez pas osé aller à sa rencontre ».



FOCUS BIDONVILLES

Pour la base de données « bidonvilles », sur les 30 questionnaires reçus, toutes les personnes ont donné leur consentement. Le taux de consentement correspond au nombre de personnes que les enquêteurs ont sollicitées et non pas au nombre de personnes qui ont accepté de répondre. Les enquêteurs ont rencontré très peu de personnes sur les différents bidonvilles, au total de 6/12, car les conditions méthodologiques de l'enquête de terrain réalisée sur les bidonvilles diffèrent de celles de l'enquête flash de la Nuit de la solidarité. Sur les bidonvilles, des équipes constituées de 2 à 4 bénévoles maximum ont mené l'enquête à J-1 et jusqu'à J+15, sur des demi-journées.

L'enquête comporte plusieurs biais, celui du nombre d'enquêteurs disponibles pour réaliser cette enquête sur une temporalité différée, d'autant plus dans ces conditions où une des consignes est de prendre le temps d'échanger avec les personnes ; le questionnaire qui n'est pas adapté sur certaines questions ; la relation d'enquête biaisée par le fait que les enquêteurs sont introduits par les travailleurs sociaux sur le terrain ; la méconnaissance des enquêteurs des habitants des bidonvilles et la non maîtrise de la langue parlée par ces habitants.

Il est important de prendre en compte que ces 30 questionnaires représentent un échantillon de 15 couples/familles sur les 303 adultes recensées, soit environ 150 couples/familles (10%).

PROFIL DES PERSONNES RENCONTRÉES

La partie recensement du questionnaire NDLS, qui a pu être élargie aux bidonvilles grâce aux partenariats avec les associations locales, renseigne sur le profil des personnes rencontrées au travers de six variables : sexe de la personne, âge, lieu d'abri, présence de mineurs, d'animaux et langue parlée.

Les analyses présentées ci-dessous portent sur le nombre total de personnes recensées pour chacun des terrains d'enquête (rues et bidonvilles), soit un effectif total de 267 personnes recensées dans la rue et 30 personnes en bidonvilles. Lorsque l'échantillon analysé équivaut ou est supérieur à 100 personnes, les résultats sont donnés en pourcentage. Lorsque l'effectif est inférieur ou égal à 100, les données sont exprimées en chiffre.

Cette partie observation a été renseignée quasi intégralement sur les deux terrains d'enquête (rue et bidonvilles) pour trois des six questions : la moyenne du taux de réponse des questions de sexe, âge et abri est de 98% la base de données « NDLS/Rues » (effectif total : 267) ; 100% pour la base de données « NDLS/Bidonvilles » (effectif total : 30).

La question des mineurs a été complétée à 74% pour les questionnaires de la NDLS rue et à 100% pour ceux réalisés dans les bidonvilles.

Le taux de réponse de la question sur la possession d'animaux est de 93% pour la BD « NDLS/Rue » et 100% pour les questionnaires bidonvilles.

Le taux de réponse pour la question de la langue est respectivement de 70% et 10% pour les questionnaires rue et bidonvilles.

Selon les préconisations méthodologiques émises par le guide méthodologique publié par la DIHAL et l'INSEE (2021), la récolte de ces données ne nécessite pas nécessairement la réalisation d'entretiens avec la personne, et peuvent être renseignées seulement par l'observation de l'enquêteur. Néanmoins, le cas échéant, cela suppose que la situation de sans-abrisme repose sur l'appréciation de l'enquêteur, qui n'a pas pu vérifier l'information auprès de la personne enquêtée, et qui selon les éléments observés, considère que la personne décomptée est effectivement en situation de rue et répond positivement à la question : « selon vous, la personne décomptée est effectivement en situation de rue ».



MSH-SUD - Photographie © mai 2023

ÉCHANTILLON RUE : PROFIL DES SITUATIONS FAMILIALES



250/267 personnes rencontrées lors du terrain d'enquête NDLS/Rue sont des personnes seules dont 36 femmes.

Ces personnes ont été comptabilisées par les enquêteurs de la Nuit de la solidarité, via deux types de questionnaires :

- 196 questionnaires personnes seules
- 54 personnes recensées dans les fiches groupes (8 groupes)

94%
personnes
seules

 **dont 13%**
de femmes

Ce constat n'empêche pas d'observer l'augmentation de la présence des structures familiales dans le contexte de la rue.



7
couples

soit 14 individus

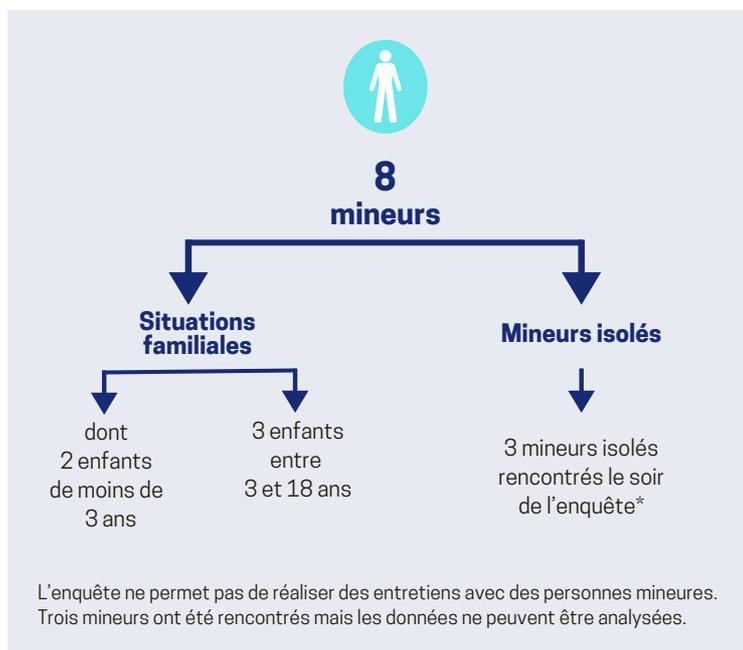


8
groupes

soit 54 individus



4
situations
familiales



Sur ces 4 situations familiales, 2 familles habitent sur des campements/squats. Les situations résidentielles des familles des deux nouveau-nés sont plus instables : l'une habite dans sa voiture. Pour l'autre famille, il s'agit d'une mère isolée qui dort en tentes dans la rue, pour laquelle le nourrisson a été placé.

La mise en avant du pourcentage de personnes seules (94%) est à nuancer, car 22% (54/250) de ces personnes ont été recensées dans le cadre de fiches groupes, supposant non pas une absence de liens sociaux de manière globale. Les ruptures familiales sont centrales dans les trajectoires de vie des personnes sans abri, cependant, les sans-abri ne sont pas dépourvus de liens sociaux, comme en témoigne l'importance de l'habitat chez des tiers ou des connaissances (1/3 des personnes qui disent avoir été hébergées l'ont été dans le cadre du logement d'une connaissance).

Cette lecture des situations par l'usage des catégories « ménages » et « mineurs » doit être nuancée. Certains jeunes de 18 ans ont pu être recensés comme adultes, ce qu'ils sont d'un point de vue juridique, alors qu'ils appartiennent toujours à la maisonnée et que leur unité domestique est celle des parents. Ainsi la catégorie de « mineur » peut porter à confusion sur le nombre de famille recensées car dans le cas de familles où des enfants majeurs font partie du foyer de l'enfant, ils sont ici comptabilisés à part entière comme adultes et les liens de parenté ne sont pas renseignés. Le questionnaire ne permet pas d'analyser les dynamiques familiales, où dans certains cas, l'éclatement de familles nombreuses amène à ce que les membres d'une même famille soit hébergé dans des lieux différents (Eloy, 2019, 2020). Ainsi, le total renseigné du nombre de familles dans le cadre de cette enquête ne permet pas d'avoir un regard sur la présence des structures familiales dans le contexte de la rue, qui selon les acteurs de terrain et chercheurs travaillant sur ces questions, sont en nette augmentation. Ainsi, le total renseigné du nombre de familles dans le cadre de cette enquête ne permet pas d'avoir un regard sur la présence des structures familiales dans le contexte de la rue, qui selon les acteurs de terrain et chercheurs travaillant sur ces questions, sont en nette augmentation.

Les dynamiques familiales en lien avec les dispositifs d'hébergement peuvent être difficilement questionnées car à la question sur le nombre de mineurs, les 4 questionnaires qui précisent que la famille est accompagnée de mineurs, ne précisent pas le nombre total de mineurs présents.

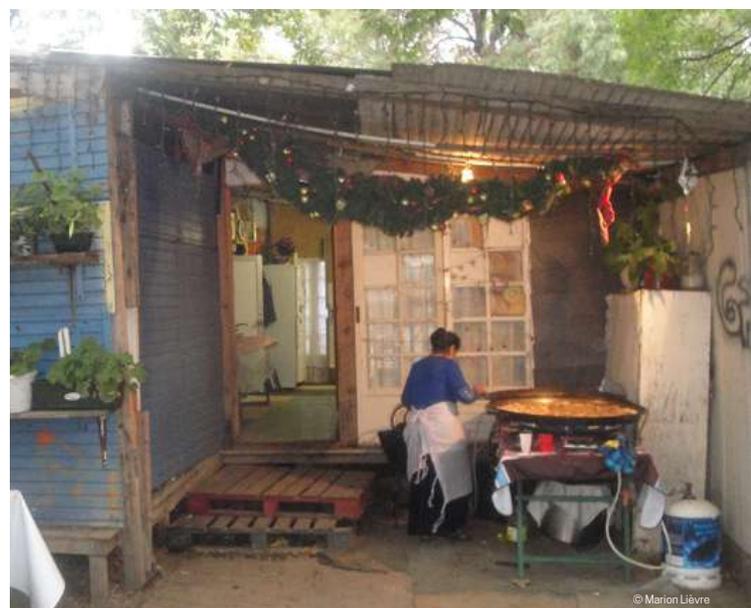


FOCUS BIDONVILLES

Auprès des habitants des bidonvilles, ce sont des structures familiales qui dominent :

- 11 familles biparentales (de 4 bidonvilles différents)
- 2 couples (de 2 bidonvilles différents)
- 2 familles élargies (de 2 bidonvilles différents)

Pour la partie « entretien » du questionnaire, la lecture par unité familiales (couples/familles) est privilégiée étant donné que les trajectoires et parcours des individus au sein de l'unité familiale sont en général les mêmes. Il s'agit de dynamiques migratoires qui s'inscrivent dans des logiques de réseaux locaux, selon le village ou ville d'origine, le pays de migration, des logiques d'appartenances sociales, ethniques et territoriales. En ce qui concerne le suivi par un travailleur social, la domiciliation, la couverture maladie, bien que ce soit nominatif, les démarches sont en général réalisées de manière conjointe aux deux individus de l'unité familiale. La demande de logement social est un cas plus spécifique, elle peut être réalisée au nom de la famille comme au nom d'un des deux parents. Bien sûr les questions d'ordre plus personnel (état de santé, évaluation des besoins et données personnelles) sont traitées par individus.



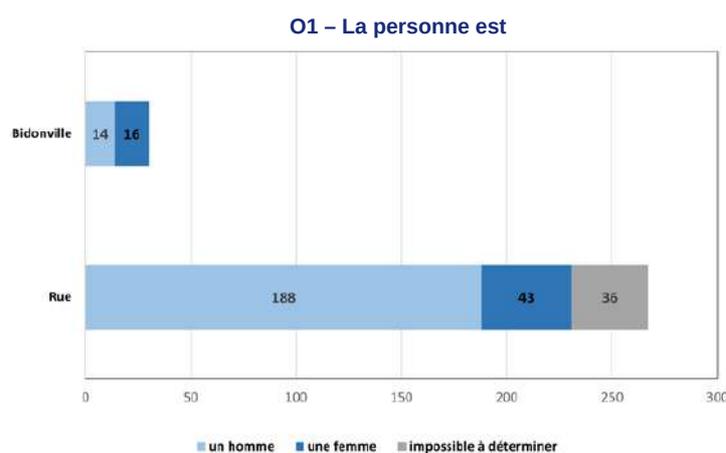
SEXE DES PERSONNES RENCONTRÉES

Les deux bases de données font l'objet d'analyses distinctes car la réalité diffère selon chacun de ces terrains d'enquête. Produire un résultat total de femmes et d'hommes rencontrés dans la rue et dans les bidonvilles biaiserait l'analyse, laissant penser à une répartition homogène des hommes et des femmes et des structures familiales. Les résultats montrent qu'à la rue, le célibat reste dominant, et à majorité masculine (188/263 hommes recensés à la rue) alors que dans les bidonvilles, une présence quasi à part égale de femmes et d'hommes domine étant donné qu'il s'agit en majorité de ménages.

Les 36 questionnaires de la base de données « rue » qui ont renseigné « impossible à déterminer » sont pour 35 d'entre eux des situations où la personne n'a pas donné son consentement car les enquêteurs ont été face à des campements vides ou des tentes fermées.

70%

des personnes rencontrées dans la rue lors de l'enquête sont des hommes



Base de données NDLS/Rue/Bidonvilles. Effectifs totaux échelle métropole : 267/Rue ; 30/Bidonvilles



FOCUS FEMMES

1 personnes sans-abri montpelliéraine sur 6, recensée dans le cadre de l'enquête est une femme

La mise en avant de ce ratio vise à relativiser « un traitement politique et social très androcentré » de « la grande exclusion » avec l'omniprésence de « la figure du SDF [...] dans l'imaginaire collectif, celle d'un homme, âgé d'une cinquantaine d'années, dormant dans l'espace public » (Bauquis, Loison-Leruste et Renoux, 2023 : 9).

Par rapport à l'édition montpelliéraine 2022, le pourcentage est légèrement plus élevé avec 16% de femmes contre 13% en 2022. Cette comparaison n'est pas significative étant donné que la période de réalisation de l'enquête diffère. Aussi la lecture de ce chiffre doit être nuancé car l'offre d'hébergement et les stratégies des femmes à la rue sont différentes de celles des hommes. M. Loison-Leruste et G. Perrier parlent d'invisibilité de ces femmes, et montrent comment le genre « permet ensuite de formuler des hypothèses de compréhension des données

quantitatives : moins nombreuses à être sans-abri que les hommes, les femmes sans domicile bénéficient de formes de « protection » particulières qui passent notamment par une prise en charge institutionnelle différente. » (Loison-Leruste, Perrier, 2019 : 80). Le nombre de femmes recensées ne correspond donc pas au nombre de femmes sans-abri, et encore moins sans domicile. Plutôt que de conclure à la diminution de la présence des femmes sans abri dans l'espace public, il convient de questionner dans la continuité des travaux de M. Loison-Leruste et G. Perrier « dans quelle mesure les données statistiques masquent-elles des enjeux forts en termes de genre pour comprendre l'exclusion liée au logement ? » (Loison-Leruste, Perrier, 2019 : 80). Sur ce point, il serait pertinent d'avoir un détail précis de la prise en charge de ces femmes dans les dispositifs d'hébergement d'urgence, avec notamment la mise en place à Montpellier d'un dispositif pour les familles et dédié spécifiquement aux femmes en pré ou post-maternité, sans solution de logement ou d'hébergement (35 places) (SIAO, rapport d'activité 2021).

ÂGE ESTIMÉ ET ÂGE RÉEL

La question de l'âge dans la partie « observation » du questionnaire est une estimation classée par six tranches d'âge, avec une variable « impossible à déterminer ».

En effet, comme mentionné ci-dessus, la récolte de cette donnée, n'implique pas nécessairement que les enquêteurs soient entrés en contact avec les enquêtés (pour les raisons évoquées ci-dessus), ce qui explique le nombre conséquent de réponses « impossible à déterminer ».

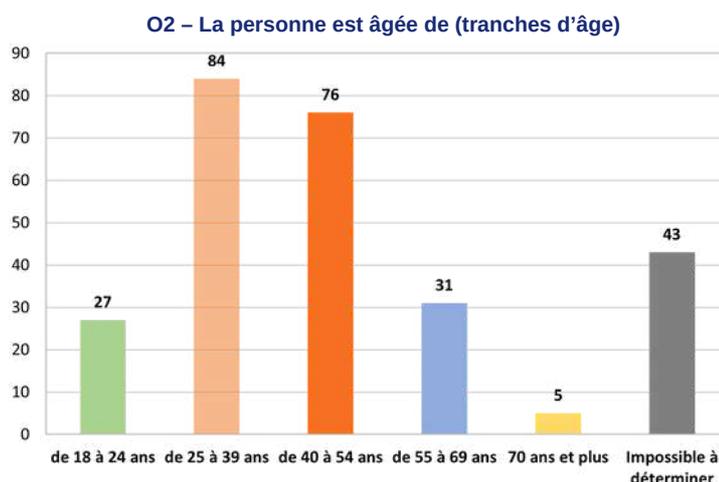
Cette question a aussi fait l'objet d'un recodage, pour les questions où l'âge précis avait été précisé, et l'âge estimé, non. Le public cible de l'enquête est constitué de personnes majeures (+ de 18 ans).

32 %

ont entre 25 et 39 ans
(échantillon rue)

29 %

ont entre 40 et 54 ans
(échantillon rue)



Base de données NDLS/Rue. Effectif total échelle Métropole : 267 personnes (1 non réponse)

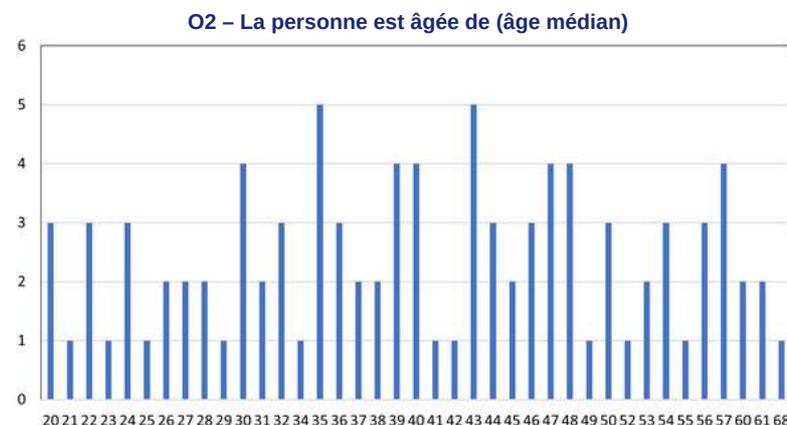
Sur les 267 personnes rencontrées lors du terrain d'enquête NDLS/Rue, 266 personnes ont vu leur âge estimé (taux de réponse 99,5%). Au total, la majorité des personnes rencontrées ont entre « 40 et 54 ans » (29%) suivie de près par la tranche d'âge « 25-39 ans » (32%) et l'impossibilité de déterminer (16%).

On peut noter la moindre proportion de personnes âgées de 18/24 ans rencontrés le soir du 24 (27 personnes, soit 10%), tout comme de 55 à 69 ans (31 soit 11%) et plus de 70 ans (5 soit 2%).

Comme à Paris, on constate qu'entre 18 et 68 ans, toutes les catégories d'âge sont représentées même si certaines d'entre elles le sont plus que d'autres[1].

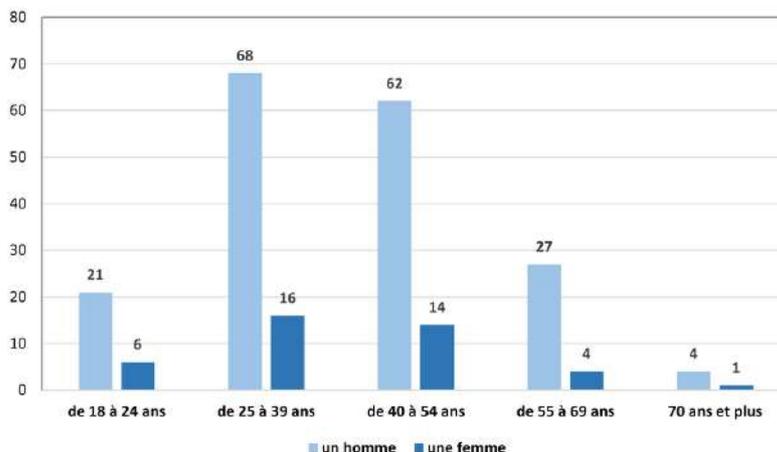
40 ans

est l'âge médian des personnes rencontrées dans la rue



Base de données NDLS/Rue. Effectif total échelle Métropole : 123 personnes (28 non réponses)

Hommes et femmes par tranches d'âge



Les hommes et les femmes sont représentés fortement sur la même tranche d'âge 25-39 ans.

En regardant de plus près la présence des hommes (total 188 recensés) ou des femmes (43 recensées) par tranches d'âge, leur répartition suit la même proportion selon les tranches d'âge : 36% d'hommes contre 37% de femmes ont un âge situé entre 25 et 39 ans ; 33% d'hommes et de femmes ont un âge situé entre 40 et 54 ans. Davantage de femmes de 18 à 24 ans ont été rencontrées (11% d'hommes) et à l'inverse davantage d'hommes pour la tranche d'âge 55-69 ans.

Base de données NDLS/Rue. Effectif total échelle Métropole : 223 personnes

À la question sur l'âge réel de la partie « entretien » du questionnaire, 95 personnes ont renseigné précisément leur âge (dont 14 femmes) pour lesquelles l'âge médian est de 40 ans. Le graphique des âges renseignés, récoltés pour 95 personnes, confirme la tendance observée par tranches d'âge pour les hommes. Pour les femmes, l'estimation de l'âge ne correspond pas à l'âge médian.



FOCUS BIDONVILLES

Sur les bidonvilles, dans des proportions hommes/femmes quasiment similaire pour chaque tranche d'âge, voici la répartition :

- **18 et 24 ans : 9 personnes**
- **25 et 39 ans : 14 personnes dont 8 femmes et 6 hommes**
- **40 et 54 ans : 7 personnes**

Cet échantillon n'est pas représentatif de la diversité des tranches d'âge des personnes habitant les bidonvilles, où les familles comptent toutes les générations, y compris la catégorie 70 ans et plus, dans une moindre mesure, car il s'agit dans la plupart des cas, des parents et aujourd'hui arrières grands-parents de

membres de familles élargies installées sur plusieurs bidonvilles. Par exemple, le bidonville dit de "Zénith 1" compte pour la partie roumaine, deux couples âgés de plus de 70 ans, Zénith 2 le retour doit compter environs 5 couples âgés de plus de 70 ans, qui représentent les 5 familles élargies de ce terrain. Les aînés de ces familles élargies qui ont migré au début des années 2000 se situent plutôt dans la tranche d'âge 55-69 ans, et les cadets des familles, dans les tranches d'âge 25-39 et 40-54 ans. L'âge médian des personnes rencontrées sur les bidonvilles est de 35 ans sur 14 questionnaires complétés sur 30.

LA PERSONNE EST ACCOMPAGNÉE D'UN OU PLUSIEURS D'ANIMAUX ?

Les enquêteurs ont précisé le type d'animaux rencontré. Dans la quasi totalité des cas, il s'agit de chiens.

Une minorité de personnes rencontrées étaient accompagnées de chiens.

Parmi les 44 personnes sans-abri recensées en possession de chiens, **10 sont des femmes (1 en plus précise le besoin d'avoir un chien).**

Cette question fait partie de l'encadré « observation » obligatoire à remplir. Elle a été complétée pour 27 questionnaires où les personnes ont donné leur consentement pour répondre à la partie « entretien » et 17 où les personnes n'ont pas consenti à répondre. Cette question ne précise pas le nombre d'animaux mais si la personne rencontrée possède un ou plusieurs animaux. Lors de la rencontre de groupes de personnes avec présence d'animaux (ce qui est le cas pour 8 personnes recensées via des fiches groupes) avec qui les enquêteurs ne sont pas entrés en interaction, il n'est donc pas possible de savoir à qui appartiennent les animaux.

Ce résultat est à lire avec des pincettes car il laisse à penser que la question des chiens n'en n'est pas une. Au contraire, différents acteurs associatifs font remonter la difficulté pour les personnes sans-abri d'être hébergées avec leurs chiens. En réponse à cela, quelques dispositifs d'hébergement d'urgence acceptent d'accueillir les personnes avec leurs chiens même si ce nombre de dispositifs semble insuffisant. À la question sur les autres besoins, 4/76 personnes ont précisé souhaiter être hébergées la nuit avec leur chien.

La présence de chiens

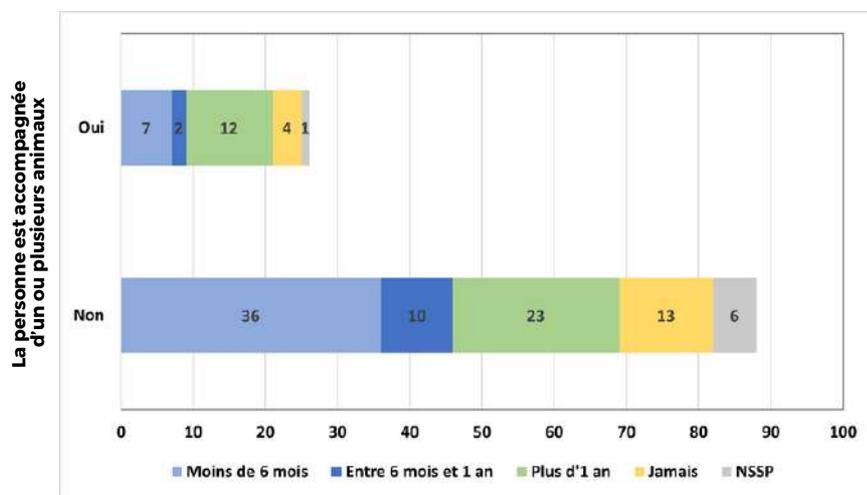
impacte la prise en charge en hébergement

Sur les bidonvilles, 2 couples ont précisé avoir un ou des chiens. Là aussi, ce chiffre est peu exploitable. La présence de chiens n'est pas systématique sur chacun des bidonvilles mais quelques familles ont parfois des chiens. Les bidonvilles font aussi régulièrement l'occasion d'enlèvement des chiens par la SPA, pour non vaccinations.

Sur ce point, il est intéressant de croiser la question des personnes qui détiennent un animal de celles qui ont répondu avoir été hébergées :

- Parmi les personnes qui ont des chiens, 7/25 ont été hébergées entre hier et 6 mois (28%) et 12/25 il y a plus d'1 an (40%).
- Parmi les personnes qui n'ont pas de chiens : 36 ont été hébergées il y a moins de 6 mois (44%) et 33 il y a plus de 6 mois (56%).

Hébergement et présence d'animaux



Quand avez-vous été hébergé ou logé la dernière fois en France ?

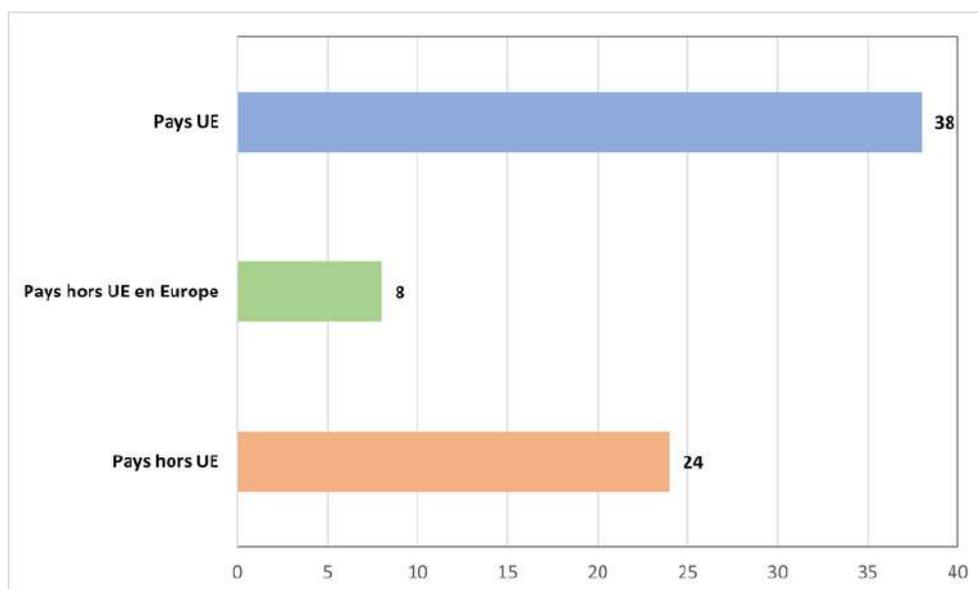
Base de données NDLS/Rue. Effectif : 114 personnes. Non Réponses : 9.

LANGUES PARLÉES PAR LES PERSONNES RENCONTRÉES

La question de la langue est la question qui a reçu le moins de réponses effectives de tout le questionnaire. Les résultats sont pour cette raison très faiblement représentatifs. Pour la base de données de l'enquête réalisée dans la rue, le taux de réponse est de 20% avec 54 questionnaires qui la renseignent et 213 non renseignés (80% de non-réponse). Cette question comporte un autre biais, celui de sa finalité. Cette question fait partie de la partie observation du questionnaire, obligatoire à remplir, elle n'implique pas nécessairement une interaction avec la personne. La réponse repose sur l'appréciation de l'enquêteur de cette langue parlée et dans le cas d'une interaction sur la déclaration de la personne. 24 questionnaires de personnes consentantes précisent la langue parlée ; pour la majorité d'entre eux, la langue déclarée correspond à la déclarée (Exemple : anglais et pays hors UE) ;

6 personnes précisent parler tchèque, espagnol, slovaque et polonais et répondent être d'un pays de l'UE ; enfin 2 personnes précisent être de nationalité française et parler des langues étrangères. Dans ces 24 situations, le croisement de ces deux questions pourrait sembler pertinent, néanmoins le faible échantillon et l'ambiguïté sur la question ne permet pas de faire ces passerelles. Il peut y avoir une confusion entre la nationalité et la langue, il est difficile de savoir si les enquêteurs et personnes enquêtées ont bien saisi la demande. Certaines langues précisées ne sont pas des langues mais des catégories linguistiques ou territoriales : « marocains » ; « slave » ; « pays de l'est » et à l'inverse certaines catégories sont trop large pour pouvoir être rattachées à une appartenance linguistique et/ou territoriale : « arabe » ; espagnol et portugais (parlée en Europe et en Amérique du sud).

O5 - Langue parlée si non francophone :



Le nombre de réponses à la question ne correspond pas au nombre de langues indiquées car certaines personnes ont précisé parler plusieurs langues. Effectif : 54 réponses et 213 non renseignées.

NATIONALITÉ

La question de la nationalité est posée dans la partie « entretien » du questionnaire, à partir du moment où les personnes ont donné leur consentement. Néanmoins, pour terminer l'identification du profil des personnes rencontrées le soir du 24 mai, l'analyse des données sur la nationalité permet d'avoir un aperçu de la part des personnes migrantes dans notre échantillon de personnes sans-abri.

Cette part constitue 1/3 des personnes consentantes (45/123) : 13 sont citoyens ressortissants de l'UE et 32 hors UE. Ces résultats mettent en évidence ce que soulignent de nombreux travaux qui portent plus largement sur les sans-domicile : « la forte présence de personnes étrangères – 50% en 2012 – parmi les « sans-domicile » (Aranda, Le Goff et Lévy, 2023)."

PARCOURS DE RUE :

pratiques d'ancrage ou d'errance ?

PRÉCISIONS MÉTHODOLOGIQUES

Cette deuxième partie du rapport correspond à la deuxième partie du questionnaire, qui nécessitait le consentement de la personne et un entretien pour pouvoir être complétée. Elle comporte 23 questions. Pour rendre compte des résultats des différents lieux d'enquête (rue/bidonvilles), l'analyse a procédé par plusieurs étapes. Tout d'abord, l'analyse singulière à chacune des bases de données, puis le croisement des données selon les deux bases ou de manière partielle à certaines bases afin d'observer si des tendances singulières et/ou globales à ces deux terrains d'enquêtes se dégagent.

Rappelons que les résultats présentés ci-dessous se basent sur un effectif total différent selon chacune des bases de données, qui a été calculé selon le nombre total de questionnaires/base de données, auquel ont été soustraits les questionnaires des personnes « non consentantes ». Pour la base de données NDLS/Rue, l'effectif total correspond à 123 personnes, pour la base de données bidonvilles, l'effectif total est de 30 personnes (13 familles et 2 couples).

Pour la base de données « rue », sur les 123 questionnaires des personnes consentantes, le taux de réponse oscille entre 88% (soit 108/123 réponses) et 98% (121/123), avec une moyenne de 95%, soit environ 117 questionnaires sur 123. De manière générale le taux de réponse est donc assez bon, ce qui indique que une fois les personnes consentantes, les questionnaires ont été complétés sans difficultés majeures. La question qui enregistre le taux de réponse le plus bas est celle qui porte sur l'estimation de leur état de santé par les personnes (107/123), suivie des deux questions sur l'accompagnement social « êtes-vous accompagné par un travailleur social ? » (taux de réponse 89%) et « avez-vous une demande de logement social en cours ? » (taux de réponse 88%). 20/43 ont consenti dont 16 sont des femmes seules. L'échantillon exploité dans les questions ci-dessous est égal à 20 femmes.

Pour la base de données bidonvilles, sur les 30 questionnaires de personnes consentantes, le taux de réponse se situe aux alentours de 75%. La question qui rencontre le plus faible taux de réponse est la question de l'âge réel, renseigné pour 14/30 personnes et « est-ce ici que vous dormez le plus souvent ? », avec un taux de réponse de 67% (20/30) puis celle sur l'état de santé avec un taux de réponse de 80% (24/30). Si le taux de réponse est si faible pour la question « est-ce ici que vous dormez le plus souvent ? », c'est parce que la question n'est pas appropriée pour le terrain des bidonvilles, étant donné que dans la majorité des cas, les personnes rencontrées sur un bidonville y vivent. Je précise dans la majorité des cas car il est aussi fréquent de rencontrer sur les bidonvilles des personnes qui sont logées via le 115 ou ont un logement social et qui par conséquent n'habitent pas sur le bidonville. Dans ce cas, ces personnes n'entrent pas dans le champ de l'étude et le questionnaire n'a pas à être passé. Cette question n'est donc pas adaptée aux habitants des bidonvilles mais par manque de temps, les enquêteurs n'ont pas tous pu recevoir l'information.

Une question de la partie « observation » du questionnaire a été introduite dans cette partie de l'analyse (la question sur le type d'abri habité), c'est pourquoi, le nombre total de réponses pour cette question correspond au nombre total de personnes recensées sur les 2 terrains d'enquêtes « rues », « bidonvilles », et n'inclut pas la déduction des personnes qui n'ont pas donné leur consentement, dans la mesure où cette question ne nécessite pas la réalisation d'entretiens pour y répondre.

Dans chacun des cas, les taux de réponse effectifs et de non-réponse sont précisés. Lorsque l'effectif est inférieur ou égal à 100, les données sont exprimées en chiffre. Lorsqu'il est supérieur, des pourcentages peuvent être réalisés.

PARCOURS DE RUE : HABITAT ET VILLE DE RÉSIDENCE

Plusieurs questions précisent le parcours de rue des personnes rencontrées. Elles se regroupent en deux sous-thématiques. La première précise les parcours des personnes sans-abri (le type d'abri, la durée de vie à la rue et les raisons qui les ont conduites au sans-abrisme). La seconde vient questionner les pratiques d'ancrage ou d'errance de la personne rencontrée, par rapport à son habitat (type d'abri), puis aux dispositifs d'hébergement d'urgence. La notion d'errance mérite d'être précisée car elle renvoie à un univers du vagabondage, qui n'est pas celui mobilisé ici (Achard, 2016). Il s'agit de questionner l'errance institutionnelle, soit les pratiques d'allers-retours dans des dispositifs d'hébergements.

L'habitat

Il est d'usage d'entendre dire que les personnes sans-abri sont dans des pratiques d'errance, entendue au sens de passage ou saisonnalité. Pour appréhender objectivement ces pratiques, quatre questions le permettent dans le questionnaire, deux respectivement sur l'habitat et deux autres sur la ville de résidence.

Tout d'abord, le questionnaire invite la personne à préciser « le lieu où elle pense passer la nuit », avant d'analyser le rapport temporel entretenu à celui-ci. Cette question nécessite quelques précisions méthodologiques. Cette question apparaît deux fois dans le questionnaire : dans la partie « observation » obligatoire à remplir, et dans la partie « entretien ». Cette question a fait l'objet de recodages afin que les diverses dimensions de l'abri puissent ressortir. En effet, lorsque la personne ou la tente a été recensée dans un bois et/ou un parc/espace vert, il semble nécessaire que les deux dimensions (tente et bois/espace verts) soient traitées. Et les différentes réponses à la question ne le permettent pas. La dimension « tente » est exclusivement associée à la dimension « rue ».

La question comporte un autre biais potentiel lors de la passation du questionnaire : il s'agit de comprendre où la personne va passer la nuit et non pas de situer le lieu où la personne a été rencontrée. Néanmoins pour les personnes avec qui un échange n'a pas pu être amorcé, la réponse n'a pu être complétée.

La question propose 18 réponses (dont autres). Les réponses autres sont pour la plupart des réponses qui n'ont pas pu être remplies car la personne n'a pas répondu au questionnaire.

OBSERVATIONS : À REMPLIR OBLIGATOIREMENT

O1 – La personne est : un homme une femme Impossible à déterminer

O2 – La personne est âgée de : Impossible à déterminer Moins de 18 ans de 18 à 24 ans
 de 25 à 39 ans de 40 à 54 ans de 55 à 69 ans 70 ans et plus

O3 – La personne est accompagnée de mineurs : Non Oui, préciser le nombre : ... Dont le nombre de mineurs de moins de 3 ans :

O4 – La personne est accompagnée d'un ou plusieurs animaux : Oui Non

O5 – Langue parlée si non francophone :

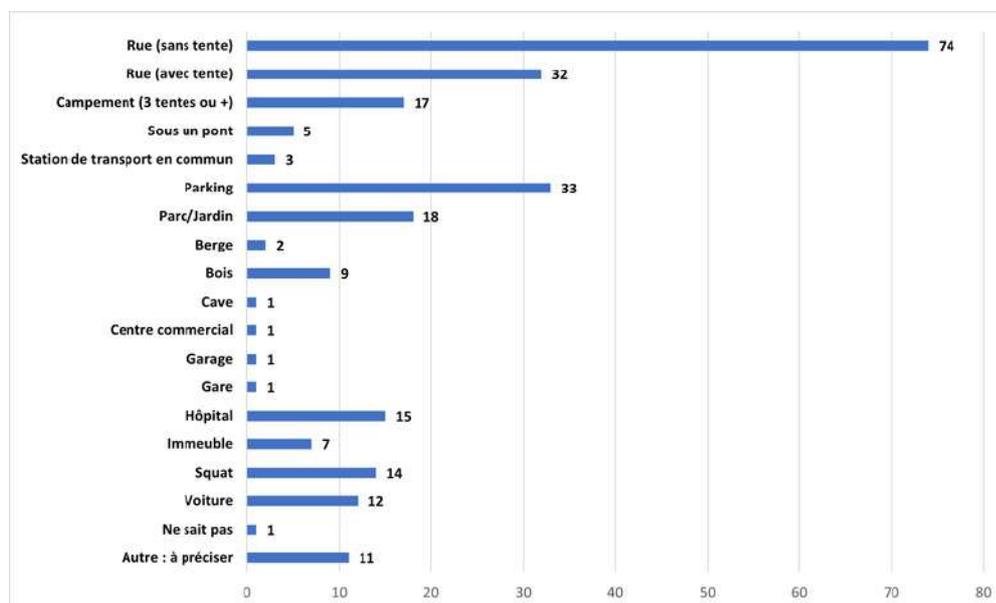
O6 – Heure de la rencontre :

O7 – Lieu de la rencontre (numéro et rue) :

O8 – Type d'abri occupé par la personne si la personne n'a pas pu être interrogée :

Rue (sans tente) Rue (avec tente) Station de transport en commun Gare Cave
 Campement (3 tentes ou +) Bidonville Hôpital Bois Parc/Jardin
 Immeuble Centre commercial Parking Voiture Sous un pont Berge
 Autre/ à préciser :

Q0 - Où pensez-vous passer la nuit?

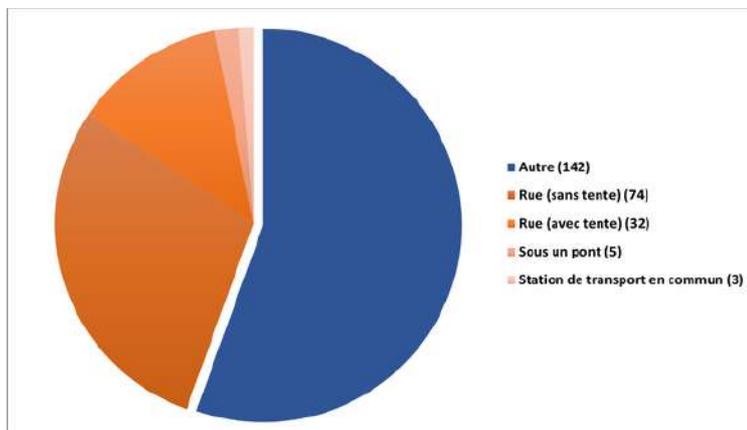


Base de données NDLS/Rue. Effectif total échelle Métropole : 267 personnes.
Taux de réponse : 96% (11 non réponses)

Rue

Un peu moins de moitié des personnes dorment dans la rue : 114/267 **dont 17 femmes**

Part des personnes qui dorment dans la rue

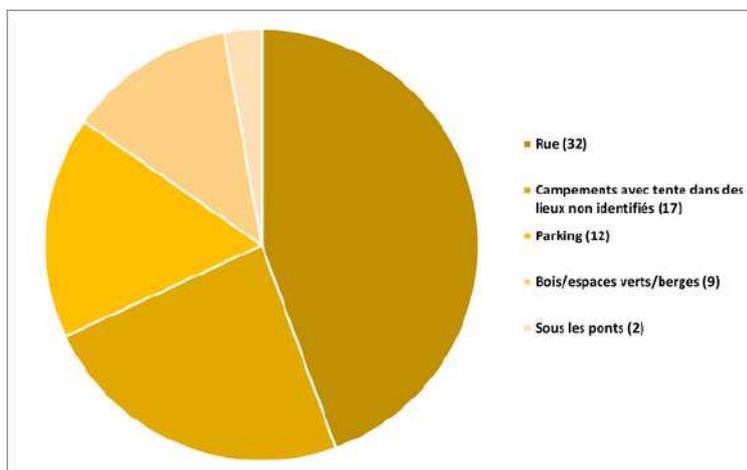


Tentes

Près d'un tiers des personnes dorment en tente (72/267), soit 27%

Le nombre de personnes en tentes recensées a été multiplié par 2 par rapport à l'édition 2022 de la nuit de la solidarité (31 personnes recensées en tentes en 2022).

Part des personnes qui dorment en tente

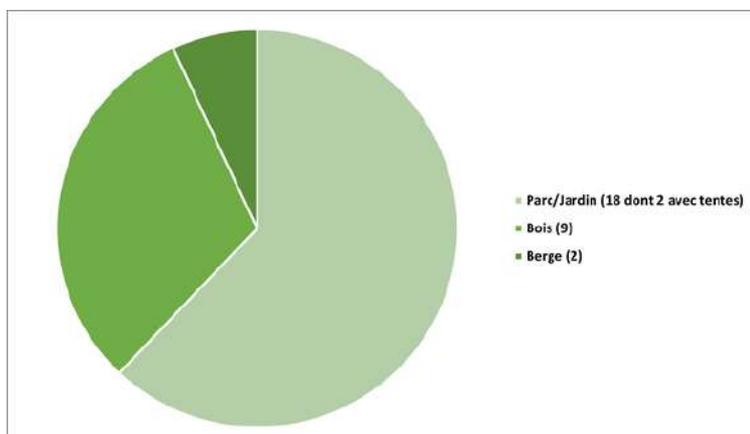


Espaces verts

29 personnes dorment dans des espaces verts dont une majorité sont dans des quartiers urbains

Là aussi, l'enquête de cette année a permis de mieux recenser ces situations, qui étaient au nombre de 5 dans le rapport NDLS 2022.

Part des personnes qui dorment dans des espaces verts



CHU

15 personnes dorment sur les différents sites du CHU de Montpellier

Voitures

12 personnes ont été vues dans des voitures

Immeubles

7 personnes ont été recensées dans des immeubles dont 3 ont précisé dormir dans le local électrique

Bidonvilles

30 personnes rencontrées dorment sur le bidonville

Ponts

Peu de personnes ont été recensées **sous les ponts** (5 contre 13 en 2022). Cette situation peut s'expliquer par l'installation de gros blocs sous les ponts par la métropole de Montpellier en novembre 2021, mais aussi par un biais méthodologique, une seule réponse possible à cette question a peut-être induit en erreur les enquêteurs.

Base de données NDLS/Rue. Effectif total échelle Métropole : 267 personnes (11 non réponses. Taux de réponse : 96%)



FOCUS FEMMES

Sur 36 questionnaires :

- **La moitié dort dans la rue** : 17. Les 12 femmes qui ont précisé dormir dans la rue sans tentes, ont été rencontrées dans les secteurs sud-ouest de la ville de Montpellier (1ère couronne après le centre historique).
- 1/3 précise dormir dans un lieu « couvert » (parkings, squat, voiture, campement, hôpital) soit 12/36 femmes.

Les résultats mettent en évidence qu'en comparaison avec l'édition 2022 de la NDLS, certains lieux ont été mieux couverts, de manière plus qualitative (se reporter à la section sur la couverture géographique), **notamment les parcs, les espaces verts, les jardins, le CHU et la gare.**

Cette meilleure couverture s'explique par plusieurs facteurs :

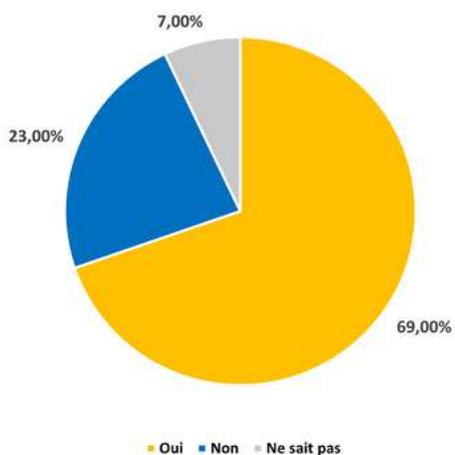
- l'autorisation par la SNCF de la présence d'enquêteurs dans la gare (l'accès aux quais n'a pas pu être possible) ;
- le travail de coordination avec le CHU qui a permis la présence de personnels du CHU sur le temps d'enquête ;

- l'ouverture exceptionnelle des parcs et jardins la nuit par Montpellier méditerranée métropole ;
- le travail de préparation minutieux des secteurs d'enquête et de répartition des bénévoles par équipes, avec deux associations locales (Samu social et la cloche) et une bénévole ;
- savoir repérer qui des bénévoles inscrits se sent confiant pour aller enquêter la nuit dans un parking et/ou un espace vert.

Cette année, le travail avec Occitanie Méditerranée Habitat (OMH) et ACM Habitat n'a pas pu avoir lieu, les postes des personnes en charge du dossier l'année passée étaient en vacance.

Une deuxième question vient préciser le rapport temporel entretenu à ce lieu où les personnes disent passer la nuit : s'agit-il d'un lieu fixe, régulier, ou fréquenté de manière occasionnelle ?

Q3 - Selon la réponse donnée à la Q0 (Où pensez-vous passer la nuit ?) : Est-ce ici que vous dormez le plus souvent ?



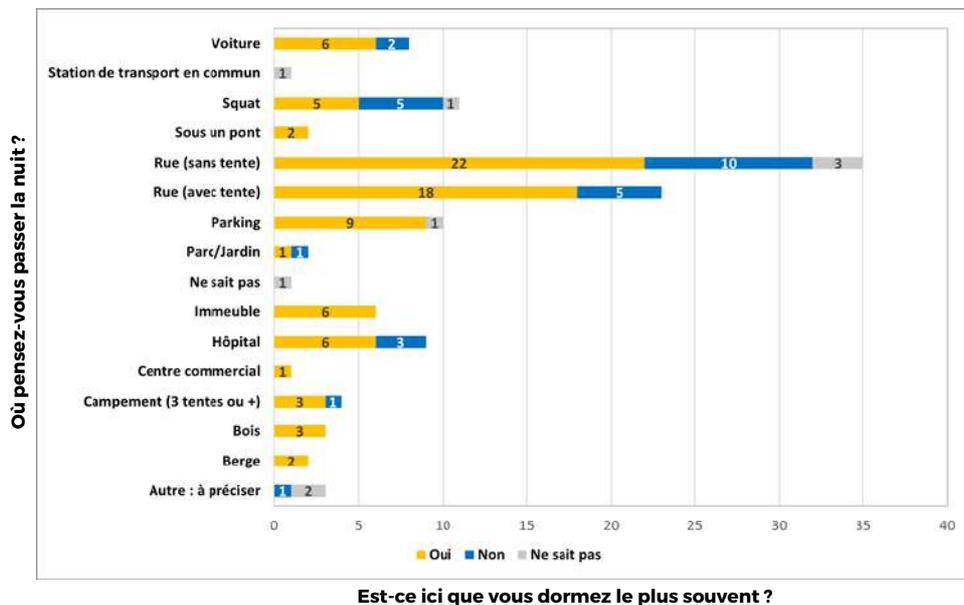
Base de données NDLS/Rue. Effectif total échelle Métropole : 123 personnes (2 non réponses)

69%

des personnes rencontrées dans la rue dorment régulièrement dans le même lieu

Malgré l'échantillon restreint sur lequel ces statistiques portent, le résultat traduit une tendance forte aux pratiques d'ancrage : 84/123 personnes (69%) dorment régulièrement dans le même lieu. Ces résultats invitent à se demander si les pratiques d'ancrage ou d'errance des personnes rencontrées dans la rue lors de l'enquête, varient selon le type d'endroits et/ou d'abris de nuit. Les résultats croisés confirment que le lieu de nuit divers soit-il constitue un ancrage quotidien et régulier.

Ancrage selon le type d'endroits et/ou d'abris de nuit



Base de données NDLS/Rue. Effectif total échelle Métropole : 123 personnes (2 non réponse)



FOCUS BIDONVILLES

Pour les bidonvilles, comme cela a été indiqué dans l'introduction de cette partie du rapport et le développement sur la présentation des bidonvilles, ces deux questions ne sont pas adaptées car **les habitants rencontrés sur chacun des bidonvilles y sont installés depuis à minima 5 mois pour les plus récents bidonvilles** (bidonville Avenue de Maurin) et au maximum depuis plus de 10 ans.



FOCUS FEMMES

15/20 femmes précisent dormir le plus souvent dans le même lieu. La moitié de ces lieux sont des logements couverts (parking, squat, campement, voiture), l'autre moitié, la rue sans tente.

Raisons et durée d'errance

Trois principales questions du questionnaire permettent d'apporter des éléments de réponse. La première et la seconde, portent sur la durée de vie à Montpellier, puis sans logement personnel. La troisième questionne les motifs qui ont conduit les personnes à vivre sans logement personnel.

De manière transversale aux deux bases de données, une principale tendance se dégage :

une longue durée de présence sur Montpellier pour la majorité des personnes.



FOCUS BIDONVILLES

Pour les habitants des bidonvilles :

- **28/30 ont répondu y vivre depuis plus de 5 ans**
- 2 n'ont pas répondu mais ont précisé « expulsion locative » à la question des raisons de leur situation résidentielle.

Les habitants des bidonvilles où ont été réalisés les questionnaires habitent la ville de Montpellier depuis le milieu des années 2000, depuis bientôt 20 ans.

Ce constat vaut sûrement également pour les personnes sans-abri rencontrées dans la rue le soir de la Nuit de la solidarité. Cette question mériterait d'ajouter deux variables depuis plus de 10 et 20 ans. Elle renseigne sur la durée de vie à Montpellier et n'apporte pas d'informations sur la durée de vie à la rue, ce que permet de creuser la question suivante[1].

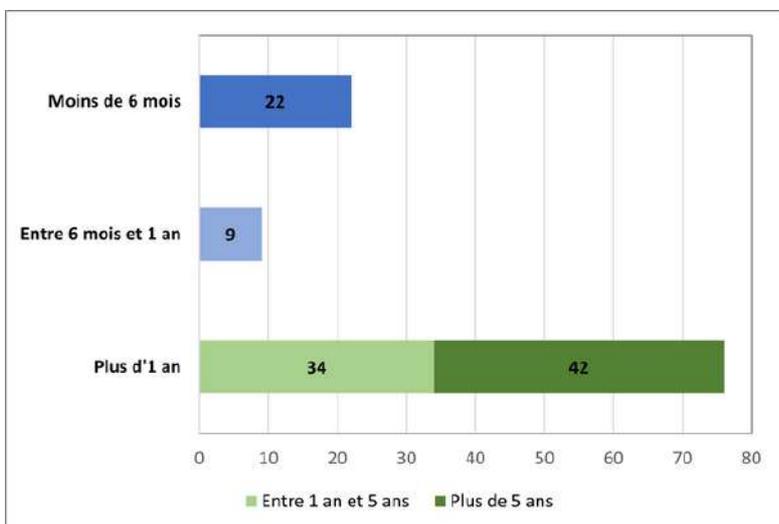


FOCUS RUE

- **2/3 vivent à Montpellier depuis plus d'un an** (soit 76/113 personnes) **dont 42 depuis plus de 5 ans** (les résultats sont similaires à ceux de l'édition 2022)
- Une autre tendance se distingue de cet échantillon : 22 personnes vivent à Montpellier depuis moins de 6 mois.

Sur les **6 autres communes de la métropole** : une tendance majeure : sans-abrisme de longue durée. Les personnes sont installées depuis plus de 5 ans dans les communes respectives (Castelnau/4 ; Lattes/2 personnes ; Villeneuve/1 personne).

Q4 - Depuis combien de temps vivez-vous dans la ville de Montpellier ?



Base de données NDLS/Rue. Effectif total : 113 personnes (5 non réponses, 1 NSSP)



FOCUS FEMMES

- **13/19 vivent à Montpellier depuis plus d'1 an dont 7 depuis plus de 5 ans**
- 5 vivent à Montpellier depuis moins d'un an dont 3 moins de 6 mois
- 1 vit à Grabels depuis moins d'1 an et plus de six mois

[1] Comme pour la précédente question, la question « Depuis quand êtes-vous sans logement personnel ? » propose 8 variables temporelles avec une seule réponse possible (dont 7 de durée et 1 « ne sait pas »).

Depuis quand êtes-vous sans logement personnel ?

Pour les personnes de l'échantillon rue :

- 2/3 des personnes rencontrées sont sans logement personnel depuis plus d'un an dont 32 depuis plus de 5 ans (dont 4 femmes)
- Comme pour l'édition 2022, une seconde tendance est à relever, même si elle se situe dans des proportions moindres : 20 personnes sont sans logement personnel depuis moins de six mois (dont 4 femmes), dont 4 depuis moins d'une semaine.

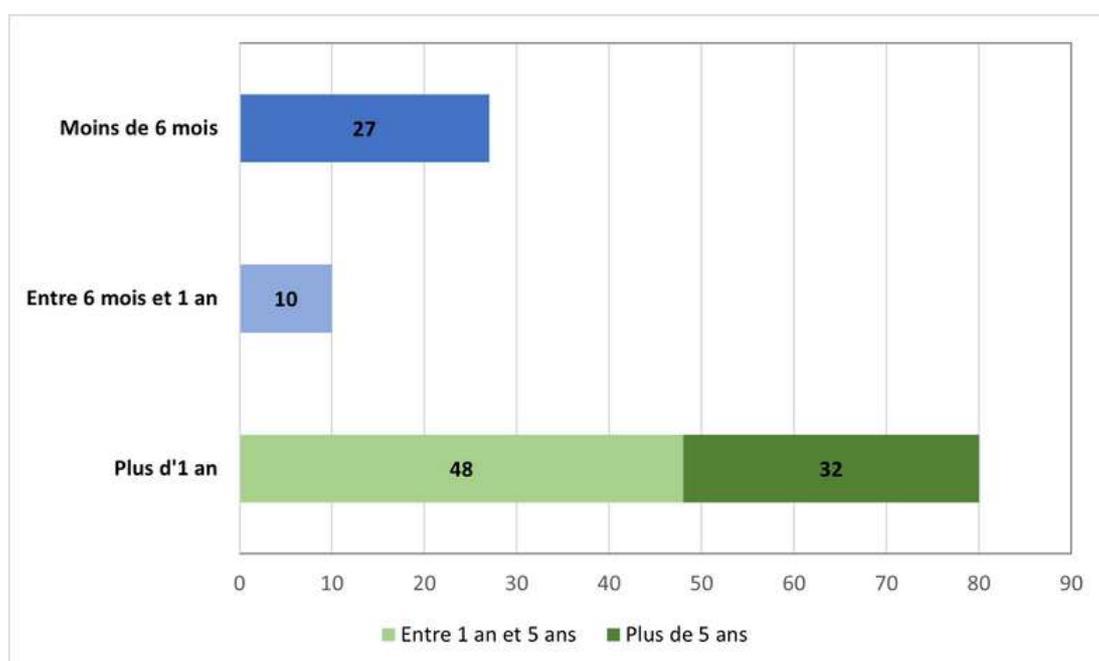
Les analyses suivantes combinent les résultats des deux questions précédentes afin de préciser davantage ces trajectoires. Deux tiers des personnes de l'échantillon rue de l'enquête NDLS sont sans logement personnel depuis plus d'un an dont 83% habitent Montpellier depuis à minima un an. 41 personnes sont à Montpellier, sans logement personnel depuis plus de 5 ans dont 5 depuis toujours.

Comme pour la précédente question, de manière transversale aux deux bases de données, une principale tendance se dégage :

une majorité de personnes sont sans logement personnel depuis plus d'un an dont une majorité le sont depuis plus de 5 ans.

Ces résultats montrent qu'à cette période semi-estivale, les personnes rencontrées par les enquêteurs sont pour une minorité en situation de saisonnalité, et semblent à l'inverse, être un public montpelliérain de longue date.

Q5 - Depuis combien de temps êtes-vous sans logement personnel ?



Base de données NDLS/Rue. Effectif total : 123 personnes (3 non réponses, 3 NSSP)



FOCUS BIDONVILLES

A la question "Q5 - Depuis combien de temps êtes-vous sans logement personnel ?", les habitants des bidonvilles ont répondu pour une majorité :

- **Plus de 5 ans (x21)**
- Entre 1 et 5 ans (x3)
- Entre 3 et 6 mois (x2 = un couple)

Ces résultats mettent en évidence la tendance principale qui caractérise la situation résidentielle des personnes installées en bidonville : à savoir elles habitent le bidonville depuis qu'elles sont arrivées en France, soit une vingtaine d'année. Une majorité d'entre elles n'ont pas connu d'autres formes d'habitat, même si la situation évolue depuis la mise en place de politiques de résorption des bidonvilles.

À ce propos, 15 personnes sur les 24 qui sont sans logement personnel depuis plus d'1 an, précisent ne jamais avoir été hébergées en France, alors que ces 15 personnes sont installées dans 4 bidonvilles créés récemment suite aux politiques d'évacuation fin 2021. Sur ces 15 personnes, 10 ont une activité déclarée, 13 disent avoir une demande de logement social en cours. Sur le rapport au 115, 15 disent ne pas avoir appelé le 115 le jour même et 7 appeler le 115 de temps en temps.

Cela signifie que ces familles sont passées entre les trous de la raquette, et ce pour plusieurs raisons possibles (Legros et al., 2024) :

- Refus des hébergements à l'hôtel suite aux politiques d'évacuation, car la situation de l'hôtel s'est avérée inappropriée (pas de possibilité de cuisiner, chambres souvent insalubres, présence de nuisibles, promiscuité, etc.)
- Au vu de ces différents éléments, il est fort probable que suite aux politiques d'évacuation, ces personnes aient préféré s'installer de manière stable sur un autre bidonville, qui leur offre une stabilité résidentielle sur laquelle ils ne peuvent compter en étant relogées à l'hôtel.
- Ces familles n'ont visiblement pas fait partie de celles qui ont été relogées dans le cadre des politiques d'habitat intercalaire. Sur ce point, les éléments du questionnaire ne nous permettent pas d'aller au-delà de l'analyse, à savoir s'ils ont été positionnés sur ces habitats ou pas.

La majorité

des habitants des bidonvilles
habitent le bidonville

depuis leur arrivée à Montpellier, depuis plus de 20 ans

Plusieurs hypothèses peuvent justifier la situation des 3 personnes mentionnant être sans logement personnel depuis 1 à 5 ans :

- être arrivé directement de Roumanie il y a moins de 5 ans ou d'une autre ville en France, où elles étaient précédemment installées ;
- avoir intégré un dispositif d'hébergement, (hypothèse à écarter car les personnes ont répondu non à cette question).
- ne pas avoir renseigné la réelle durée de présence sans logement personnel.

Le couple qui précise être sans logement personnel depuis une courte durée est une situation intéressante à questionner car elle met en avant une situation plus récente vécue par certaines familles installées sur les bidonvilles à Montpellier. Il s'agit de l'ouverture des places en CHRS et autres dispositifs d'hébergement et de réinsertion sociale via le logement aux habitants des bidonvilles, originaires en majorité de Roumanie. Jusqu'en 2017-2018, l'accès de ces familles à ces dispositifs de réinsertion via le droit commun était quasiment impossible pour diverses raisons dont la principale repose sur la mise à distance du droit commun de ces citoyens. En témoigne la mise en place du village de transition La Rauze, en 2022, considérant une transition (un sas) nécessaire entre l'habitat en bidonville et l'intégration d'un logement pérenne (Legros, 2010). Cette ouverture est liée à la mise en place de la mission résorption des bidonvilles qui se traduit à Montpellier par le financement de plusieurs postes de travailleurs sociaux au sein de diverses associations.

Ce couple précise être sans logement personnel depuis une courte durée car il a bénéficié d'une place en CHRS (ce qu'ils précisent à la réponse Q7), qui s'est soldée par une expulsion locative suite à des « problèmes de cohabitation ». Ce couple précise avoir renoncé à appeler le 115.

La perte du logement personnel : 2 principaux motifs

Plus des deux-tiers des personnes rencontrées sont sans logement personnel, pour cause de rupture résidentielle (90 personnes) :

↳ Ruptures résidentielles

- **En lien avec deux types de liens rompus :**

Familiaux : 33/123 personnes (dont 11 femmes concernées). 4 personnes qui précisent un motif de décès de le/la compagne ou parent

Connaissances/amis (logement chez des tiers) : 14 personnes

- **Expulsion locative** : 17 (dont 3 femmes)

↳ Situation de mobilité géographique

Pour les personnes migrantes arrivées à Montpellier sans logement : 24 (dont 3 femmes).

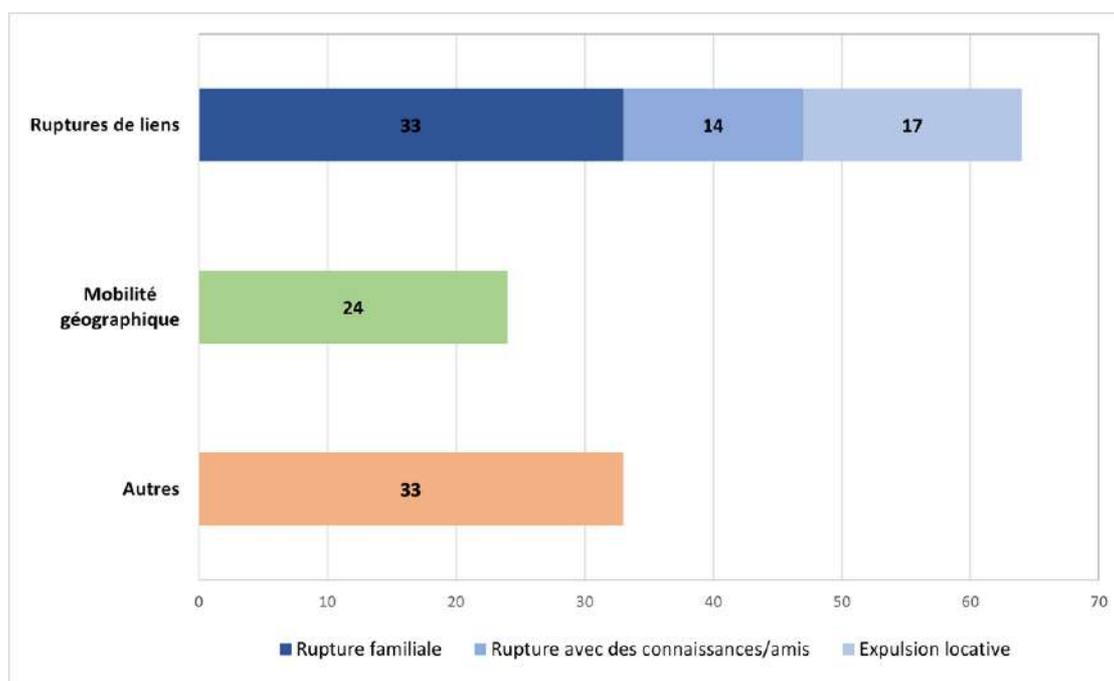
16 personnes précisent aussi plusieurs motifs à la fois, tels : perte d'emploi et ruptures résidentielles.



FOCUS FEMMES

Les travaux de chercheurs ont mis en évidence que les trajectoires de femmes témoignent de fortes violences, plus prégnantes que pour les hommes et ce dès l'enfance. Comme le constatent M. Loison-Leruste et G. Perrier (2019) dans le cadre des différentes statistiques réalisées auprès des sans-domicile ou sans-abri, peu de questions traitent de la violence et notamment retracées à travers des trajectoires familiales. Dans l'échantillon des 20 femmes qui ont consenti à répondre au questionnaire, 4 précisent être sans-abri suite au départ du domicile familial. Elles sont âgées entre 18 et 39 ans dont 2 d'entre elles ont entre 18 et 24 ans et l'une d'elle précise être partie pour cause de « beau-père pédophile ».

Q6 – Pour quel(s) motif(s) vous êtes-vous retrouvé la première fois sans logement personnel ?



Base de données NDLS/Rue. Effectif total : 123 personnes (4 non réponses, 8 NSSP)

SITUATION DE RUE ET HÉBERGEMENT :

Une précarité résidentielle ponctuée d'allers-retours ?

Deux questions du questionnaire (dont une optionnelle) interrogent plus en amont les parcours de rue dans leur globalité, à savoir si les personnes font face à des parcours de rue linéaires, en continuité et sans rupture avec des formes d'hébergement ou si à l'inverse, leurs parcours sont entrecoupés par des allers-retours dans des hébergements et/ou dispositifs de réinsertion sociale.

Les résultats présentés ci-dessous portent sur deux bases de données, celle des personnes en situation de rue et des habitants des bidonvilles.



FOCUS BIDONVILLES

À la question « **Quand avez-vous été hébergé ou logé la dernière fois en France ?** », **15 personnes** (7 couples et 1 personne) **ont répondu à la négative** et **12 personnes** (6 couples) **à l'affirmative**. Il s'agit de 6 couples, installés sur 3 bidonvilles qui ont été évacués en septembre 2021. Sur ces 6 couples, 4 précisent quel était cet hébergement :

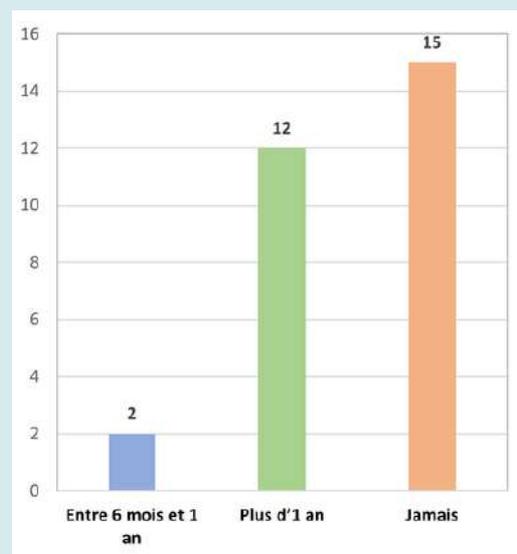
- un centre d'hébergement (x3 couples)
- gymnase

Le gymnase étant une mise à l'abri exceptionnelle, ce dispositif est à distinguer de celui du centre d'hébergement. L'accès aux hébergements d'insertion est donc une situation minoritaire pour l'échantillon bidonville rencontré (5/15 couples dont 4 ont des enfants de moins de 3 ans). Ces résultats confirment la tendance détaillée pour la question précédente et dans le développement sur l'accès privilégié des familles avec des enfants de moins de 3 ans aux dispositifs d'hébergement et d'insertion via le logement.

À noter également que cette question ne permet pas de sonder le rapport des habitants des bidonvilles à leur habitat, et laisse sous-entendre que la seule échappatoire est l'insertion via le logement. À la question libre sur les besoins, 10 personnes soit 5 couples/13 précisent souhaiter 1 logement. Il en est de même pour les personnes sans-abri installées à la rue, le questionnaire ne permet pas de détailler les trajectoires globales de ces personnes ni le lien entretenu à l'habitat.

Les résultats NDLS permettent d'observer qu'une majorité des personnes n'ont pas eu accès à un dispositif d'hébergement et d'insertion depuis une période temporelle conséquente (+ de 6 mois).

Q7 - Quand avez-vous été hébergé ou logé la dernière fois en France ?

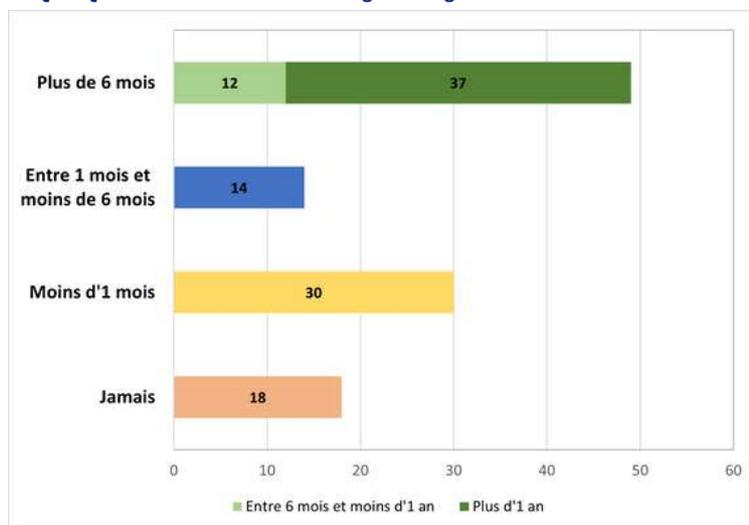


Base de données NDLS/Bidonvilles. Effectif total : 30 personnes (3 non réponses)

Échantillon « rue »

- Quasiment la moitié des personnes déclarent ne pas avoir été hébergé depuis plus de 6 mois (49)
- Un peu moins d'1/3 ont été hébergée il y a moins d'un mois dont 17 moins d'une semaine
- 18 personnes déclarent ne jamais avoir été hébergée
- 14 personnes déclarent avoir été hébergée depuis moins d'un an et plus de six mois.

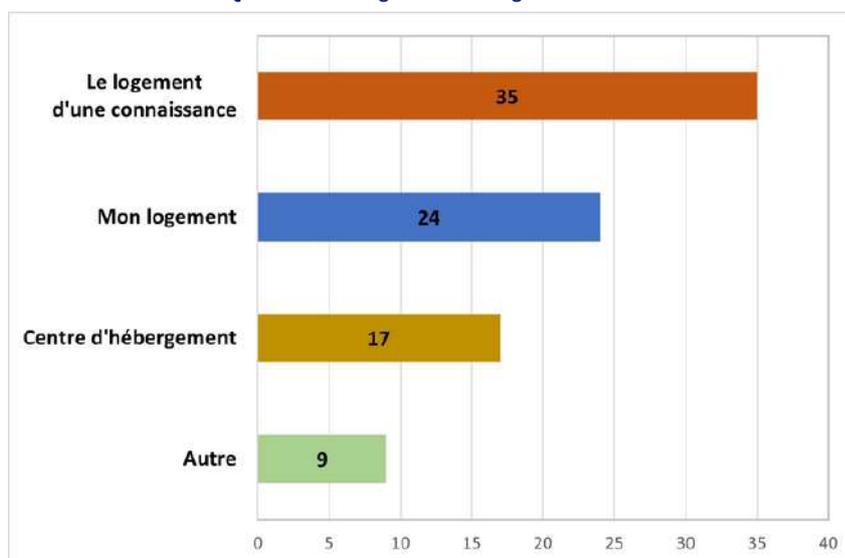
Q7 - Quand avez-vous été hébergé ou logé la dernière fois en France



Base de données NDLS/Rue. Effectif total : 123 personnes (5 non réponses, 7 NSSP)

Quand les personnes ont été hébergées, pour plus de la moitié (59 d'entre elles), c'était dans le cadre d'un réseau d'interconnaissance (logement personnel ou logement d'une connaissance). Sur ces **59 personnes, la moitié (27) précisent ne pas appeler le 115** (avoir renoncé, ne jamais avoir appelé), aucune d'entre elles n'a appelé le jour même. **L'autre moitié des personnes précise appeler de temps en temps (21) et tous les jours (9)** dont 12 le jour même.

Q8 – Cet hébergement ou logement était



Base de données NDLS/Rue. Effectif total : 93 personnes (4 non réponses)

Le croisement de ces différents résultats permet d'affirmer deux tendances :

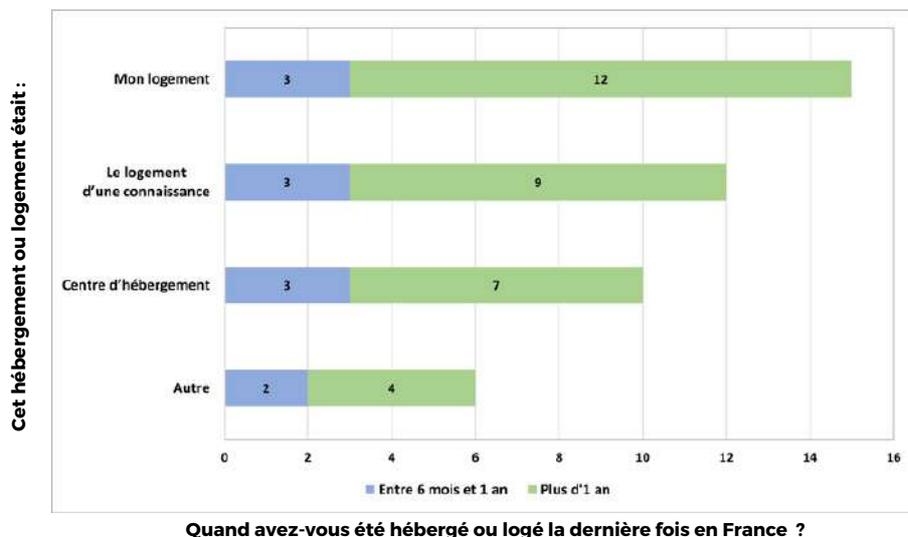
- D'un côté, **une offre présente** et des personnes qui continuent de la solliciter
- De l'autre, **un non accès à l'hébergement et/ou à un logement** qui semble relever de pratiques de non recours ou d'une inadéquation de l'offre (Lévy, 2018 ; Lévy et Vial, 2017).

De nombreux travaux dans le champ du sans-abrisme traitent cette question du « refus d'hébergement » (Gardella, 2023 : 243). E. Gardella y consacre un chapitre dans son ouvrage soulignant que « pour comprendre sociologiquement le refus d'hébergement, il faut éviter toute réduction à la négativité (soit par la désocialisation, soit par la seule critique des hébergements). En effet, le refus d'hébergement se comprend depuis une adhésion en partie positive à ce que les personnes sans-abri appellent "la rue" ». Cette analyse permet de faire le lien avec la question sur la place des liens sociaux et des réseaux d'interconnaissance, ce que E. Gardella décrit comme « un monde de relations personnalisées », qui fait partie inhérente de cette adhésion positive « à la rue ».

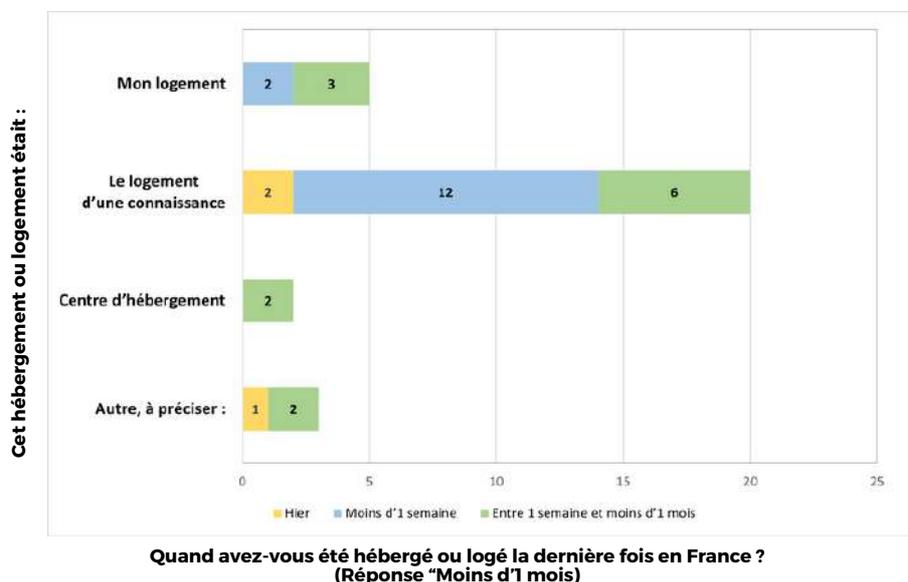
Pascale Pichon évoque un « sentiment de relégation sociale [...] qui peut être plus aigu dans une structure collective n'offrant aucune condition décente que dans un abri affichant, dans son agencement intime, le résultat des compétences mises en œuvre pour survivre et se maintenir. Au moins, dans le second cas, l'individu peut-il évaluer ses capacités alors que dans le premier il risque de se voir dépossédé de tout, jusqu'au sentiment de n'être plus qu'un numéro. » (Pichon, 2007 : 187-188).

Sur le croisement des 2 questions : « Quand avez-vous été hébergé ou logé la dernière fois en France » et « Cet hébergement ou logement était » :

- Quasiment la moitié des personnes déclarent ne pas avoir été hébergées depuis plus de 6 mois (49).
- Sur 49 personnes, pour la moitié des personnes il s'agit d'une rupture résidentielle d'un domicile (27) et dans 10 situations d'un centre d'hébergement.



Base de données NDLS/Rue.
Effectif : 49 personnes



Dans le cas d'hébergement ou de logement récent (moins d'un mois), c'est le même levier qui ressort, celui d'un logement via le réseau d'interconnaissance (qu'il soit familial ou amical/connaissances) pour 20/30 personnes contre 2 personnes en centre d'hébergement.

Base de données NDLS/Rue.
Effectif : 30 personnes

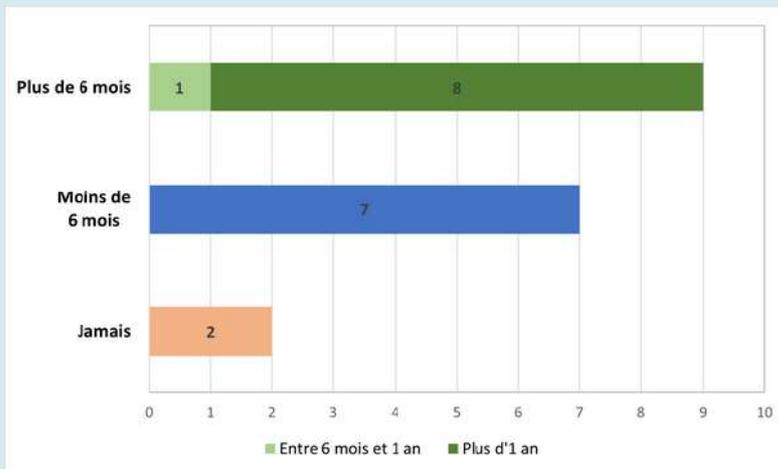


FOCUS FEMMES

Deux tendances s'observent, les femmes ont été hébergées :

- il y a moins de 6 mois (7)
- il y a plus de 6 mois (9) dont 8 plus d'un an

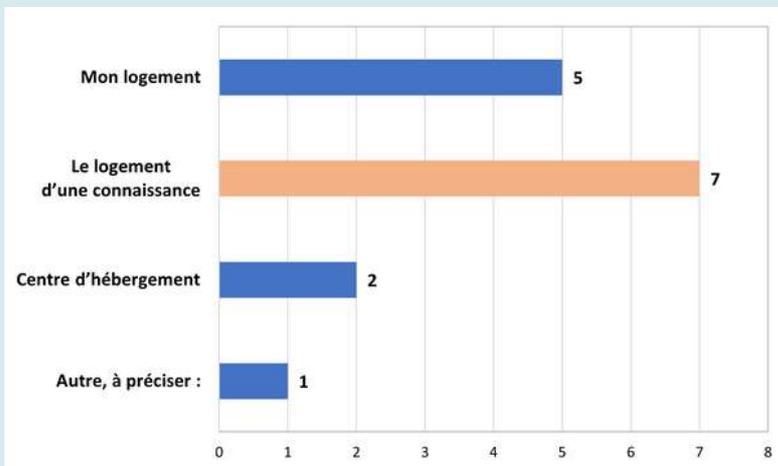
Q7 - Quand avez-vous été hébergé ou logé la dernière fois en France (échantillon femmes)



Les femmes rencontrées semblent donc pour une partie (26%) en situation de non recours et installées de longue durée dans la rue.

Base de données NDLS/Rue/Femmes. Effectif total : 19 personnes (1 non réponse)

Q8 - Cet hébergement ou logement était (échantillon femmes)



Sur les 5 femmes qui répondent "mon logement", 4 sont à la rue depuis plus d'un an et 1, entre 6 et 1 an.

Base de données NDLS/Rue/Femmes. Effectif total : 15 personnes (5 non réponses)

Sur les 4 femmes qui ont des enfants :

- 2 n'ont pas répondu à la question de l'hébergement

Les 2 autres ont précisé :

- Avoir été hébergée il y a moins d'une semaine, elle est à Montpellier et sans logement personnel depuis moins d'un an.
- Ne jamais avoir été hébergée, elle est arrivée il y a moins de 3 mois à Montpellier.

Là aussi l'échantillon de la NDLS ne permet pas de traiter le lien de causes à effets entre "offre d'hébergement et sexe", développé dans la littérature scientifique (Loison-Leruste et Perrier, 2019). Les travaux de collègues montrent que « la variable sexe est heuristique pour l'analyse de leurs trajectoires résidentielles au sein des structures d'hébergement », intitulant le sous-titre d'un paragraphe de leur article « La protection des femmes sans domicile : une prise en charge institutionnelle genrée » (M. Loison-Leruste et G. Perrier, 2019 : 92). Ce constat nous amène à comparer les résultats de la question « avez-vous été hébergé récemment » selon le sexe (diagramme en page suivante).



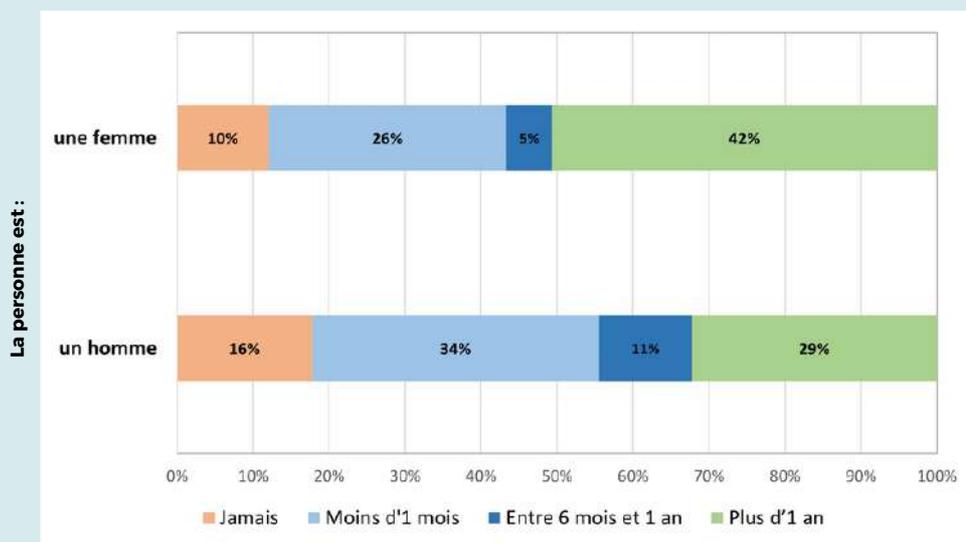
FOCUS FEMMES

Dans le cas de notre échantillon, les résultats ne permettent pas d'observer ces tendances et montrent la limite de la portée de l'enquête Nuit de la solidarité.

103 hommes ont consenti à répondre au questionnaire contre 20 femmes, les pourcentages réalisés ci-dessous porte sur ce total d'échantillon respectif à chacun des sexes :

- 34% d'hommes ont été hébergés il y a moins d'un mois contre 26% de femmes avec une nette proportion de femmes en plus qui ont été hébergées il y a moins d'une semaine (21% contre 10%).
- Depuis moins de 6 mois et plus d'un mois, la tendance est similaire, environ 12% vs 11% pour les femmes
- Entre 6 mois et 1 an : 11% d'hommes contre 5% de femmes.
- À l'inverse, davantage de femmes précisent ne pas avoir été hébergées depuis plus d'un an (42% vs 29%).

Dernier hébergement en France selon le sexe de la personne



Quand avez-vous été hébergé ou logé la dernière fois en France ?

Base de données NDLS/Rue. Effectif total : 123 personnes (5 non réponses ; part de NSSP : 10%)

ACCÈS AUX DROITS ET AUX RESSOURCES

L'accès aux droits et les ressources des personnes sont déclinés à travers 5 focus : le rapport au 115 (le numéro d'urgence sociale), l'accompagnement social, la santé, les besoins du quotidien et les ressources financières. Au total, 14 questions permettent de cibler le rapport aux droits et les ressources des personnes.

Dans la continuité des analyses présentées jusque-là, les données sont traitées de manière singulière à chacune des bases de données et de manière commune, selon les questions et la pertinence de la lecture des résultats de manière globale.

L'accès aux droits est étroitement lié à l'appartenance citoyenne :

les ressortissants hors union européenne n'ont pas les mêmes droits que les citoyens français.

C'est pourquoi, tant que faire se peut, les questions des droits et du pays ressortissant sont croisées.

RESSOURCES FINANCIÈRES

La question de l'activité économique est surtout abordée du point de vue des ressources financières, et n'interroge pas directement l'accès à cette activité, à savoir, si les personnes sont suivies par pôle emploi ou d'autres structures de réinsertion par l'activité économique.

Ces ressources peuvent être étroitement dépendantes du pays ressortissant :

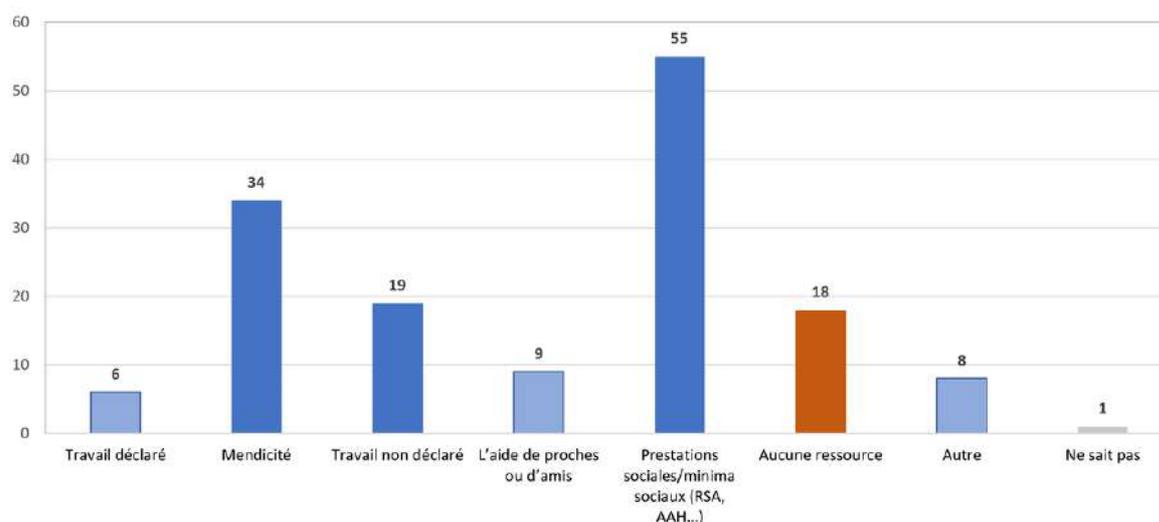
un citoyen non européen peut plus difficilement accéder au marché du travail qu'un citoyen français.

BIAIS MÉTHODOLOGIQUES

Cette question comporte plusieurs biais méthodologiques. Afin que les personnes répondent en toute honnêteté et transparence, il faut plusieurs conditions réunies, dont l'établissement d'une relation de confiance entre l'enquêteur et la personne enquêtée, dynamique qui est étroitement liée à la manière dont l'enquêteur vit la relation d'enquête. Nombreux bénévoles ont fait remonter se sentir mal à l'aise et intrusifs à l'idée de poser certaines questions.

Dans le cas des bidonvilles, la situation est encore différente car les enquêteurs ont été accompagnés sur le terrain d'enquête par les travailleurs sociaux de l'association en charge de résorber le bidonville. Pour ces habitants, les enquêteurs et les travailleurs sociaux travaillent ensemble. Leur parole peut donc être moins libre, afin de répondre aux attentes des travailleurs et espérer une meilleure prise en charge.

Q9 – Avez-vous des ressources financières (travail déclaré ou non, RSA, mendicité, aide de connaissance)



Base de données NDLS/Rue. Effectif total : 123 personnes (3 non réponses)

Ces résultats correspondent à la situation observée lors de l'édition 2022. Une faible minorité de personnes déclare avoir une activité déclarée (6). **Les femmes se retrouvent de manière proportionnelle dans ces deux tendances.**

18 personnes déclarent n'avoir aucune ressource, dont un tiers (6) ont été rencontrées par la même équipe sur un même secteur (et peut s'expliquer par un potentiel biais méthodologique), et 12 autres sur 11 secteurs différents.

Très peu de personnes disent cumuler plusieurs ressources financières, et lorsque cela est le cas, il s'agit de ces deux types de ressources : mendicité et prestations sociales.



Près de la moitié

des personnes rencontrées lors de l'enquête **perçoivent des prestations sociales (55 dont 8 femmes)**

Près d'une autre moitié

des personnes rencontrées lors de l'enquête **pratiquent la mendicité (34) et une activité non déclarée (19 dont 8 femmes)**



FOCUS BIDONVILLES

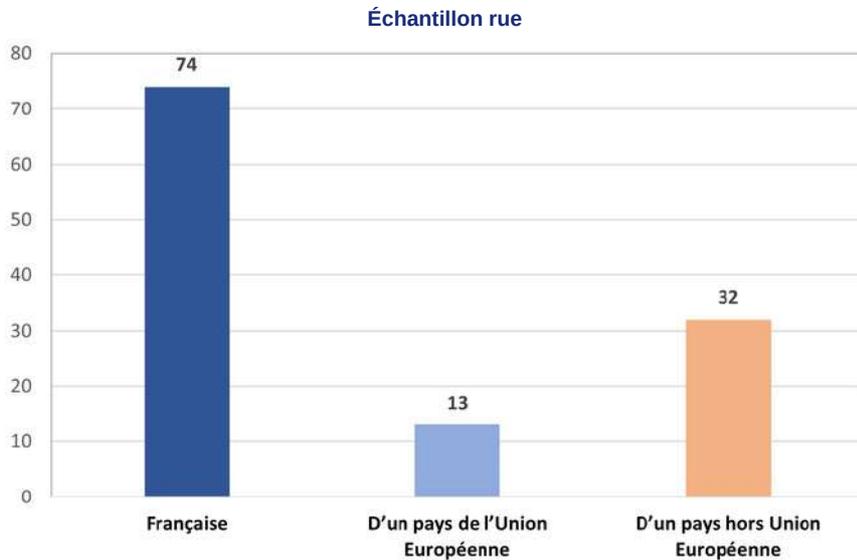
12/15 familles précisent vivre d'une activité déclarée. Parmi ces 12 situations, 2 personnes perçoivent les prestations sociales, et 2 vivent d'une activité non déclarée. 3 individus issus de 3 familles différentes ne perçoivent aucune ressource. **Ces résultats traduisent une nette évolution de l'accès au marché du travail pour les familles roumaines** installées en bidonvilles et ce, en partie, depuis le travail d'accompagnement global effectué par les travailleurs sociaux financés dans le cadre de la mission résorption des bidonvilles. L'obtention de ressources financières est l'un des principaux objectifs de la majorité des Roumains installés sur les bidonvilles de Montpellier et en France, pour lesquels la principale raison qui a motivé la migration, est la recherche de meilleures conditions économiques de vie (Legros et Lièvre, 2018).

Entre le 1er janvier 2007, date d'entrée de la Roumanie dans l'Union Européenne et le 1er janvier 2014, date de la fin des mesures transitoires mises en place par la France, l'accès au marché du travail leur était restreint. Les citoyens roumains précaires installés en France depuis le milieu des années 2000 ont attendu 2014 pour pouvoir s'inscrire à pôle emploi et bénéficier des dispositifs de réinsertion par l'activité économique. Ce qui pendant des années a été considéré par le traitement politique et médiatique comme un refus d'intégration, sur la base de considérations souvent essentialistes ou culturalistes (les Roms, par nature, ne travaillent pas) relevait bien d'une impossibilité d'accès au marché du travail (Fassin, 2014). Les trajectoires des quelques familles rencontrées dans le cadre de la nuit de la solidarité permettent de le souligner.

Ces résultats ne doivent pas masquer une autre réalité encore très présente dans le quotidien de familles roumaines en situation de précarité, et ce même quand certaines accèdent à des logements sociaux et/ou des dispositifs d'hébergement d'urgence et de mise à l'abri (types hôtels) : il s'agit de **la pratique du ferrailage, de l'activité de biffin qui peuvent être exercées de manière déclarée comme non déclarée, puis de la mendicité, travail quotidien encore très présent pour nombreuses familles. La mendicité se réalise** au sein de lieux fixes, choisis et investis chaque jour aux mêmes heures par les adultes en compagnie parfois des enfants. Les personnes sans-abri et les habitants des bidonvilles se partagent souvent l'espace public et les lieux de mendicité convoités. Certains lieux rapportent plus que d'autres et les familles doivent parfois faire leur place parmi les « SDF » pour reprendre leurs termes. Entre eux également, les habitants des bidonvilles se sont répartis l'espace urbain : les familles originaires du milieu rural de Transylvanie, installées pour la plupart sur un bidonville au nord-ouest de la ville, mendient dans le centre historique depuis leur arrivée à Montpellier. Les autres familles, originaires d'une petite ville située au nord de Bucarest mendiaient dans les premiers quartiers aux alentours du centre historique. Plusieurs jeunes adolescents étaient engagés dans des formes de mendicité plus sophistiquée, mobilisant des outils telles pétitions pour sourds et muets. Les types de mendicité varient aussi selon les bidonvilles et l'origine géographique de leurs habitants. La mendicité est une activité économique considérée par les migrants roms roumains comme par les sans-abris comme un « véritable travail, organisé dans le temps et l'espace. Vivre de mendicité, c'est en effet maîtriser un ensemble de discours, de pratiques, de postures, d'horaires, de lieux, de règles qui nécessitent de véritables compétences. » (Loison-Leruste, 2008 et Pichon, 2007 : 148).

PAYS RESSORTISSANT

À la question "êtes-vous de nationalité :", les résultats traduisent des appartenances citoyennes distinctes selon le type d'habitats et/ou abris occupés en France :



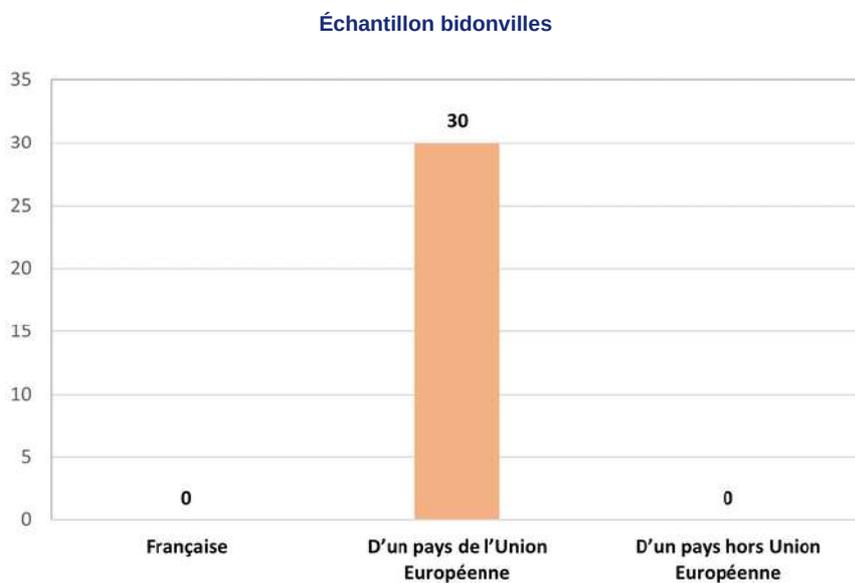
Base de données NDLS/Rue. Effectif total : 123 personnes (3 non réponses)

Un peu moins de 2/3

des personnes sont de nationalité française

FOCUS FEMMES

Les femmes rencontrées sont principalement françaises (15/19)
3 sont ressortissantes d'un pays de l'UE et 1 d'un pays hors UE.



Base de données NDLS/Bidonvilles. Effectif total : 30 personnes

La totalité

des personnes rencontrées dans le cadre de l'enquête NDLS sont originaires de Roumanie

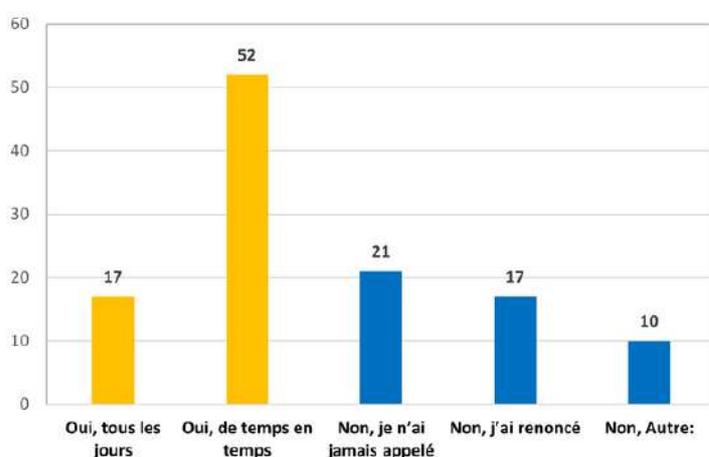
APPEL AU 115

L'appel au 115 est abordé par deux principales questions et deux optionnelles. La première questionne l'appel au 115 de manière générale et temporelle, à savoir à quelle fréquence les personnes appellent ou n'appellent pas ou plus le 115. La seconde porte sur l'accès aux droits et l'appel au 115, à savoir, si les appels au 115 aboutissent et le cas échéant, s'ils s'ensuivent de « solutions ». Pour la seconde question, la raison de l'appel est demandée (maraude, aides alimentaires, autres, etc.).

Les résultats de cette question ne sont pas analysés de manière commune aux deux bases de données car les pratiques des habitants des bidonvilles, en rapport avec l'appel au 115, le numéro d'urgence, diffèrent des personnes à la rue. L'analyse globale des résultats conduirait à conclure à une pratique homogène, sans mettre en évidence les différentes raisons qui conduisent à cet état de fait.

FOCUS RUE

Q11 - Appelez-vous le 115 ?



Base de données NDLS/Rue.
Effectif total : 123 personnes (5 non réponses)

Près de 2/3

des personnes appellent le 115

Au total, 69 personnes déclarent appeler, dont 52 précisent « de temps en temps » et 17 « tous les jours ».

1/3

des personnes ont répondu « non »

(dont 17 personnes précisent avoir renoncé, 21 « ne jamais avoir appelé » et 10 répondent « non » sans préciser davantage).

Ces résultats mettent en évidence que le 115 est assez bien identifié par les personnes rencontrées dans la rue. Elles sont quasiment deux tiers à appeler. Néanmoins, cela n'implique pas que l'appel au 115 fait partie du quotidien des familles. C'est notamment ce que confirme le ratio de 17/123 personnes qui précisent avoir appelé tous les jours soit 14% des personnes rencontrées le soir du 24 mai et les résultats de la seconde question, où 80 personnes déclarent ne pas avoir appelé le jour même contre 30 qui ont appelé.

Q12 - Avez-vous essayé d'appeler le 115 aujourd'hui ?

- 10% répondent à l'affirmative et précisent que le 115 avait une solution (3/30)
- 2/3 personnes ont réussi à les joindre mais ils n'avaient pas de solution
- 17% n'ont pas réussi à le joindre (5/30)

Ces résultats peuvent comporter des biais méthodologiques :

- 17 personnes disent appeler tous les jours mais seulement 12 ont précisé appeler le jour même
- 30 personnes disent appeler tous les jours dont 2 ont répondu avoir renoncé à appeler le 115.

Principales raisons de l'appel au 115

- Pour un hébergement : 17
- Pour une maraude : 1
- Maraude et hébergement : 1
- Pour une autre demande : couverture et/ou pulls : 5
- Ne sait pas : 1



FOCUS BIDONVILLES

9/15 couples ont répondu « positivement » à la question « Appelez-vous le 115 ? », dont 2 « tous les jours » et 7 « de temps en temps ». La majorité de ces couples n'a pas appelé le jour même, seul 2 couples ont appelé le jour même, pour un hébergement, dont 1 précise que le 115 avait une solution et le second, n'en avait pas. Sur les 6 familles qui ont répondu ne pas appeler le 115 en règle générale, aucune précise avoir appelé le jour même :

- 2/3 des habitants ont appelé
- 1/3 n'a pas appelé

Le non recours au 115 sur les bidonvilles s'explique par plusieurs facteurs. La raison de l'appel au 115 diffère. **Les habitants des bidonvilles n'entretiennent pas un même rapport d'urgence à l'hébergement à la nuitée**, étant donné que la plupart d'entre eux sont installés dans des baraques auto-construites sur chacun des bidonvilles. **Pour la majorité, l'appel au 115 était jusque-là associé dans la plupart des situations à une politique d'évacuation des bidonvilles et se soldait par une proposition de relogement à la nuitée à l'hôtel.** Ces propositions de relogement dans le parc hôtelier sont souvent refusées par les familles, car les conditions de vie à l'hôtel alourdissent les tâches quotidiennes, telles que cuisiner.

L'offre proposée par le 115 aux familles est également différente de celle proposée aux personnes sans-abri, appréhendée par le prisme de l'isolement. C'est « à partir de la fin des années 1990, [que] les pouvoirs publics ont commencé à recourir au parc hôtelier pour héberger les personnes accompagnées d'enfant(s) » (Le Méner, 2013 : 9, Carotenuto, 2021 : 10).

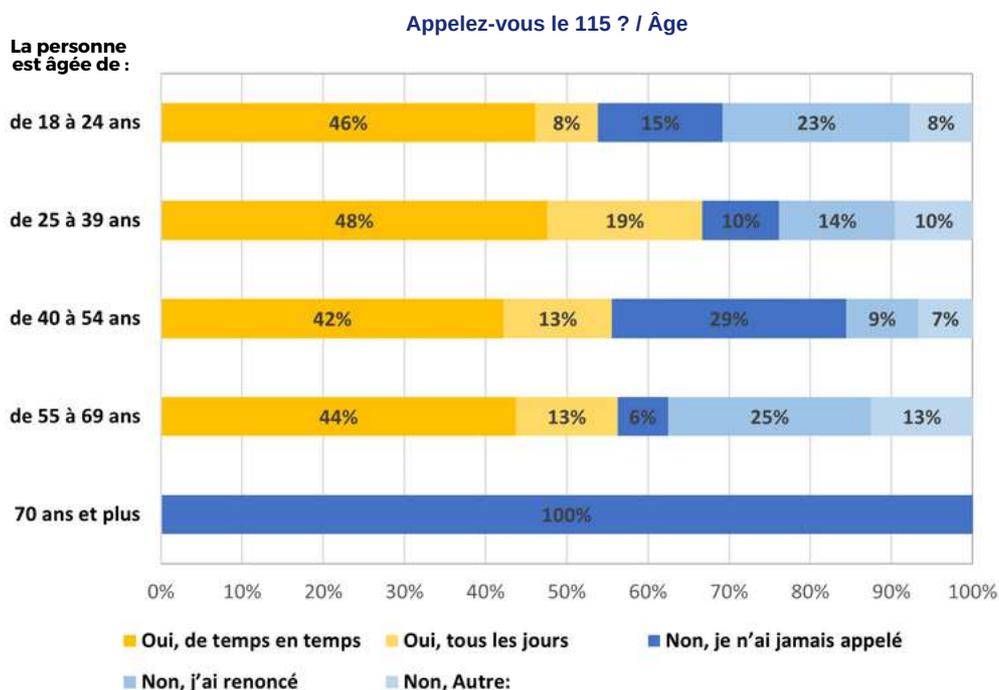
La situation évolue. Suite aux évacuations récentes (2021), même si une majorité de familles se ré-installent sur le même ou d'autres bidonvilles, certaines familles ont accepté d'être relogées à l'hôtel et d'autres ont intégré un dispositif d'habitat intercalaire, également géré par le 115 mais en partenariat avec les associations engagées sur ces bidonvilles.

2/15 familles précisent appeler tous les jours. Ces résultats montrent que certaines familles ont également intégré les codes relatifs au 115, qui consistent notamment à appeler quotidiennement pour être repéré par le 115. C'est notamment pour cette même raison que la plupart des personnes renoncent à appeler, découragées face à l'inadéquation entre les besoins et les places disponibles (Fédération nationale des Samu sociaux, 2021).

Bien que les résultats de l'enquête Nuit de la solidarité ne permettent pas de le démontrer, par manque de données et parce que l'enquête menée auprès des habitants des bidonvilles l'a été auprès d'habitants non hébergés à l'hôtel à l'heure actuelle (même si des proches le sont), la part des familles prises en charge par les dispositifs hôteliers est en nette augmentation, comme le souligne A. Carotenuto-Garot : « en Île-de-France, le nombre de places d'hébergement d'urgence dans des hôtels est passé de 7 191 en 2007 à 26 812 en 2014 (2015) » (2021 : 10) et des rapports associatifs dont celui de la Fondation Abbé-Pierre.

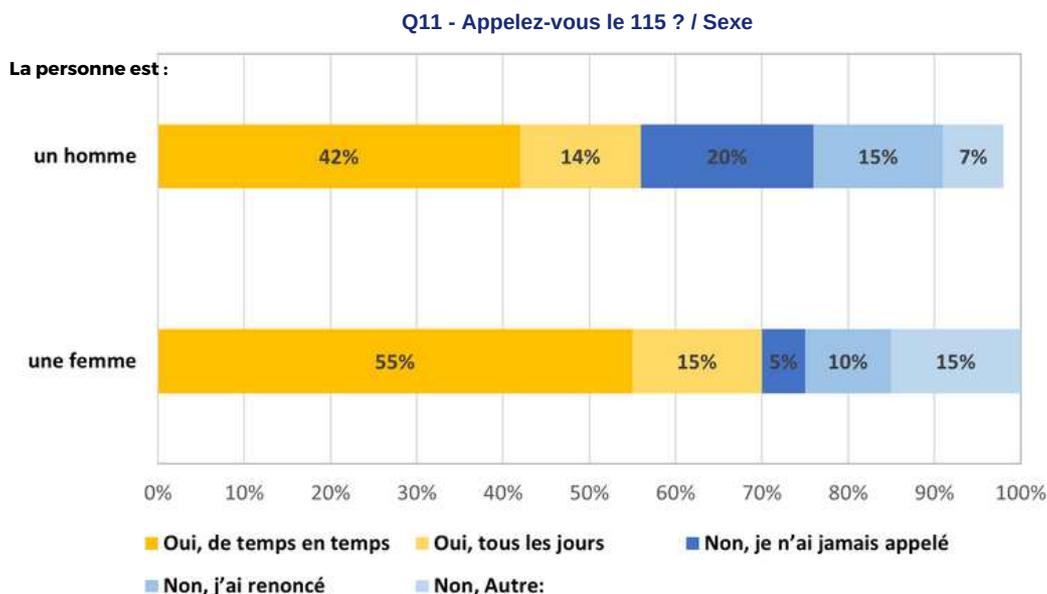
Qui appelle le 115 ?

- Les résultats croisés de l'appel au 115 selon l'âge, le genre et la nationalité, présentés ci-après porte sur l'échantillon rue étant donné que pour les bidonvilles, le croisement de ces questions est analysé dans le focus page 46.
- Les personnes qui appellent le 115 ont entre 18 et 69 ans : en moyenne pour chacune des 4 tranches d'âge, 58% d'entre elles ont répondu à l'affirmative à la question "appelez-vous le 115?"



Base de données NDLS/Rue. Effectif total : 123 personnes (5 non réponses)

- Les femmes de l'échantillon appellent davantage que les hommes : 70% de femmes appellent contre 57% d'hommes.
- Davantage d'hommes que de femmes ont répondu « non, j'ai renoncé » : 30% de femmes ont répondu à la négative contre 43,3% d'hommes.

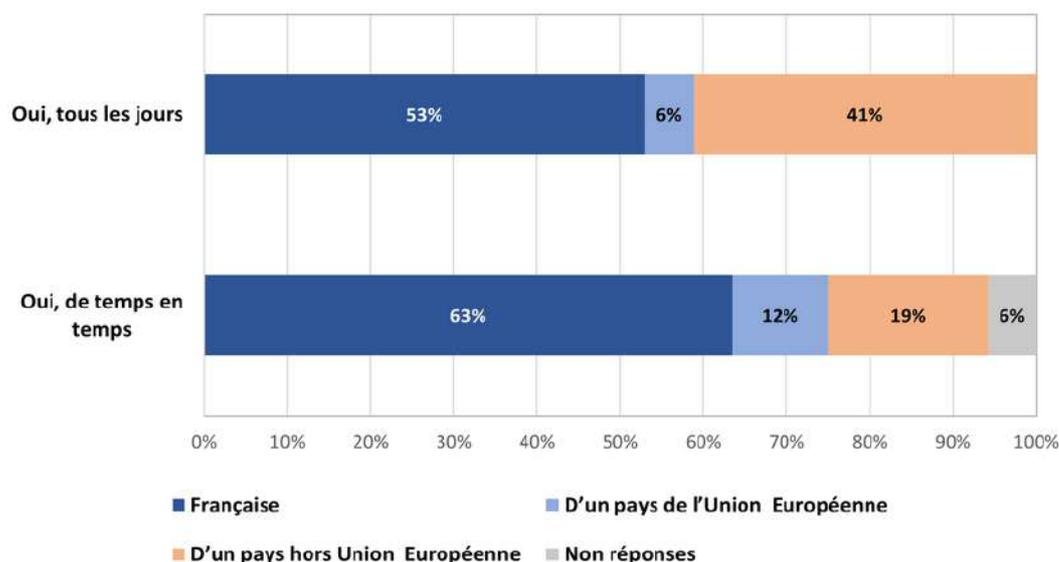


Base de données NDLS/Rue. Effectif total : 123 personnes (5 non réponses)

Appel au 115 selon la nationalité

Les chiffres ci-dessous visent à rendre compte de la répartition des appelants au 115 selon le pays d'origine. La demande au 115 étant tellement conséquente en comparaison avec le nombre de places, que des critères de sélections sont mis en place. Certains travaux montrent que ce tri s'effectue en défaveur des personnes non françaises, ressortissantes de l'UE et hors UE (Rouff-Fiorenzi, 2020).

Appelez-vous le 115 ? (selon la nationalité)



Base de données NDLS/Rue. Effectif total : 69 personnes (3 non réponses)

La moitié

des personnes qui ont appelé le 115 le jour même sont françaises

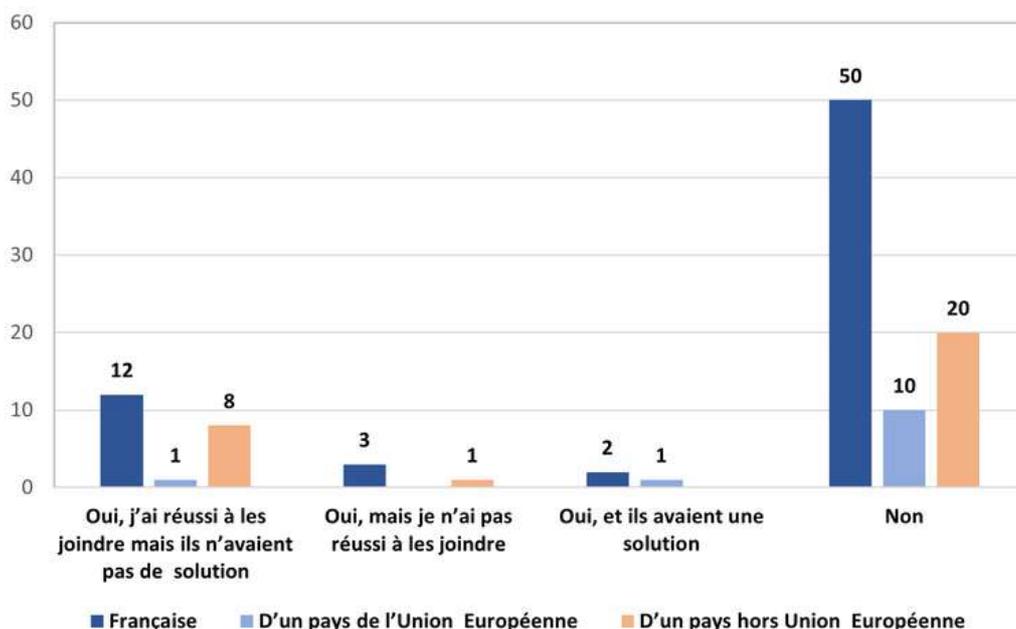
Soit 17/30 personnes

1/3

des personnes qui ont appelé le 115 le jour même sont ressortissantes hors UE

Soit 9/30 personnes

Avez-vous essayé d'appeler le 115 aujourd'hui ? (selon la nationalité)



Base de données NDLS/Rue. Effectif total : 108 personnes (3 non réponses)

Les 3/25 personnes qui ont eu une solution le jour même, il s'agit pour 3 personnes d'une demande de couvertures et pour l'une d'entre elles, d'une demande de maraudes ou aides alimentaires (la question ne permet pas de distinguer les 2 types de réponses).

Ces résultats bien que insuffisants pour arriver à des conclusions rigoureuses, permettent néanmoins de mettre en évidence les logiques de « priorisation de l'urgence », en raison de la « rareté des places » et selon les « individualisations profilées » qui conduisent les permanencières du 115 à « tenir compte à la fois des profils de sans abri qui les appellent et des spécialisations des centres d'hébergement sur certains profils » (Gardella, 2023 : 34-35). C'est ici qu'un décalage s'observe entre la possible prise en charge des citoyens français et des ressortissants de pays de l'Union européenne ou hors Union européenne :

« Il nous faut cependant relever deux tendances problématiques quant à l'universalisation de l'assistance. La première, [...], est appelé à devenir un problème central du sans-abrisme : l'assistance des personnes en situation de migration, et plus précisément, en demande d'asile. Celles-ci n'ont pas légalement accès au logement. On pourrait envisager qu'elles aient droit à des hébergements de longue durée. Mais certaines recommandations données par des instances publiques comme la Cour des comptes semblent vouloir revenir pour elles aux dispositifs d'urgence sociale, c'est-à-dire aux hébergements de courte durée, que les professionnelles ont dénoncé comme ne remplissant pas les conditions pour envisager une pleine émancipation en respectant les personnes. [...]. La seconde a été abordée [...], quand nous avons identifié certaines justifications des agents de l'État du maintien de la rareté par le risque « de l'appel d'air » et, [...], quand nous avons relevé que de récentes décisions de justice, dans les tribunaux administratifs, justifiaient de ne pas héberger des personnes au motif que suffisamment d'efforts avaient été faits par les pouvoirs publics ; infraction flagrante à la règle d'universalisation de l'assistance. » (Gardella, 2023 : 255).

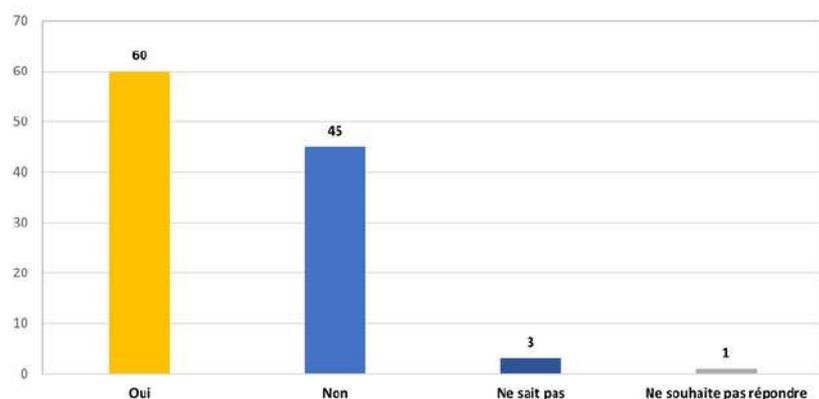


ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

L'accompagnement social est abordé au travers de 4 questions :

- l'accompagnement des personnes par un travailleur social,
- la domiciliation des personnes
- la demande en cours de logement social
- la couverture maladie

Q13 – Êtes-vous accompagné par un travailleur social ?



Base de données NDLS/Rue. Effectif total : 123 personnes (14 non réponses)

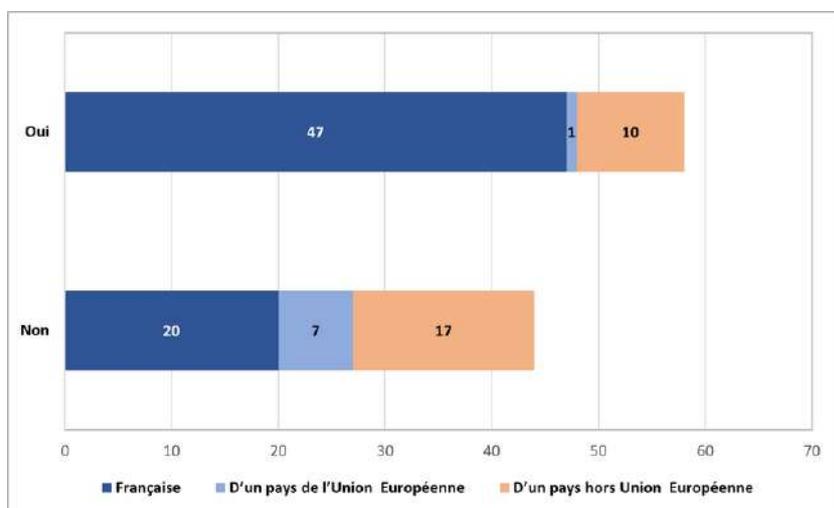
Près de la totalité des personnes rencontrées sur les bidonvilles lors de l'enquête

disent être suivies par un travailleur social (14/15 unités familiales).

Près de la moitié des personnes de l'échantillon "rue" sont suivies par un travailleur social

Soit 58/123 personnes dont 12 femmes

Êtes-vous accompagné par un travailleur social ?



Êtes-vous de nationalité :

Base de données NDLS/Rue. Effectif total : 102 personnes (1 NSSP)

Plus d'1/3 des personnes de l'échantillon "rue" ne sont pas suivies par un travailleur social

Soit 44/123 personnes au total dont 5 femmes et ce réparti de manière assez égale selon les citoyens français et ressortissants d'un pays hors UE (l'échantillon de citoyens de l'UE étant restreint sur cette question).

La lecture homogène et transversale aux deux bases de données est biaisée car les habitants des bidonvilles sont suivis de près par plusieurs associations et ce dans le cadre de politiques publiques ciblées, dont la mission résorption des bidonvilles portée par la DIHAL (Délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement). Sur les 15 couples/familles, 12 précisent être suivies par l'association AREA, 1 par le département et 2 ne précisent pas. L'inclusion des résultats des bases de données bidonvilles conduit à grossir la proportion de personnes en situation de rue prises en charge, qui repose davantage sur l'action d'associations qui agissent moins dans le cadre de politiques publiques même si nombre d'entre elles sont financées par les collectivités et/ou l'État et coordonnées par le SIAO (Service Intégré d'Accueil et d'Orientation de l'Hérault) dont la mission « veille sociale ».

Le rôle central des associations dans l'accompagnement social des personnes

52/123 sans-abri précisent le type de structures qui effectuent cet accompagnement social, variable selon le type d'habitat :

- Issue Corus (24), CAARUD AXESS (12 dont 1 La Boutik), CAARUD La Boutik (1), CCAS (6), CSAPA Arc en ciel (3), Utopia (1), UTTD (1), Halte solidarité (1)
- 3 personnes précisent être sous curatelle
- 3 structures non identifiées

9 femmes mentionnent 5 structures associatives (dont 3 d'entre elles sont des structures spécialisées sur les addictions) et 1 le CCAS.

Au total, de manière transversale aux deux bases de données, **plus de 2/3 des structures citées qui font l'accompagnement social sont des structures associatives** (38/54 pour l'échantillon « rue » et 24/30 pour les bidonvilles), dont le champ d'intervention est spécifique et singulier à chacun de ces "publics" (rue et bidonvilles), en écho à la structuration de l'action publique, et des politiques publiques segmentées selon le type de publics (Bourgeois, Lièvre, 2019).

Domiciliation postale

2/3

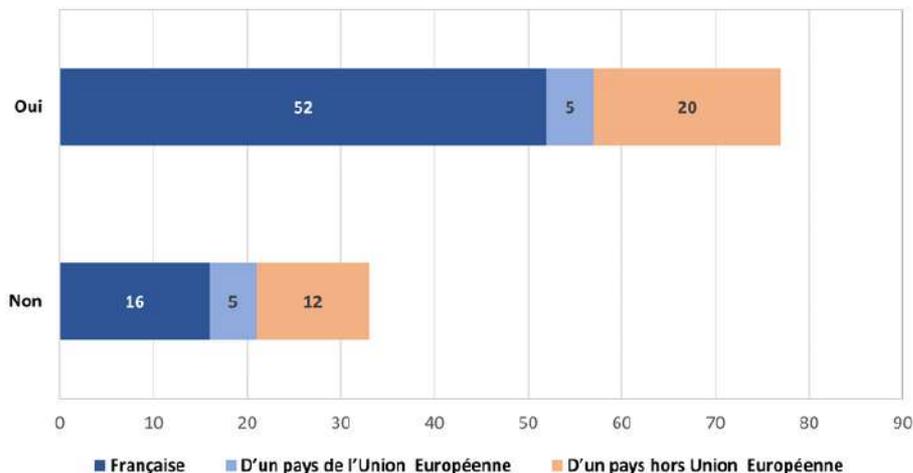
des personnes en situation de rue possèdent une domiciliation postale

Soit 79/114 personnes et près d'1/3 en sont dépourvues (34). Ces proportions sont les mêmes pour les femmes 2/3 (13/19), 1/3 (6/19) et réparties de manière homogène selon le pays ressortissant.

100%

des habitants des bidonvilles rencontrés dans le cadre de la NDLS ont une domiciliation postale.

Avez-vous une adresse pour recevoir du courrier ? / Nationalité



Base de données NDLS/Rue.
Effectif total : 110 personnes

Le croisement des résultats des questions sur l'accompagnement social et de la domiciliation pour chacune des bases de données des personnes, conduit à observer une principale tendance : être accompagné par un travailleur social et avoir une domiciliation postale vont de pair.

- Pour l'échantillon « rue » :
 - 90% des personnes qui sont accompagnées par un travailleur social ont une domiciliation postale
 - À l'inverse 59% des personnes qui ne sont pas accompagnées par un travailleur social n'ont pas de domiciliation : 45/123 ne sont pas suivies par un travailleur social, dont 26 ne possèdent pas de domiciliation postale et 18 en ont. Parmi ces 26 personnes :
 - 8 ressortissants hors UE (dont 5 personnes sans abri depuis plus d'un an et 2 depuis moins d'un mois)
 - 13 ressortissant français (la moitié est en situation de rue depuis plus d'1 an + 1 depuis plus de 5ans ; 4/ moins de 3 mois)
 - 4 ressortissants UE

Une domiciliation différente selon le type d'habitats en France : associative pour l'échantillon « rue » de l'enquête NDLS VS des collectivités (CCAS) pour l'échantillon "bidonvilles".

74/79 personnes qui ont répondu positivement à la question sur la domiciliation postale, précisent le type de domiciliation dont :

- 43 (dont 9 femmes) associations (Issue Corus, caarud axess)
- 22 (dont 1 femme) CCAS
- 4 chez une connaissance
- 5 autres dont 3 SPADA

Là aussi, l'analyse commune aux deux bases de données biaise la lecture singulière dont les résultats mettent en évidence la place centrale jouée par le CCAS dans la domiciliation postale des habitants des bidonvilles dont 52/104 sont domiciliés au CCAS, contre moins d'un tiers de l'échantillon "rue" (22/74).

Plus de la moitié

des personnes en situation de rue sont domiciliées dans des associations

Soit 43/74 personnes, un peu moins d'un tiers au CCAS (22/74), 4 chez des tiers.

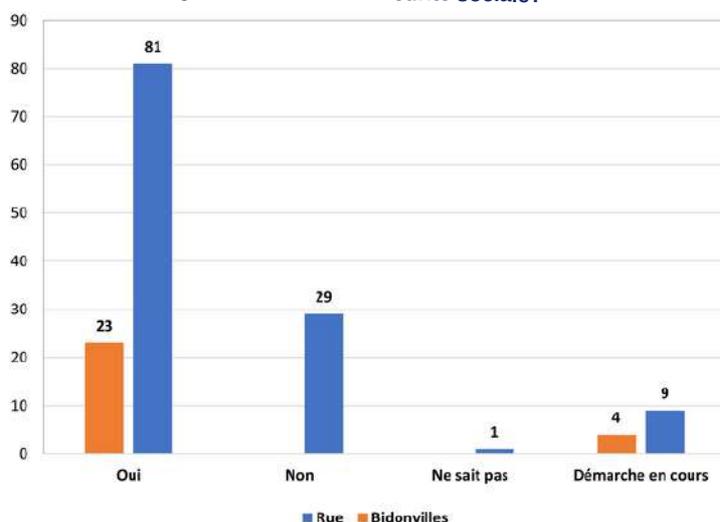
La totalité

des personnes de l'échantillon "bidonvilles" sont domiciliées au CCAS (30 personnes).

Une bonne couverture maladie pour la plupart des personnes

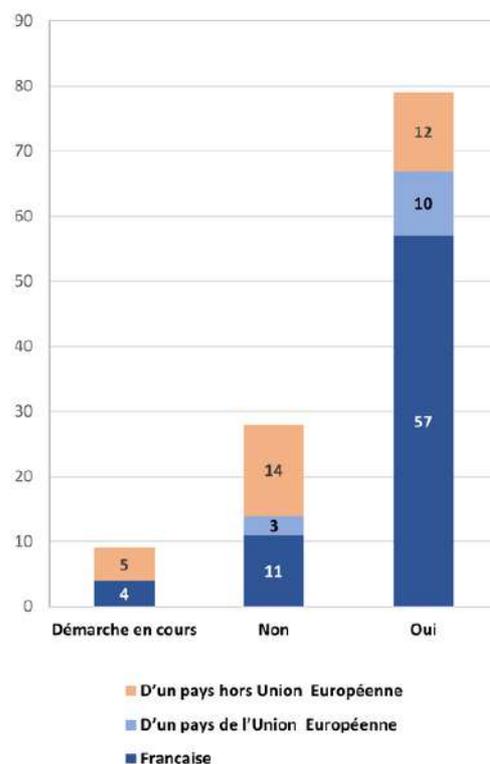
- **Au sein de l'échantillon "rue", 2/3 des personnes ont répondu avoir la sécurité sociale (81 personnes dont 14 femmes)**
 - **Les personnes sans couverture maladie sont pour une majorité des citoyens ressortissants de pays de l'UE et hors UE :** sur les 45 citoyens de pays UE ou hors UE de l'échantillon "rue", la moitié n'ont pas de droits ouverts (22/45) dont 11 disent avoir consulté un médecin il y a moins de 6 mois.
- **Sur les bidonvilles, 11 structures familiales précisent avoir la sécurité sociale, 1 individus au sein d'un couple précise ne pas l'avoir, 1 unité familiale a des démarches en cours.**

Q17 - Avez-vous la sécurité sociale?



Base de données NDLS/Rue. Effectif totaux : Rue/123 (3 non réponses) ; Bidonvilles/27 (3 non réponses)

Q17 - Avez-vous la sécurité sociale? / Nationalité

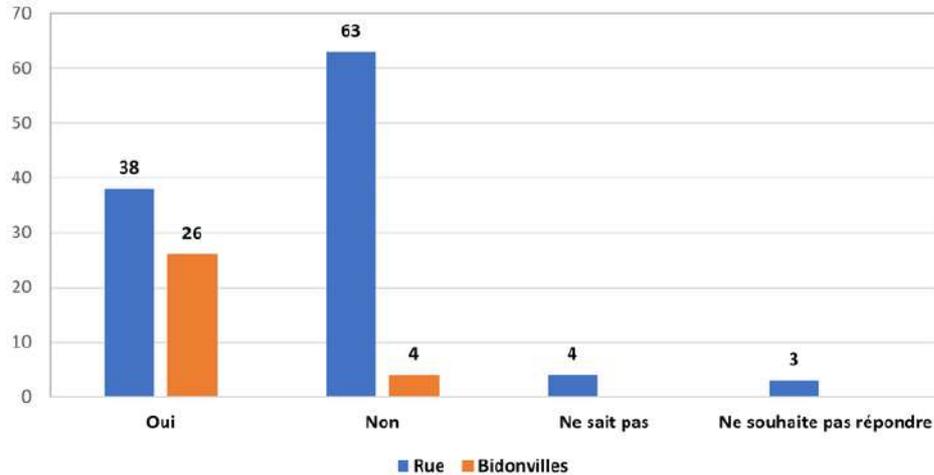


Base de données NDLS/Rue. Effectif total : 116 personnes

Une demande de logement social inégale selon le lieu de vie

- 13/15 couples, habitants des bidonvilles ont une demande en cours
- Plus d'une personne sur deux de l'échantillon "rue" n'a pas de demande de logement social en cours. Même tendance chez les femmes, où 5/18 ont précisé avoir une demande en cours.

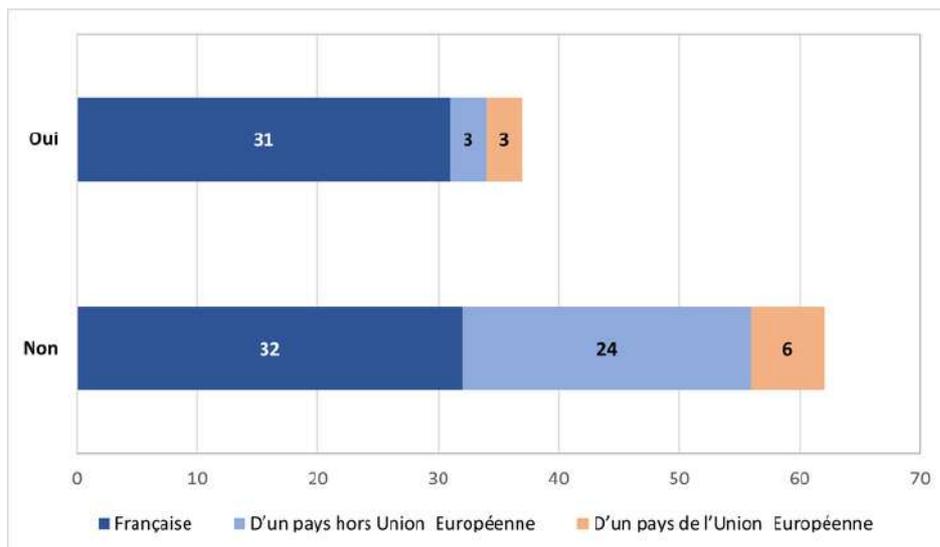
Q17 - Avez-vous une demande de logement social en cours ?



Base de données NDLS/Rue: Bidonvilles. Effectif totaux : 123/Rue (15 non réponses) ; 30/Bidonvilles

Une minorité de citoyens ressortissants de pays de l'UE et hors UE ont une demande de logement social en cours.

Q17 - Avez-vous une demande de logement social en cours ? / Nationalité



Base de données NDLS/Rue: Bidonvilles. Effectif total : 99 personnes

SANTÉ

Trois questions précisent le rapport à la santé. Elles portent sur les représentations de l'état de santé et l'accès aux droits (visite chez le médecin et couverture maladie). Les résultats de la question sur la couverture maladie sont traités page 52.

Près de la moitié

des personnes déclarent avoir vu un médecin pour la dernière fois au cours des six derniers mois
(échantillon rue et bidonvilles)

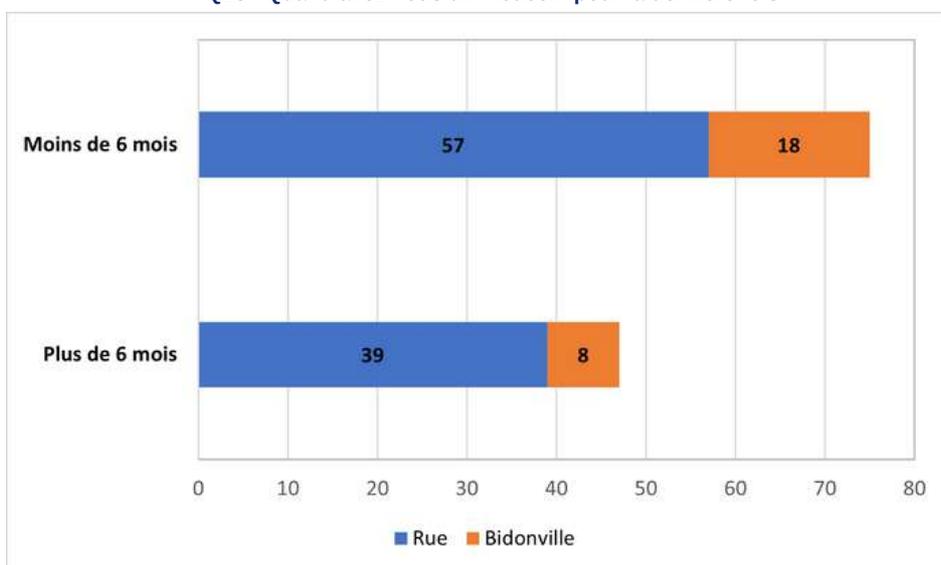
Près d'un tiers

des personnes déclarent ne pas avoir vu de médecins depuis plus de 6 mois

Parmi les femmes, même proportion

la moitié a vu le médecin il y a moins de 6 mois dont la majorité moins d'un mois (7/9).

Q18 - Quand avez-vous un médecin pour la dernière fois ?



Base de données
NDLS/Rue/Bidonvilles.
Effectif totaux : 113/Rue ;
28/Bidonvilles

Estimation de l'état de santé et consultations médicales

La moitié des personnes rencontrées à la rue et en bidonvilles estiment son état de santé entre assez bon et très bon (respectivement 55/103 ; 15/24) et moins d'un tiers des personnes estiment son état de santé entre mauvais et très mauvais (respectivement 38/103 et 8/24).

Les femmes sont plus nombreuses à estimer leur état de santé comme mauvais ou très mauvais (10/17) contre 7 à préciser entre « assez bon et bon ».

L'état de santé, le recours aux droits et la couverture maladie peuvent être corrélés. En effet, consulter un médecin se fait d'autant plus que les personnes ont des droits maladie ouverts et avoir un mauvais état de santé peut être la conséquence d'un mauvais accès aux droits et au corps médical par conséquent (Petiau, 2019).

Néanmoins, les résultats de l'enquête ne permettent pas de conclure à un lien de causes à effets car les données récoltées sur l'état de santé sont trop vagues, il peut s'agir de la santé mentale, de troubles d'addiction, de problèmes de santé globale, etc. Sur les 38 personnes de l'échantillon « rue » de l'enquête qui estiment avoir un état de santé « mauvais » et « très mauvais », plus de 2/3 d'entre elles ont une couverture maladie (28/38). Sur ces 28 personnes, seulement 12 ont consulté un médecin il y a moins d'un mois et 10, il y a plus de 6 mois.

2/3 des personnes qui n'ont pas consulté de médecins depuis plus de 6 mois, considèrent avoir un état de santé entre « assez bon et très bon » (23/39).

LE RAPPORT AUX DISPOSITIFS D'ASSISTANCE

Besoins fondamentaux, accueil de jour, distribution alimentaire et maraude

En ce qui concerne la « géographie du savoir-survivre » (Zeneidi-Henry, 2002), c'est-à-dire l'usage par les personnes sans-abri des différents espaces de l'assistance, « espaces publics bien sûr mais aussi espaces de l'assistance procurée par les associations caritatives et humanitaires qui constituent un réseau de services directement proposés aux personnes sans domicile » (Loison-Leruste, 2008), les résultats sont hétérogènes selon le type d'habitats : bidonvilles et rue.

FOCUS RUE

Les besoins les moins assouvis

- Près d'1 personne sur 2 déclare ne pas pouvoir **stocker ses affaires personnelles** au besoin (45/112)

Une personne sur trois déclare :

- **ne pas être accompagnée dans ses démarches** (emploi, logement, droits, etc...) (36/116)
- ne pas pouvoir « **accéder à internet** » (33)
- « **discuter/être écouté** » (30)

Une très forte majorité de personnes de l'échantillon « rue » de l'enquête NDLS dit pouvoir prendre une douche et un repas selon ses besoins.

Les taux de réponses positives les plus importants concernent plusieurs besoins fondamentaux : 101 des personnes rencontrées disent pouvoir prendre une douche, 97, un repas. Dans des proportions moindres mais similaires (moyenne de 75 réponse positives), le besoin de « se soigner », de « téléphoner et recharger la batterie », d'« accéder à internet », d'« obtenir des vêtements », « laver ses vêtements », « être accompagné dans ses démarches » et « aller aux toilettes », est assouvi pour plus de deux tiers des personnes.



FOCUS FEMMES

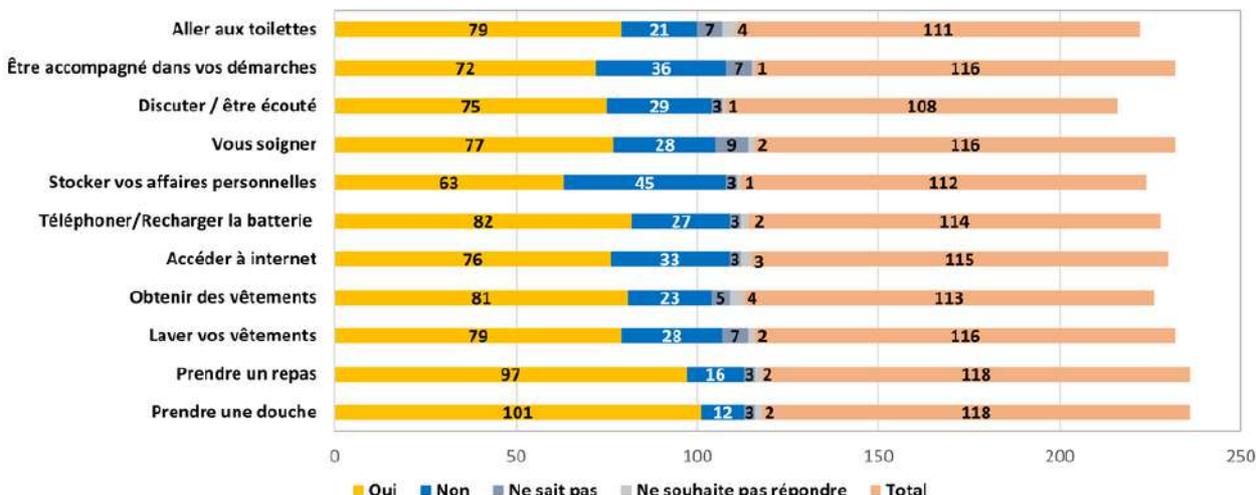
Pour les femmes, ce sont surtout les besoins les moins assouvis qui se distinguent :

- discuter, être écouté
- « se soigner »,
- « téléphoner et recharger la batterie »,

Et dans une moindre mesure :

- ne pas pouvoir « accéder à internet »
- aller aux toilettes

Q20 - Quand vous en avez besoin, pouvez-vous :



À la question « **quels seraient les autres besoins que vous n'arrivez pas à satisfaire ?** », la majorité des besoins exprimés sont souvent des besoins mixtes avec comme dominante **des besoins fondamentaux (se loger, manger, se soigner), exprimé pour un tiers des personnes. 76 personnes ont précisé la nature d'autres besoins à satisfaire qui se répartissent comme suit :**

Logement / Habitat

30 personnes

- 20 précisent souhaiter un logement
- 9 autres personnes évoquent la question de l'habitat mais sous d'autres formes : Hébergement d'urgence (x4), « Terrain ou le campement pour les sans abri avec tente avec un échange contre des petits services » (x1), Toit (x2), un endroit où dormir et « où dormir au chaud » (x2)
- 1 personne évoque l'égalité de traitement dans les centres d'hébergement

Structures et dispositifs d'assistance

9 personnes

- Meilleur accès le week-end (x2)
- Plus de maraudes et de structures d'accueil pour un meilleur accompagnement dans les démarches administratives (x5)
- Maraudes hors centre-ville (x1)
- Médiateurs de rue (x1)
- « Que les bénévoles ne jugent pas en permanence et ne fassent pas de réflexions. Beaucoup ont des préjugés sur les sans abri : "soit tu travailles avec amour, soit tu travailles pas" [1] » (x1)

Besoins matériels

9 personnes

- Tente couverture, vêtements, sac de couchage, sac à dos, matelas (x4)
- Lavage des vêtements (x2)
- Bagagerie (x2)
- Téléphone (x1)

Autres

8 personnes

- Sexualité (x3)
- Écoute/communication (x2)
- Manque de sociabilité (x1)
- Sport (x1)
- Ressources financières (x1)

Alimentation

8 personnes

- Distribution alimentaire (x2)
- Disposer d'un réchaud pour faire chauffer les plats (x3)
- Manger à sa faim (en dehors des distributions alimentaires) (x3)

Santé

6 personnes

- Addiction (x1)
- Accompagnement psy (x1)
- Soins (x1)
- Médecins (x2) et couverture maladie (x1)

Hygiène

8 personnes

- Distribution alimentaire (x2)
- Disposer d'un réchaud pour faire chauffer les plats (x3)
- Manger à sa faim (en dehors des distributions alimentaires) (x3)

Animaux

8 personnes

- Accueil de nuit avec chiens (x2)
- Vétérinaire (x1)
- Nourriture (x3)

Travail

7 personnes

(dont demandes de formations)

[1] Des précisions sont apportées sur cette citation à la page suivante.

« Que les bénévoles ne jugent pas en permanence et ne fassent pas de réflexions. Beaucoup ont des préjugés sur les sans abri : "soit tu travailles avec amour, soit tu travailles pas " ».

Cette citation extraite d'un questionnaire met le doigt sur les raisons de l'engagement bénévole auprès de personnes sans-abri, leur formation et questionne de manière plus large la relation « aidants-aidés » à appréhender ensemble, c'est-à-dire « enquêter du côté des pauvres mais également du côté des intervenants sociaux » (Gardella, 2016).

Le retour sur la question des maraudes hors centre-ville met en évidence que certaines personnes font le constat que le périmètre des maraudes est centré sur l'hyper centre. Plusieurs associations font des maraudes, parmi elles, La cloche, La table d'anouk, Entraide SDF, la Croix Rouge, AHM, l'Ordre de malte, etc. Certaines ont conscience de parcourir un quartier central, et cherche à décentraliser leurs actions notamment le Samu Social de l'association l'Avitarelle qui a une convention avec la métropole de Montpellier pour intervenir sur les villes métropolitaines. Mais également Médecins du Monde, qui est amené à intervenir sur l'ensemble du territoire métropolitain, y compris auprès des habitants des bidonvilles (CAARUD Axess et CAARUD RLR).

La question sur les autres besoins met en évidence que la question sur les besoins interroge sur l'accès à certains services et le degré d'isolement des personnes mais ne permet pas d'interroger la qualité et la subjectivité de ce service. Ainsi, « prendre une douche » ressort comme un besoin rempli, et ne permet pas de mettre en évidence la dimension plus qualitative du rapport des sans-abri aux douches. Plusieurs associations font notamment remonter que les femmes se plaignent du manque d'intimité dans leur douche, « craignant que quelqu'un ne regarde dessous la porte ».



FOCUS FEMMES

11 femmes ont précisé leurs besoins, parmi eux, **la santé (x4) et le logement (x4) ressortent majoritairement**. Ensuite de manière plus individuelle, le besoin de l'hygiène, de l'alimentation, d'avoir un travail, un chien, des maraudes hors centre-ville et de l'aide le week-end.



FOCUS BIDONVILLE

À la question sur les besoins fondamentaux, **les réponses négatives ont été apportées en proportion très faible**, seulement pour 2 unités familiales (4 adultes) :

- Prendre une douche (x2)
- Accéder à internet (x2)
- Téléphoner/recharger son téléphone (x1)
- Aller aux toilettes (x1)

Tous les autres besoins sont assouvis pour la quasi-totalité des couples (soit 26 personnes), 2 familles n'ont pas répondu à la plupart des questions.

À la question des autres besoins, 8 ont été exprimés :

- Logement (x5 familles de 3 bidonvilles différents)
- Gestion des déchets (x3 familles habitantes du même bidonville dit "zénith le retour")
- Eau courante (dont à la borne incendie) (x4 familles habitantes du même bidonville dit "la Languedocienne")
- Transports (x1 famille habitante du bidonville dit "la Languedocienne")
- Ne pas être expulsé (x1 famille)
- Electricité (x1 famille habitante du bidonville dit "la Languedocienne")
- Téléphoner (x1 famille)
- Soutien familial pour famille nombreuse (6 enfants) (x1 famille habitante du bidonville dit "Avenue de Maurin")

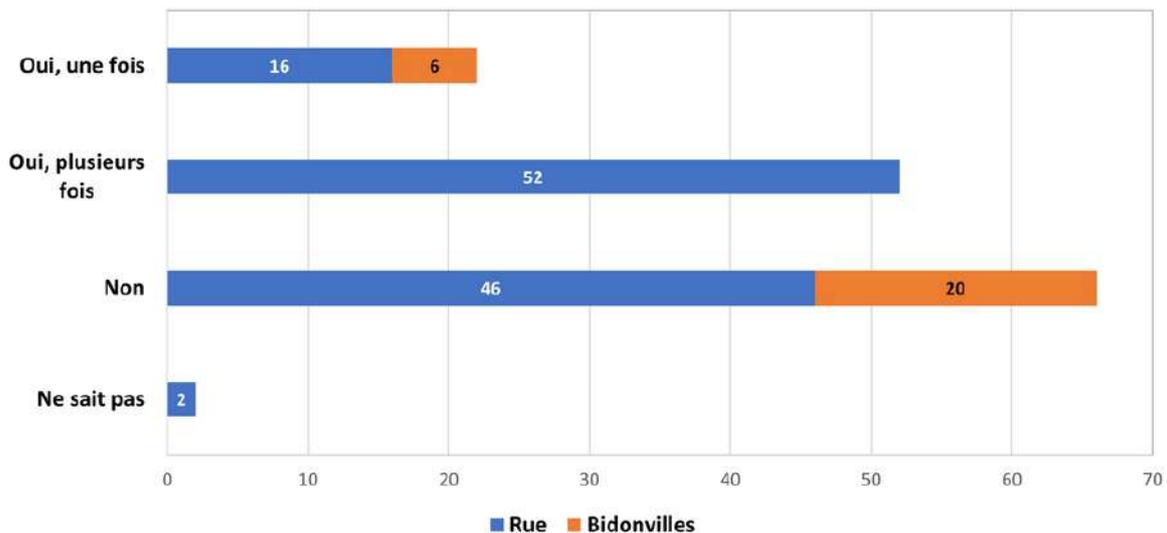
Les principaux besoins mentionnés concernent l'habitat et sa gestion par les collectivités et l'état de cet habitat (évacuation ; ramassage des déchets ; "en sortir" via le logement).

Distribution alimentaire et accueil de jour

Quasiment 2/3 des personnes de l'échantillon de l'enquête « rue » (68/116 dont 10 femmes) précisent avoir fréquenté un point de distribution alimentaire (repas, petit déjeuner), sur place (en étant assis) ou à emporter, dont la moitié précise « plusieurs fois par jours » (52/116 dont 8 femmes). La moitié des personnes a fréquenté un accueil de jour (59/117 dont 9 femmes) mais l'autre moitié précise ne pas avoir fréquenté d'accueil de jour (dont 7 femmes).

Les travaux de Marine Maurin sur « le genre de l'assistance » (Maurin, 2017), montrent comment les dispositifs d'accueil et d'hébergement participent de « prendre place » pour les femmes sans-abri dont les pratiques « d'ancrage et de circulation » au sein de ces dispositifs participent d'une possibilité d'être là, de trouver une place et de prendre place » (Maurin, 2015 : 266)

Q21 - Au cours de la dernière semaine, avez-vous fréquenté un point de distribution alimentaire (repas, petit-déjeuner), sur place (en étant assis) ou à emporter ?



Base de données NDLS/Rue: 116 personnes ; Bidonvilles : 26 personnes.

L'analyse par dispositifs pose question, comme le souligne Julien Lévy : « ce que disent les personnes des services qu'elles fréquentent ou non, oblige à s'écarter d'une lecture par "type" de dispositif. Les personnes interrogées ne disent pas fréquenter les accueils de jour en général, mais tel ou tel accueil de jour particulier. Il en va de même pour la plupart des dispositifs. » (Lévy, 2021 : 563)

Maraudes

Les personnes rencontrées le soir du 24 mai sont peu en lien avec des maraudes (même proportion pour les femmes) : **2/3 précisent ne pas avoir rencontré de maraudes** contre 32 personnes qui auraient rencontré des maraudes la semaine précédant l'enquête, dont 16 une fois et 16 plusieurs fois.



FOCUS BIDONVILLES

Distribution alimentaire et accueil de jour

6 personnes sur 30 soit 3 couples sur 15 précisent avoir fréquenté un point de distribution alimentaire (repas, petit déjeuner), sur place (en étant assis) ou à emporter. Aucune personne ne répond positivement à la question sur la fréquentation d'un accueil de jour.

Ces résultats mettent en évidence la singularité des pratiques selon le lieu de vie. **Les habitants des bidonvilles sollicitent moins les services d'aide alimentaire et les accueils de jour.** Plusieurs facteurs peuvent expliquer ce constat : ces habitats équipés en cuisines permettent à leurs habitants de se préparer petit-déjeuners et repas.

Pour autant, pour les personnes dont les pratiques économiques informelles ont lieu dans l'espace public de la ville (souvent en centre-ville et quartiers alentours), ces services d'aide pourraient constituer des ressources qui les dispenseraient d'achats et cuisine de nourriture. Les pratiques évoluent. Certains habitants des bidonvilles ont bien identifié certains accueils de jour et y vont régulièrement mais là aussi, ces pratiques varient selon chacun des bidonvilles et la ville/village d'origine en Roumanie. Les habitants de zénith le retour fréquente la halte solidarité et Issue Corus et ce depuis des années, avec une fréquentation plus récente à la halte solidarité.

Maraudes

Aucune personne ne répond positivement à la question sur la rencontre avec des maraudes. Ces résultats peuvent s'expliquer de différentes manières. L'usage du terme « maraude » par les associations qui accompagnent les habitants des bidonvilles via « l'aller vers » est assez rare. L'équipe mobile de soutien aux familles (EMSF) est une des rares associations auprès de laquelle j'ai entendu ce terme de maraude pour désigner un déplacement sur un bidonville. Par conséquent, ces mêmes habitants ont peu connaissance de ce terme et la question a pu être mal comprise si les enquêteurs ne l'ont pas reformulée. En parallèle, les associations de la « veille sociale » qui font des maraudes dans le centre-ville de Montpellier auprès des personnes sans abri ne s'arrêtent pas toujours auprès des personnes qu'elles ont identifié « habitants des bidonvilles ».

« Appelées parfois « maraudes », parfois « équipes de rue » », la maraude implique que des « équipes mobiles [aillent] à la rencontre des personnes sans-abri dans les espaces publics, pour proposer des biens de survie (nourriture, duvets, vêtements), des soins de santé primaires ou des places d'hébergement » (Gardella, 2014). Cette définition de la maraude interroge sur le fond de l'action : qu'est-ce qu'une maraude, en quoi se distingue-t-elle du travail social institutionnalisé ; les maraudes vont-elles à la rencontre de toutes les personnes à la rue ou ciblent-elles certaines personnes ?

RECOMMANDATIONS

PRÉCONISATIONS MÉTHODOLOGIQUES SUR L'ENQUÊTE NUIT DE LA SOLIDARITÉ

L'enquête et les bénévoles

- **Responsable de QGs** : un rôle pilier à mieux appréhender et préparer. Les responsables de QGs pourraient avoir en charge la coordination de la réalisation des cartes sur leur QGs respectifs. Cela leur permettrait de mieux connaître le territoire couvert par leurs équipes et qu'ils s'approprient les secteurs « prioritaires » qui correspondent aux secteurs pré-identifiés par les associations locales.
- **Fidélisation indispensable des responsables d'équipe** qui savent ce qu'ils ont à faire, connaissent le questionnaire et peuvent avoir la charge d'autres enquêteurs.
- **La bonne maîtrise du questionnaire** (par le suivi de la formation entre autres) peut éviter les sentiments de longueur du questionnaire.

Le partenariat avec le tissu associatif local

- **A développer** par la mise en place de temps de concertation autour de cette enquête.
- **Réaliser des restitutions** dans les dispositifs d'assistance pour créer une adhésion à la démarche scientifique des travailleurs sociaux et des personnes sans abri.
- **Réfléchir à une forme de participation** des personnes sans-abri à un endroit de l'enquête.
 - **Développer le partenariat initié avec Anarcophoto**, une association de sans-abri qui pratique la photographie comme langage social.

Le partenariat avec l'université

1. Formation des enquêteurs et rédaction du rapport réalisé par un chercheur en sciences sociales connaissant le champ du sans-abrisme et l'analyse quantitative.

Pourquoi : Pour minimiser les biais méthodologiques dans la récolte des données, dans leur traitement et analyse.

Comment :

- Mise en place d'un comité scientifique composé de chercheurs en sciences sociales qui pourront rédiger des articles sur la base des données produites
- Exemple : saisie et traitement des données :

Retravailler les données pour leur donner sens et analyse

↪ Sur les questionnaires "bidonvilles", les enquêteurs ont coché "rom" à la question "depuis quand êtes vous sans logement personnel". Cette réponse appelle à une nécessaire précaution méthodologique dans le traitement des données, car elle fait appel à un imaginaire collectif autour des "Roms nomades, errants depuis toujours", alors que les familles présentes ont quitté leur pays d'origine dans les années 2000, et y possédaient des biens

Croiser les variables selon le sens à donner

↪ Question de la présence d'animaux : se poser la question de l'impact de la possession d'animaux sur l'accès à l'hébergement

Présentation de l'échantillon de données

- ↪
- Dissocier les personnes qui n'ont pas donné leur consentement des non réponses.
 - Sans abri et sans domicile

Le partenariat avec l'université

2. Pouvoir compter sur des étudiants en sciences sociales comme responsables d'équipes

Pourquoi : Pour minimiser les biais méthodologiques dans la récolte des données.

Comment :

Sur la base de l'identification des départements qui dispensent des cours sur la méthodologie de l'enquête de terrain en sciences sociales, proposer aux enseignants la mise en place d'un partenariat qui peut prendre différentes formes :

- Valorisation dans un module de formation
- Participation rémunérée

Ce partenariat nécessite que la date de la Nuit de la solidarité soit anticipée à une année près, afin que les enseignants puissent réfléchir à intégrer la Nuit de la solidarité dans le cadre d'un enseignement sur la méthodologie de l'enquête de terrain.

RECOMMANDATIONS

AUTOUR DU SANS-ABRISME

Des dispositifs d'hébergements et de logements qui permettent de prendre en compte les individus dans leur appartenances diverses, qu'elles soient familiales, amicales, etc.

↳ Appartenances extra-familiales :

- Les sans-abri sont rarement des personnes isolées, l'appartenance à un groupe, un collectif doit pouvoir être appréhendée et respectée dans le cadre de dispositifs en hébergement d'urgence et d'insertion, en respectant un équilibre individus/collectifs : Exemple du village de l'insertion à Nancy.

↳ Appartenances familiales :

- Reloger une famille implique de considérer les enfants majeurs à partir du moment où la famille les considère comme rattachés au foyer.
- Une famille constituée d'un couple de mineurs doit être appréhendée au même titre que les familles constituées d'adultes majeurs, si ce couple se considère comme une unité familiale à part entière.
= dans ce sens, les relogements dans des chambres d'hôtels ne sont pas toujours adaptés à ces configurations familiales.

Des sans-abri montpellierains de longue date.

↳ Mise en place de dispositifs qui permettent de respecter le rythme de vie des personnes (pratiques d'ancrage, parcours d'errance entre différents dispositifs, etc.) : exemple dispositif Pro'pause mis en place par l'association la Sauvegarde du Nord, à Lille.

Les résultats de la NDLS mettent en avant la place centrale que jouent les ruptures de liens (conjugaux, familiaux) dans le sans-abrisme.

↳ Permettre un accompagnement global des personnes pour prévenir ces moments de rupture.

Quasiment la moitié des personnes déclarent avoir été hébergées il y a plus de 6 mois.

↳ Les sans-abri rencontrés sont pour la plupart installés dans des lieux de vie. Ils disposent de tentes et dorment dans le centre-ville de Montpellier ou dans des lieux publics tels parking, bois, sous les ponts : réfléchir à des dispositifs qui permettent d'accueillir ces pratiques : un camping urbain ?

La conséquente prise en charge des femmes en dispositifs d'hébergements et de logements biaise les résultats d'une enquête quantitative.

↳ Réaliser des enquêtes ethnographiques ciblées sur certains dispositifs accueillant des femmes afin de mieux cerner leurs pratiques et leurs besoins spécifiques.

La mendicité est l'une des principales activités économiques.

↳ Réaliser un travail de médiation avec la police municipale et les associations afin que les personnes aient connaissance de leurs droits et ne soient plus la cible de distribution d'amendes quotidiennes.

Les résultats NDLS mettent en évidence une moindre prise en charge des personnes ressortissantes de pays UE et hors UE.

↳ Que l'offre d'hébergement et de logements centralisée par le 115 et l'accompagnement par un travailleur social dans les démarches administratives, puissent être accessible à toutes les personnes, indépendamment de leur pays ressortissant (Union Européenne, hors UE).

Des maraudes trop localisées sur l'hyper centre ville de Montpellier

↳ Favoriser des maraudes sur tout le territoire, hors centre-ville et pour toutes les personnes sans-abri (habitants des squats et bidonvilles compris).

Les personnes sans abri fréquentent certains services de l'assistance plus que d'autres

↳ Analyser les raisons de fréquentation des services de l'assistance plutôt que la temporalité de la fréquentation.

Des dispositifs qui prennent en compte les représentations et le sens que les personnes donnent à leurs pratiques qu'elles soient résidentielles, économiques et de sociabilité.

Pour les migrants roms roumains installés en habitat précaire :

- Que signifie habiter le bidonville et avoir un chez soi ? ;
- Quel usage des ressources financières ? ;
- Quel projet de vie suivent les familles ? : construire au pays, faire sa place dans le pays de migration, donner les conditions matérielles aux enfants etc.

↳ Mise en place d'un partenariat entre les collectivités, l'État et l'université, afin que les travaux et analyses produites par des chercheurs sur un territoire donné puissent être considérées et mobilisées.

↳ Réaliser une nécessaire distinction entre les retours d'expérience des travailleurs sociaux et le travail de recherche, qui mêle connaissance fine du terrain, objectivité et regard global.

La prise en charge de problèmes de santé, ce n'est pas seulement avoir une couverture maladie.

C'est aussi posséder :

↳ Les codes d'accès à un médecin traitant par la mise à disposition de listes de médecins traitants.

↳ L'accompagnement des personnes dans la compréhension du système de soins et le suivi du parcours de soins (prendre un rendez-vous et ce qui accompagne et gravite autour de ce rendez-vous : comprendre les raisons de ce rendez-vous, accepter, faire confiance etc.).

↳ Nécessité de la coordination des parcours de soins, parfois pour des publics qui fréquentent peu ou pas les accueils de jour.

Les résultats NDLS font ressortir deux principaux besoins : « stocker ses affaires personnelles » et « aller aux toilettes » pour les femmes et habitants des bidonvilles.

↳ Multiplier les dispositifs de bagagerie et les dispositifs de douche-mobile qui favorise le respect de l'intimité des personnes pour l'accès à l'hygiène quotidienne (type la bulle douche nomade).

BIBLIOGRAPHIE

ARANDA, Mauricio, LE GOFF Gwen, et LÉVY Julien, 2023, « Sans-abri : expériences et politiques », *Revue française des affaires sociales*, no. 1.

ACHARD, Christelle, 2016, « Sans-abrisme et errance : entre causes et conséquences », *Le Sociographe*, vol. 53, no. 1, pp. 85-96.

BAUQUIS, Anne-Léa, LOISIN-LERUSTRE Marie et RENOUX Paolo, 2023, « Les effets des représentations sociales sur le décompte des personnes sans-abri. » 5ème édition de *la Nuit de la Solidarité parisienne. Rapport des contributions du Comité scientifique*, pp. 42-52.

BOURGOIS, Louis et LIÈVRE Marion, 2019, « Les bénévoles, artisans institutionnalisés des politiques locales à destination des migrants précaires ? », *Lien social et politiques*, n°83, pp. 184-203.

CAROTENUTO-GAROT, Aurélien, 2021, « Les visages du sans-abrisme en France : la modélisation de la carrière de sans-domicile comme substitut de la catégorisation actuelle. », *Écrire le social*, vol. 3, no. 1, 2021, pp. 3-18.

CHOPPIN, Katia et GARDELLA, Édouard (dir.), 2013, *Les sciences sociales et sans-abrisme. Recension bibliographique de langue française 1987-2012*, Saint-Étienne, Publications de l'Université de Saint-Étienne.

DIHAL, INSEE, 2021, « Nuit nationale de la solidarité : compter pour agir. Guide méthodologique », *Insee Méthodes*, no. 139, mai.

ELOY, Pierre, 2019, *Héberger les vulnérables, éloigner les indésirables. Trajectoires de prise en charge des familles immigrées sans abri à Paris*, Thèse de doctorat, Université Paris 1 Panthéon Sorbonne.

ELOY, Pierre, 2020, « Le rapport des familles roms visibles dans l'espace public à l'hébergement d'urgence », *Sciences Actions Sociales*, vol. 13, n°1, pp. 175-198.

FASSIN, Éric, FOUTEAU Carine, GUICHARD Serge et WINDELS Aurélie, 2014, *Roms et Riverains. Une politique municipale de la race*, Paris, La Fabrique.

FIRDION, Jean-Marie et MARPSAT Maryse, 1995, « Est-il légitime de mener des enquêtes statistiques auprès des sans-domicile ? Une question éthique et scientifique », *Revue Française des Affaires Sociales*, n° 2-3.

GARDELLA, Edouard, 2014, *L'urgence sociale comme chronopolitique. Temporalités et justice sociale de l'assistance aux personnes sans-abri en France depuis les années 1980*, Thèse de doctorat, Cachan, Ecole normale supérieure.

GARDELLA, Edouard, 2016, « Temporalités des services d'aide et des sans-abri dans la relation d'urgence sociale. Une étude du fractionnement social », *Sociologie*, vol. 7, no. 3, pp. 243-260.

GARDELLA, Edouard, 2023, *La solidarité individualiste, l'assistance moderne aux sans-abri et ses pathologies*, Paris, Economica.

LEGROS, Olivier, BERGEON Céline, LIÈVRE Marion, VITALE Tommaso, 2024 [à paraître], *L'État et la pauvreté étrangère en Europe occidentale : trajectoires de migrants "roms" roumains en Espagne, France et Italie*, Presses Universitaires de Rennes.

LEGROS, Olivier, 2010, « Les "villages d'insertion" : un tournant dans les politiques en direction des migrants roms en région parisienne ? », *Revue Asylon (s)*, no. 8, *Radicalisation des frontières et promotion de la diversité*. Radicalisation des frontières et promotion de la diversité. , url de référence: <http://www.reseau-terra.eu/article947.html>

LEGROS, Olivier et LIÈVRE Marion, 2018, « Domestic versus State Reason? How Roma Migrants in France deal with their Securitization », in HUUB VAN, Baar, IVASIUC Ana and KREIDE Regina, *The Politics of Security : Understanding and Challenging the Securitization of Europe's Roma*, Switzerland, Palgrave Macmillan.

LÉVY, Julien, 2018, « Rester dans la rue plutôt qu'aller en centre d'urgence : comprendre le choix des sans-abri ». *The Conversation France*. [En ligne : <https://theconversation.com/rester-dans-la-rue-plutot-qualler-en-centre-durgence-comprendre-le-choix-des-sans-abri-90203>]. Consulté le 11 septembre 2023.

LÉVY, Julien et VIAL Benjamin, 2017, « Les raisons du non-recours, une critique de l'autonomie instituée. » in *L'institution éventrée, de la socialisation à l'individuation*, pp. 195-208. Canada, Presse Universitaire du Québec.

LE MÉNER, Erwan, 2013, « L'hôtellerie sociale : un nouveau marché de la misère ? Le cas de l'Île-de-France » *Revue des politiques sociales et familiales*, no. 114, pp. 7-18.

LIÈVRE, Marion, 2013, *Nationalisme ethnoculturel et rapport à la culture des Roms en Roumanie postcommuniste et multiculturaliste*, Thèse pour l'obtention du grade de docteur en ethnologie, Université Paul- Valéry – Montpellier 3.

LIÈVRE, Marion, 2016, « Roms roumanisés, Ciurari, Ursari : ethnicité et appartenances sociales. Ethnographie des migrants roms roumains à Montpellier », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 32, no 1, p. 35-57.

LIÈVRE, Marion, 2017, « Trajectoire de vie de 7 femmes et 1 homme roms roumains, habitants de bidonvilles à Montpellier », *Rapport de recherche pour le programme ANR MARG-IN*.

LIÈVRE, Marion, 2022, « Regard sur le sans-abrisme à Montpellier. À partir des résultats de l'enquête "Nuit de la solidarité" 20 janvier 2022 ».

LOISON-LERUSTE, Marie, 2008, « Une ethnographie à la rue », recension de l'ouvrage de PICHON, Pascale, 2007, *Vivre dans la rue, Sociologie des sans domicile fixe*, Paris, Aux lieux d'être.

LOISON-LERUSTE, Marie, BRAUD Rosane et MAHUT David, 2019, « Étude sur la mise en œuvre de la Cité des dames », Rapport de recherche, Université Paris 13, Sorbonne Paris Nord, Université Paris Diderot, Laboratoire Printemps, Unité de recherches Migrations et société.

MARPSAT, Maryse, 2012, « Mesure statistique, mesure politique – Le cas des personnes sans-abri », *Bulletin of sociological methodology*, n° 115, pp. 21-44.

MAURIN, Marine, 2015, « Prendre place : les femmes sans-abri dans les dispositifs d'accueil et d'hébergement en France et au Québec », *Nouvelles pratiques sociales*, Volume 27, numéro 2, automne 2015, p. 253-269.

MAURIN, Marine, 2017, *Le genre de l'assistance. Ethnographie comparative de l'accueil des femmes sans abri (Saint-Étienne/Montréal)*, Thèse de doctorat, Université Jean Monnet (Saint-Étienne).

PICHON, Pascale, 2007, « Vivre dans la rue. Sociologie des sans domicile fixe », Paris, Aux lieux d'être.

PICHON, Pascale et TORCHE Thierry, 2007, « S'en sortir. Accompagnement sociologique à l'autobiographie d'un ancien sans domicile fixe », *Presses universitaires de Saint-Étienne*, coll. « Sociologie matières à penser ».

PETIAU, Anne, 2019, « Frontières spatiales, temporelles et professionnelles dans l'accompagnement social et médical des personnes sans abri. Une étude de cas ». *Espaces et sociétés*, vol. 176-177, no. 1-2, pp. 33-51.

ROUFF-FIORENZI, Katia et GARDELLA Edouard, 2020, « Hébergement d'urgence : tempête sur le 115 », *Lien Social*, vol. 1264, no. 1, 2020, pp. 18-24.

YAOUANCQ, Françoise, LEBRÈRE Alexandre, MARPSAT Maryse, RÉGNIER Virginie, LEGLEYE Stéphane, QUAGLIA Martine, 2013, « L'hébergement des sans-domicile en 2012. Des modes d'hébergement différents selon les situations familiales ». *Insee Première*, no. 1455.

ZENEIDI-HENRY, Djemila, 2002, Les SDF et la ville, Géographie du savoir-survivre, coll "d'autre part", Bréal.
INSEE, DIHAL, 2021, « Nuit de la solidarité, Compter pour agir ». Guide méthodologique, *Insee Méthodes* no. 139.

SIAO Paris, 2021, « Pour que chacun ait sa place », *Rapport d'activité 2021*.

Fédération Nationale des Samu Sociaux, 2021, « Étude nationale maraudes et Samu Sociaux sur le sans-abrisme ».

ANNEXES

Supports de l'enquête Nuit de la solidarité 2023 (Métropole de Montpellier) :

- Questionnaire Personne seule
- Questionnaire Couple/famille
- Questionnaire Fiche groupe
- Guide des participants
- Guide du responsable d'équipe

**Questionnaire
Personne seule**

Équipe n°

Secteur Iris n°

Questionnaire n°

Si vous avez référencé cette personne dans le questionnaire fiche groupe (FG), merci de reporter ici le n° du questionnaire FG :

Questionnaire n°

Bonsoir, nous sommes **[prénom]**, nous sommes **benévôles** et nous réalisons l'enquête Nuit de la Solidarité avec l'Université Paul-Valéry et la Métropole de Montpellier. L'objectif est d'aller à la rencontre des personnes sans-abri. L'enquête a pour objectif de recenser et mieux connaître les profils et les besoins des personnes à la rue afin d'adapter au mieux les dispositifs d'urgences et sociaux. C'est une enquête totalement **anonyme et confidentielle**. Vous n'avez pas d'obligations à répondre.

Q0 – Où pensez-vous passer la nuit ?

Dans mon logement Un hôtel Un centre d'hébergement Chez une connaissance → **Si un de ces quatre cas de figure est mentionné, NE PAS REMPLIR LE QUESTIONNAIRE**

Sinon, merci de renseigner une réponse ci-dessous (une seule réponse possible) :

- Rue (sans tente) Rue (avec tente) Station de transport en commun Gare Squat
 Campement (3 tentes ou +) Bidonville Hôpital Bois Parc/Jardin
 Immeuble Centre commercial Parking Voiture Sous un pont Berge
 Autre, à préciser :

Q00 – Avez-vous déjà été interrogé ce soir ? Oui → **Ne pas remplir le questionnaire** Non

Q1 – Acceptez-vous de participer à cette enquête ? Oui Non

↳ **Si la personne ne répond pas au questionnaire, pour quelle raison ? (une seule réponse possible)** → **Puis aller à la partie Observation (encadré gris ci-dessous)**

- Elle a refusé Elle dormait Son état ne le lui permettait pas
 Elle était inaccessible physiquement Elle a évité le contact Elle ne maîtrisait pas la langue
 Vous n'avez pas osé aller à sa rencontre Tente occupée mais fermée Autre : à préciser :

Q2 - OPTION Si la personne n'accepte pas de répondre ou si le dialogue est impossible : la personne rencontrée vous semble-t-elle être sans abri ? Oui Non → **Puis aller à la partie Observation (encadré gris ci-dessous)**

OBSERVATIONS : À REMPLIR OBLIGATOIREMENT

O1 – La personne est : un homme une femme Impossible à déterminer

O2 – La personne est âgée de : Impossible à déterminer Moins de 18 ans de 18 à 24 ans
 de 25 à 39 ans de 40 à 54 ans de 55 à 69 ans 70 ans et plus

O3 – La personne est accompagnée de mineurs : Non Oui, préciser le nombre : Dont le nombre de mineurs de moins de 3 ans :

O4 – La personne est accompagnée d'un ou plusieurs animaux : Oui Non

O5 – Langue parlée si non francophone :

O6 – Heure de la rencontre :

O7 – Lieu de la rencontre (numéro et rue) :

O8 – Type d'abri occupé par la personne si la personne n'a pas pu être interrogée :

- Rue (sans tente) Rue (avec tente) Station de transport en commun Gare Cave
 Campement (3 tentes ou +) Bidonville Hôpital Bois Parc/Jardin
 Immeuble Centre commercial Parking Voiture Sous un pont Berge
 Autre, à préciser :

SITUATION DE SANS-ABRISME

Q3 Selon la réponse donnée à la Q0 (Où pensez-vous passer la nuit ?): Est-ce ici que vous dormez le plus souvent ?

- Oui
- Non
- Ne sait pas
- Ne souhaite pas répondre

Q4 Depuis combien de temps vivez-vous dans la ville de Montpellier ?

- Moins de 3 mois
- Entre 3 mois et moins de 6 mois
- Entre 6 mois et moins d'1 an
- Entre 1 an et 5 ans
- Plus de 5 ans
- Depuis toujours
- Ne sait pas
- Ne souhaite pas répondre

Q4 Bis – Pourquoi Montpellier ?

.....

Q5 – Depuis quand êtes-vous sans logement personnel ?

- Moins d'une semaine
- Entre 1 semaine et un mois
- Entre 1 mois et moins de 3 mois
- Entre 3 mois et moins de 6 mois
- Entre 6 mois et moins d'un an
- Entre 1 an et 5 ans
- Plus de 5 ans
- Depuis toujours ((logé avant au domicile de ses parents, dans un foyer, famille d'accueil etc.)
- Ne sait pas
- Ne souhaite pas répondre

Q6 – Pour quel(s) motif(s) vous êtes-vous retrouvé la première fois sans logement personnel ? (plusieurs réponses possibles)

- Expulsion locative
- Expulsion de chez un tiers (famille, ami, autre)
- Baisse des ressources financières
- Perte d'emploi, chômage
- Départ du domicile familial (ruptures, perte de proches)
- Départ du domicile conjugal (ruptures, divorces)
- Maladie
- Arrivée à (ville) sans logement
- Je n'ai jamais eu de logement (logé avant au domicile de ses parents, dans un foyer, famille d'accueil etc.)
- Sortie de détention
- Ne sait pas
- Ne souhaite pas répondre
- Autre, à préciser :

Q7 - Quand avez-vous été hébergé ou logé la dernière fois en France :

- Jamais
- Hier
- Moins d'1 semaine
- Entre 1 semaine et moins d'1 mois
- Entre 1 mois et moins de 6 mois
- Entre 6 mois et 1 an
- Plus d'1 an
- Ne sait pas
- Ne souhaite pas répondre



Q8 – Cet hébergement ou logement était (une seule réponse possible) :

- Mon logement
- Le logement d'une connaissance
- Hôpital
- Centre d'hébergement
- Gymnase
- Prison
- Hôtel
- Placement (ASE = ex DDASS...)
- Autre, à préciser :
- Ne sait pas
- Ne souhaite pas répondre

Q9 – Avez-vous des ressources financières (travail déclaré ou non, RSA, mendicité, aide de connaissance...)
(plusieurs réponses possibles)

- Travail déclaré : oui non
- Mendicité : oui non
- Travail non déclaré (hors mendicité) : oui non
- Autre, à préciser :
- L'aide de proches ou d'amis : oui non
- Prestations sociales/minima sociaux (RSA, AAH...) : oui non
- Aucune ressource : oui non
- Ne sait pas
- Ne souhaite pas répondre

Q10– Quel âge avez-vous ?

Si réponse précise : __ ans (Si pas de réponse précise, remplir la partie observation - O2)

ACCÈS AUX DROITS

Q11 – Appelez-vous le 115 ?

- Oui, de temps en temps
- Oui, tous les jours
- Non, je n'ai jamais appelé
- Non, j'ai renoncé
- Non, autre :
- Ne sait pas
- Ne souhaite pas répondre

Q12 – Avez-vous essayé d'appeler le 115 aujourd'hui ?

- Oui, j'ai réussi à les joindre mais ils n'avaient pas de solution
- Oui, mais je n'ai pas réussi à les joindre
- Oui, et ils avaient une solution
- Non
- Ne sait pas
- Ne souhaite pas répondre



Q12Bis – Si oui, pour quelle.s raison.s (Plusieurs réponses possibles) ?

- Pour un hébergement
- Pour une maraude ou une aide alimentaire
- Pour une autre demande, préciser :
- Ne sait pas
- Ne souhaite pas répondre

Q13 – Êtes-vous accompagné par un travailleur social ?

- Oui
- Non
- Ne sait pas
- Ne souhaite pas répondre



Q13 bis - Si oui, précisez la structure :

Q14 - Avez-vous une adresse pour recevoir du courrier ?

- Oui, préciser :
- Commune (CCAS)
- Chez une connaissance (ami, famille...)
- Association (Issue Corus, CAARUD Axess)
- autre :
- Non
- Ne sait pas
- Ne souhaite pas répondre

Q15 Avez-vous une demande de logement social en cours ?

- Oui
- Non
- Ne sait pas
- Ne souhaite pas répondre

Q16 – Êtes-vous de nationalité :

- Française
- D'un pays de l'Union Européenne
- D'un pays hors Union Européenne
- Ne sait pas
- Ne souhaite pas répondre

SANTÉ

Q17 – Avez-vous la sécurité sociale ?

- Oui
- Non
- Démarche en cours
- Ne sait pas

Q18 – Quand avez-vous vu un médecin pour la dernière fois ?

- Moins d'1 mois
- Entre 1 mois et moins de 6 mois
- Entre 6 mois et 1 an
- Plus d'1 an
- Ne sait pas
- Ne souhaite pas répondre

Q19 - Comment estimez-vous votre état de santé général ? (Pour limiter l'interprétation, merci de lire les réponses proposées)

- | | | | |
|-----------------------------------|------------------------------------|---------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> Très bon | <input type="checkbox"/> Assez bon | <input type="checkbox"/> Très mauvais | <input type="checkbox"/> Ne souhaite pas répondre |
| <input type="checkbox"/> Bon | <input type="checkbox"/> Mauvais | <input type="checkbox"/> Ne sait pas | |

ACCÈS AUX RESSOURCES

Q20 - Quand vous en avez besoin, pouvez-vous (Toutes les modalités doivent être discutées sous forme de relances)

- | | | | | |
|--|------------------------------|------------------------------|--------------------------------------|---|
| Prendre une douche | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non | <input type="checkbox"/> Ne sait pas | <input type="checkbox"/> Ne souhaite pas répondre |
| Prendre un repas | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non | <input type="checkbox"/> Ne sait pas | <input type="checkbox"/> Ne souhaite pas répondre |
| Laver vos vêtements | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non | <input type="checkbox"/> Ne sait pas | <input type="checkbox"/> Ne souhaite pas répondre |
| Obtenir des vêtements | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non | <input type="checkbox"/> Ne sait pas | <input type="checkbox"/> Ne souhaite pas répondre |
| Accéder à internet | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non | <input type="checkbox"/> Ne sait pas | <input type="checkbox"/> Ne souhaite pas répondre |
| Téléphoner/Recharger la batterie | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non | <input type="checkbox"/> Ne sait pas | <input type="checkbox"/> Ne souhaite pas répondre |
| Stocker vos affaires personnelles | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non | <input type="checkbox"/> Ne sait pas | <input type="checkbox"/> Ne souhaite pas répondre |
| Vous soigner | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non | <input type="checkbox"/> Ne sait pas | <input type="checkbox"/> Ne souhaite pas répondre |
| Discuter / être écouté | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non | <input type="checkbox"/> Ne sait pas | <input type="checkbox"/> Ne souhaite pas répondre |
| Être accompagné dans vos démarches (emploi, logement, droits...) | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non | <input type="checkbox"/> Ne sait pas | <input type="checkbox"/> Ne souhaite pas répondre |
| Aller aux toilettes | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non | <input type="checkbox"/> Ne sait pas | <input type="checkbox"/> Ne souhaite pas répondre |

Q20Bis - Quels seraient les autres besoins que vous n'arrivez pas à satisfaire ?

.....
.....

Q21 - Au cours de la dernière semaine, avez-vous fréquenté un point de distribution alimentaire (repas, petit-déjeuner), sur place (en étant assis) ou à emporter ?

- | | | |
|--|--|---|
| <input type="checkbox"/> Oui, une fois | <input type="checkbox"/> Oui, plusieurs fois | <input type="checkbox"/> Ne souhaite pas répondre |
| <input type="checkbox"/> Non | <input type="checkbox"/> Ne sait pas | |

Q22 - Au cours de la dernière semaine, avez-vous fréquenté un accueil de jour ?

- | | | |
|--|--------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> Oui, une fois | <input type="checkbox"/> Non | <input type="checkbox"/> Ne souhaite pas répondre |
| <input type="checkbox"/> Oui, plusieurs fois | <input type="checkbox"/> Ne sait pas | |

Q23 - Au cours de la dernière semaine, avez-vous rencontré des maraudes ?

- | | | |
|--|--------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> Oui, une fois | <input type="checkbox"/> Non | <input type="checkbox"/> Ne souhaite pas répondre |
| <input type="checkbox"/> Oui, plusieurs fois | <input type="checkbox"/> Ne sait pas | |

Questionnaire Couple / Familles

Équipe n°

Secteur Iris n°

Questionnaire n°

Si vous avez référencé ce couple/famille dans le questionnaire fiche groupe (FG), merci de reporter ici le n° du questionnaire FG :

Questionnaire n°

Bonsoir, nous sommes **[prénom]**, nous sommes **benévols** et nous réalisons l'enquête Nuit de la Solidarité avec l'Université Paul-Valéry et la Métropole de Montpellier. L'objectif est d'aller à la rencontre des personnes sans-abri. L'enquête a pour objectif de recenser et mieux connaître les profils et les besoins des personnes à la rue afin d'adapter au mieux les dispositifs d'urgences et sociaux. C'est une enquête totalement **anonyme et confidentielle**. Vous n'avez pas d'obligations à répondre.

Q0 – Où pensez-vous passer la nuit ?

Dans mon logement Un hôtel Un centre d'hébergement Chez une connaissance → **Si un de ces quatre cas de figure est mentionné, NE PAS REMPLIR LE QUESTIONNAIRE**

Sinon, merci de renseigner une réponse ci-dessous (une seule réponse possible) :

- Rue (sans tente) Rue (avec tente) Station de transport en commun Gare Squat
 Campement (3 tentes ou +) Bidonville Hôpital Bois Parc/Jardin
 Immeuble Centre commercial Parking Voiture Sous un pont Berge
 Autre, à préciser :

Q00 – Avez-vous déjà été interrogé ce soir ? Oui → **Ne pas remplir le questionnaire** Non

Q1 – Acceptez-vous de participer à cette enquête ? Oui Non

↳ **Si le couple / la famille ne répond pas au questionnaire, pour quelle raison ? (une seule réponse possible) → Puis aller à la partie Observation (encadré gris ci-dessous)**

- Elle a refusé Elle dormait Son état ne le lui permettait pas
 Elle était inaccessible physiquement Elle a évité le contact Elle ne maîtrisait pas la langue
 Vous n'avez pas osé aller à sa rencontre Tente occupée mais fermée Autre : à préciser :

Q1bis - **OPTION** Si le couple / la famille n'accepte pas de répondre ou si le dialogue est impossible : le couple / la famille vous semble-t-elle être sans abri ? Oui Non → **Puis aller à la partie Observation (encadré gris ci-dessous)**

Q2 – Nombre d'adultes

→ **Si plus de 2 adultes, préciser le lien de parenté**

- Couple Famille monoparentale Famille biparentale Famille élargie
 Autre, à préciser :

→ **Si plus de 2 adultes, remplir un autre questionnaire avec le même numéro et préciser : adulte 3, adulte 4, etc.**

→ **Si aucun lien de parenté, remplir des questionnaires personnes seule**

OBSERVATIONS : À REMPLIR OBLIGATOIREMENT**Adulte 1****01 - La personne est**

- un homme une femme
 Impossible à déterminer

02 - Age estimé si âge précis (Q10) pas renseigné

- Impossible à déterminer Moins de 18 ans
 de 18 à 24 ans de 25 à 39 ans
 de 40 à 54 ans de 55 à 69 ans
 70 ans et plus

Adulte 2**01 - La personne est**

- un homme une femme
 Impossible à déterminer

02 - Age estimé si âge précis (Q10) pas renseigné

- Impossible à déterminer Moins de 18 ans
 de 18 à 24 ans de 25 à 39 ans
 de 40 à 54 ans de 55 à 69 ans
 70 ans et plus

03 – Le couple / la famille est accompagnée de mineurs : Non Oui, préciser le nombre : Dont le nombre de mineurs de moins de 3 ans :

04 – Le couple / la famille est accompagnée d'un ou plusieurs animaux : Oui Non

05 – Langue parlée si non francophone :

06 – Heure de la rencontre :

07 – Lieu de la rencontre (numéro et rue) :

08 – Type d'abri occupé par la personne si la personne n'a pas pu être interrogée :

- Rue (sans tente) Rue (avec tente) Station de transport en commun Gare Cave
 Campement (3 tentes ou +) Bidonville Hôpital Bois Parc/Jardin
 Immeuble Centre commercial Parking Voiture Sous un pont Berge
 Autre, à préciser :

SITUATION DE SANS-ABRISME

Q3 Selon la réponse donnée à la Q0 (Où pensez-vous passer la nuit ?): Est-ce ici que vous dormez le plus souvent ?

- Oui
 Non
 Ne sait pas
 Ne souhaite pas répondre

ADULTE 1	ADULTE 2
Q4 Depuis combien de temps vivez-vous dans la ville de Montpellier ?	
<input type="checkbox"/> Moins de 3 mois <input type="checkbox"/> Entre 3 mois et moins de 6 mois <input type="checkbox"/> Entre 6 mois et moins d'1 an <input type="checkbox"/> Entre 1 an et 5 ans <input type="checkbox"/> Plus de 5 ans <input type="checkbox"/> Depuis toujours <input type="checkbox"/> Ne sait pas <input type="checkbox"/> Ne souhaite pas répondre	<input type="checkbox"/> Moins de 3 mois <input type="checkbox"/> Entre 3 mois et moins de 6 mois <input type="checkbox"/> Entre 6 mois et moins d'1 an <input type="checkbox"/> Entre 1 an et 5 ans <input type="checkbox"/> Plus de 5 ans <input type="checkbox"/> Depuis toujours <input type="checkbox"/> Ne sait pas <input type="checkbox"/> Ne souhaite pas répondre
Q4 Bis – Pourquoi Montpellier ?	

Q5 – Depuis quand êtes-vous sans logement personnel ?

- Moins d'une semaine
- Entre 1 semaine et un mois
- Entre 1 mois et moins de 3 mois
- Entre 3 mois et moins de 6 mois
- Entre 6 mois et moins d'un an
- Entre 1 an et 5 ans
- Plus de 5 ans
- Depuis toujours ((logeait avant au domicile de ses parents, dans un foyer, famille d'accueil etc.)
- Ne sait pas
- Ne souhaite pas répondre

- Moins d'une semaine
- Entre 1 semaine et un mois
- Entre 1 mois et moins de 3 mois
- Entre 3 mois et moins de 6 mois
- Entre 6 mois et moins d'un an
- Entre 1 an et 5 ans
- Plus de 5 ans
- Depuis toujours ((logeait avant au domicile de ses parents, dans un foyer, famille d'accueil etc.)
- Ne sait pas
- Ne souhaite pas répondre

Q6 – Pour quel(s) motif(s) vous êtes-vous retrouvé la première fois sans logement personnel ? (plusieurs réponses possibles)

- Expulsion locative
- Expulsion de chez un tiers (famille, ami, autre)
- Baisse des ressources financières
- Perte d'emploi, chômage
- Départ du domicile familial (ruptures, perte de proches)
- Départ du domicile conjugal (ruptures, divorces)
- Maladie
- Arrivée à (ville) sans logement
- Je n'ai jamais eu de logement (logeait avant au domicile de ses parents, dans un foyer, famille d'accueil etc.)
- Sortie de détention
- Ne sait pas
- Ne souhaite pas répondre
- Autre, à préciser :

- Expulsion locative
- Expulsion de chez un tiers (famille, ami, autre)
- Baisse des ressources financières
- Perte d'emploi, chômage
- Départ du domicile familial (ruptures, perte de proches)
- Départ du domicile conjugal (ruptures, divorces)
- Maladie
- Arrivée à (ville) sans logement
- Je n'ai jamais eu de logement (logeait avant au domicile de ses parents, dans un foyer, famille d'accueil etc.)
- Sortie de détention
- Ne sait pas
- Ne souhaite pas répondre
- Autre, à préciser :

Q7 - Quand avez-vous été hébergé ou logé la dernière fois en France :

- Jamais
- Hier
- Moins d'1 semaine
- Entre 1 semaine et moins d'1 mois
- Entre 1 mois et moins de 6 mois
- Entre 6 mois et 1 an
- Plus d'1 an
- Ne sait pas
- Ne souhaite pas répondre

- Jamais
- Hier
- Moins d'1 semaine
- Entre 1 semaine et moins d'1 mois
- Entre 1 mois et moins de 6 mois
- Entre 6 mois et 1 an
- Plus d'1 an
- Ne sait pas
- Ne souhaite pas répondre

Q8 – Cet hébergement ou logement était (une seule réponse possible) :

- Mon logement
- Le logement d'une connaissance
- Hôpital
- Centre d'hébergement
- Gymnase
- Prison
- Hôtel
- Placement (ASE = ex DDASS...)
- Autre, à préciser :
- Ne sait pas
- Ne souhaite pas répondre

- Mon logement
- Le logement d'une connaissance
- Hôpital
- Centre d'hébergement
- Gymnase
- Prison
- Hôtel
- Placement (ASE = ex DDASS...)
- Autre, à préciser :
- Ne sait pas
- Ne souhaite pas répondre

Q9 – Avez-vous des ressources financières (travail déclaré ou non, RSA, mendicité, aide de connaissance...) (plusieurs réponses possibles)	
Travail déclaré : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non Mendicité : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non Travail non déclaré (hors mendicité) : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non L'aide de proches ou d'amis : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non Prestations sociales/minima sociaux (RSA, AAH...) <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non Aucune ressource : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> Autre, à préciser : <input type="checkbox"/> Ne sait pas <input type="checkbox"/> Ne souhaite pas répondre	Travail déclaré : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non Mendicité : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non Travail non déclaré (hors mendicité) : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non L'aide de proches ou d'amis : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non Prestations sociales/minima sociaux (RSA, AAH...) : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non Aucune ressource : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> Autre, à préciser : <input type="checkbox"/> Ne sait pas <input type="checkbox"/> Ne souhaite pas répondre
Q10– Quel âge avez-vous ?	
Si réponse précise : __ ans (Si pas de réponse précise, remplir la partie observation - O2)	Si réponse précise : __ ans (Si pas de réponse précise, remplir la partie observation - O2)

ACCÈS AUX DROITS

ADULTE 1	ADULTE 2
Q11 – Appelez-vous le 115 ?	
<input type="checkbox"/> Oui, de temps en temps <input type="checkbox"/> Oui, tous les jours <input type="checkbox"/> Non, je n'ai jamais appelé <input type="checkbox"/> Non, j'ai renoncé <input type="checkbox"/> Non, autre : <input type="checkbox"/> Ne sait pas <input type="checkbox"/> Ne souhaite pas répondre	<input type="checkbox"/> Oui, de temps en temps <input type="checkbox"/> Oui, tous les jours <input type="checkbox"/> Non, je n'ai jamais appelé <input type="checkbox"/> Non, j'ai renoncé <input type="checkbox"/> Non, autre : <input type="checkbox"/> Ne sait pas <input type="checkbox"/> Ne souhaite pas répondre
Q12 – Avez-vous essayé d'appeler le 115 aujourd'hui ?	
<input type="checkbox"/> Oui, j'ai réussi à les joindre mais ils n'avaient pas de solution <input type="checkbox"/> Oui, mais je n'ai pas réussi à les joindre <input type="checkbox"/> Oui, et ils avaient une solution <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Ne sait pas <input type="checkbox"/> Ne souhaite pas répondre	<input type="checkbox"/> Oui, j'ai réussi à les joindre mais ils n'avaient pas de solution <input type="checkbox"/> Oui, mais je n'ai pas réussi à les joindre <input type="checkbox"/> Oui, et ils avaient une solution <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Ne sait pas <input type="checkbox"/> Ne souhaite pas répondre
Q12Bis – Si oui, pour quelle.s raison.s (Plusieurs réponses possibles) ?	
<input type="checkbox"/> Pour un hébergement <input type="checkbox"/> Pour une maraude ou une aide alimentaire <input type="checkbox"/> Pour une autre demande, préciser : <input type="checkbox"/> Ne sait pas <input type="checkbox"/> Ne souhaite pas répondre	<input type="checkbox"/> Pour un hébergement <input type="checkbox"/> Pour une maraude ou une aide alimentaire <input type="checkbox"/> Pour une autre demande, préciser : <input type="checkbox"/> Ne sait pas <input type="checkbox"/> Ne souhaite pas répondre
Q13 – Êtes-vous accompagné par un travailleur social ?	
<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Ne sait pas <input type="checkbox"/> Ne souhaite pas répondre	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Ne sait pas <input type="checkbox"/> Ne souhaite pas répondre
Q013 bis - Si oui, précisez la structure :	

Q14 - Avez-vous une adresse pour recevoir du courrier ?

- Oui, préciser :
- Commune (CCAS)
 - Chez une connaissance (ami, famille...)
 - Association (Issue Corus, CAARUD Axess)
 - autre :
- Non
 Ne sait pas
 Ne souhaite pas répondre

- Oui, préciser :
- Commune (CCAS)
 - Chez une connaissance (ami, famille...)
 - Association (Issue Corus, CAARUD Axess)
 - autre :
- Non
 Ne sait pas
 Ne souhaite pas répondre

Q15 Avez-vous une demande de logement social en cours ?

- Oui Non
 Ne sait pas Ne souhaite pas répondre

- Oui Non
 Ne sait pas Ne souhaite pas répondre

Q16 – Êtes-vous de nationalité :

- Française
 D'un pays de l'Union Européenne
 D'un pays hors Union Européenne
 Ne sait pas
 Ne souhaite pas répondre

- Française
 D'un pays de l'Union Européenne
 D'un pays hors Union Européenne
 Ne sait pas
 Ne souhaite pas répondre

SANTÉ**Q17 – Avez-vous la sécurité sociale ?**

- Oui Non
 Démarche en cours Ne sait pas

- Oui Non
 Démarche en cours Ne sait pas

Q18 – Quand avez-vous vu un médecin pour la dernière fois ?

- Moins d'1 mois
 Entre 1 mois et moins de 6 mois
 Entre 6 mois et 1 an
 Plus d'1 an
 Ne sait pas
 Ne souhaite pas répondre

- Moins d'1 mois
 Entre 1 mois et moins de 6 mois
 Entre 6 mois et 1 an
 Plus d'1 an
 Ne sait pas
 Ne souhaite pas répondre

Q19 - Comment estimez-vous votre état de santé général ? (Pour limiter l'interprétation, merci de lire les réponses proposées)

- Très bon Bon Assez bon
 Mauvais Très mauvais
 Ne sait pas Ne souhaite pas répondre

- Très bon Bon Assez bon
 Mauvais Très mauvais
 Ne sait pas Ne souhaite pas répondre

ACCÈS AUX RESSOURCES

Q20 - Quand vous en avez besoin, pouvez-vous (Toutes les modalités doivent être discutées sous forme de relances)

ADULTE 1

Prendre une douche	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Ne sait pas	<input type="checkbox"/> Ne souhaite pas répondre
Prendre un repas	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Ne sait pas	<input type="checkbox"/> Ne souhaite pas répondre
Laver vos vêtements	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Ne sait pas	<input type="checkbox"/> Ne souhaite pas répondre
Obtenir des vêtements	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Ne sait pas	<input type="checkbox"/> Ne souhaite pas répondre
Accéder à internet	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Ne sait pas	<input type="checkbox"/> Ne souhaite pas répondre
Téléphoner/Recharger la batterie	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Ne sait pas	<input type="checkbox"/> Ne souhaite pas répondre
Stocker vos affaires personnelles	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Ne sait pas	<input type="checkbox"/> Ne souhaite pas répondre
Vous soigner	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Ne sait pas	<input type="checkbox"/> Ne souhaite pas répondre
Discuter / être écouté	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Ne sait pas	<input type="checkbox"/> Ne souhaite pas répondre
Être accompagné dans vos démarches (emploi, logement, droits...)	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Ne sait pas	<input type="checkbox"/> Ne souhaite pas répondre
Aller aux toilettes	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Ne sait pas	<input type="checkbox"/> Ne souhaite pas répondre

ADULTE 2

Prendre une douche	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Ne sait pas	<input type="checkbox"/> Ne souhaite pas répondre
Prendre un repas	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Ne sait pas	<input type="checkbox"/> Ne souhaite pas répondre
Laver vos vêtements	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Ne sait pas	<input type="checkbox"/> Ne souhaite pas répondre
Obtenir des vêtements	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Ne sait pas	<input type="checkbox"/> Ne souhaite pas répondre
Accéder à internet	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Ne sait pas	<input type="checkbox"/> Ne souhaite pas répondre
Téléphoner/Recharger la batterie	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Ne sait pas	<input type="checkbox"/> Ne souhaite pas répondre
Stocker vos affaires personnelles	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Ne sait pas	<input type="checkbox"/> Ne souhaite pas répondre
Vous soigner	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Ne sait pas	<input type="checkbox"/> Ne souhaite pas répondre
Discuter / être écouté	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Ne sait pas	<input type="checkbox"/> Ne souhaite pas répondre
Être accompagné dans vos démarches (emploi, logement, droits...)	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Ne sait pas	<input type="checkbox"/> Ne souhaite pas répondre
Aller aux toilettes	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Ne sait pas	<input type="checkbox"/> Ne souhaite pas répondre

ADULTE 1	ADULTE 2
Q20Bis - Quels seraient les autres besoins que vous n'arrivez pas à satisfaire ?	
Q21 - Au cours de la dernière semaine, avez-vous fréquenté un point de distribution alimentaire (repas, petit-déjeuner), sur place (en étant assis) ou à emporter ?	
<input type="checkbox"/> Oui, une fois <input type="checkbox"/> Oui, plusieurs fois <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Ne sait pas <input type="checkbox"/> Ne souhaite pas répondre	<input type="checkbox"/> Oui, une fois <input type="checkbox"/> Oui, plusieurs fois <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Ne sait pas <input type="checkbox"/> Ne souhaite pas répondre
Q22 - Au cours de la dernière semaine, avez-vous fréquenté un accueil de jour ?	
<input type="checkbox"/> Oui, une fois <input type="checkbox"/> Oui, plusieurs fois <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Ne sait pas <input type="checkbox"/> Ne souhaite pas répondre	<input type="checkbox"/> Oui, une fois <input type="checkbox"/> Oui, plusieurs fois <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Ne sait pas <input type="checkbox"/> Ne souhaite pas répondre
Q23 - Au cours de la dernière semaine, avez-vous rencontré des maraudes ?	
<input type="checkbox"/> Oui, une fois <input type="checkbox"/> Oui, plusieurs fois <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Ne sait pas <input type="checkbox"/> Ne souhaite pas répondre	<input type="checkbox"/> Oui, une fois <input type="checkbox"/> Oui, plusieurs fois <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Ne sait pas <input type="checkbox"/> Ne souhaite pas répondre

S4 – Précisez combien de personnes n’ont pas été interrogées et pourquoi ?

- Elle a refusé : __ personne.s
- Son état ne le lui permettait pas : __ personne.s
- Elle a évité le contact : __ personne.s
- Vous n’avez pas osé aller à sa rencontre: __ personne.s
- Autre : à préciser :
- Elle dormait __ personne.s
- Elle était inaccessible physiquement : __ personne.s
- Elle ne maîtrisait pas la langue : __ personne.s
- Tente occupée mais fermée: __ personne.s

S5 – Les personnes étaient accompagnées d’un ou plusieurs animaux : Oui Non

S6 – Langue parlée si non francophone :

S7 – Heure de la rencontre :

S8 – Lieu de la rencontre (numéro et rue) :

S9 – Description (âge et sexe) des personnes composant le groupe estimées en situation de rue selon l’équipe.

Age et sexe	Dont hommes	Dont femmes	Dont impossible à déterminer
Dont moins de 18 ans			
Dont de 18 à 24 ans			
Dont de 25 à 39 ans			
Dont de 40 à 54 ans			
Dont de 55 à 69 ans			
Dont de 56 à 69 ans			
Dont plus de 70 ans			
Dont impossible à déterminer			

CONTRÔLE QUALITÉ AU RETOUR EN QG (effectué par le responsable d’équipe avec le responsable de QG)

Selon vous, le groupe décompté et/ou interrogé est effectivement en situation de rue ?

- Oui Non

Si le remplissage du questionnaire est parcellaire, pour quelles raisons ?

NUIT DE LA SOLIDARITÉ

Montpellier Méditerranée Métropole

Enquête anonyme – Mercredi 24 mai 2023

Mieux connaître les personnes en situation de rue
Mieux répondre à leurs besoins

GUIDE DES PARTICIPANTS

Soutenu
par



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Délégation interministérielle
à l'hébergement et à
l'accès au logement



**PRÉFET
DE L'HÉRAULT**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



À FAIRE

- ✓ Comportez-vous en toutes circonstances avec mesure et retenue
- ✓ Parlez doucement, notamment à proximité des personnes qui dorment
- ✓ Veillez à ce que les personnes rencontrées puissent comprendre votre démarche : prenez le temps d'expliquer votre présence, de rassurer la personne rencontrée sur les enjeux de l'enquête, l'utilisation du questionnaire, la garantie de l'anonymat des personnes ...
- ✓ Si la personne manifeste de la réticence ou de l'incompréhension, n'insistez pas
- ✓ Veillez à ce que chaque échange se déroule dans des conditions sereines : par exemple, l'ensemble des membres de l'équipe ne prend pas la parole simultanément, ou n'entoure pas complètement la personne
- ✓ Expliquez le but de l'enquête aux personnes qui s'étonnent de votre présence
- ✓ Reportez-vous à la checklist en cas de personne en difficulté
- ✓ Parcourir en une fois les rues de votre secteur

SOYEZ ATTENTIFS À

- ✓ Ne pas réveiller les personnes qui dorment et ne pas pointer de faisceaux lumineux dans leur direction
- ✓ Ne pas vous écarter du secteur qui vous a été affecté
- ✓ Ne pas vous séparer de votre groupe, et à circuler toujours au moins par deux
- ✓ Si un parc se trouve sur votre secteur, vous pouvez le parcourir s'il est ouvert. N'entrez pas dans des parcs s'ils sont fermés, dans des lieux clos, des squats, bidonvilles des propriétés privées
- ✓ Suivre seulement les chemins signalés sur les cartes (ceux qui ne sont pas apparents, ne sont pas à emprunter)
- ✓ Les parkings indiqués sur les cartes sont à enquêter, nous avons les autorisations
- ✓ Lorsque vous êtes face à une tente fermée, respectez l'intimité des personnes et n'essayez pas de toquer ou de déterminer si quelqu'un est présent à l'intérieur
- ✓ Ne tutoyez pas les personnes rencontrées
- ✓ Ne vous déplacez pas autrement qu'à pied pour couvrir le secteur qui vous est affecté sauf si vous êtes une équipe véhiculée
- ✓ Ne pas prendre les personnes en photo, ni réaliser de selfies

MERCI POUR VOTRE PARTICIPATION

Nuit de la solidarité

Montpellier Méditerranée Métropole

Enquête anonyme - Mercredi 24 mai 2023

ENGAGEMENT ÉTHIQUE

Coordonnée sur le plan scientifique et opérationnel par la Maison des Sciences de l'Homme (MSH SUD), sous l'égide de Montpellier Méditerranée Métropole et de l'État, la **Nuit de la solidarité** est soutenue par la plupart des associations intervenant auprès des personnes en situation de rue, dont certaines sont fortement engagées dans l'organisation.

La Nuit de la solidarité produit une « photographie » à un instant donné, du nombre de personnes en situation de rue, sur un territoire bien délimité. Cette enquête vise à mieux connaître les profils de ces personnes ainsi que leurs besoins, dans le but d'adapter les réponses qui leur sont proposées. Elle ne consiste pas à proposer des solutions le jour-même de l'enquête, même si des situations d'urgence pourront être signalées à cette occasion.

Cette nuit-là, par petits groupes, des enquêteurs bénévoles, formés au préalable, sillonnent les rues de la métropole de Montpellier pour rencontrer les personnes en situation de rue. Il s'agit de couvrir au mieux tout le territoire de la métropole afin que les données recueillies soient le plus fidèles possible aux réalités de terrain. Les résultats seront ensuite exploités par un comité scientifique.

Chaque personne est libre de répondre ou non aux questions posées, et son anonymat est garanti : l'engagement éthique ci-dessous, signé individuellement par chaque personne participant à l'enquête, précise des éléments essentiels de méthode.

Je soussigné.e M. / Mme..... me suis porté.e volontaire pour participer au recensement de personnes en situation de rue réalisé durant la soirée du mercredi 24 mai 2023 dans le cadre de l'Axe 1 du Plan logement d'abord (Observer et Connaître).

Lors de la réalisation de cette enquête, en tant que participant-e, je m'engage à :

- Faire partie d'une équipe.
- Rendre les cartes du secteur couvert à la fin de l'enquête.
- Respecter pleinement le cadre méthodologique qui me sera présenté et les consignes qui me seront communiquées.
- Respecter les personnes que je rencontre, et notamment à ne pas les importuner, les déranger ou les réveiller.
- Garantir l'anonymat des personnes, respecter la confidentialité des données recueillies et notamment ne communiquer aucune information relative à la situation des personnes rencontrées, hors situations dans lesquelles la personne elle-même souhaiterait que sa situation soit portée à la connaissance des intervenants sociaux référents.
- **Observer la plus grande discrétion, dans le respect et la dignité des personnes, et ainsi ne collecter, réaliser ou diffuser aucune image des personnes rencontrées, ainsi que la plus grande réserve dans mon utilisation des réseaux sociaux avant, pendant et après l'enquête à laquelle je participe.**

Votre inscription à cette enquête vaut acceptation de cet engagement.

Nuit de la solidarité

Montpellier Méditerranée Métropole

Enquête anonyme - Mercredi 24 mai 2023

GUIDE DE CONVERSATION

« Bonjour, je m'appelle... Je suis bénévole dans le cadre d'une enquête réalisée par l'université Paul-Valéry et la Métropole de Montpellier. Nous interrogeons toutes les personnes, sans exception, que nous croisons dans les rues ce soir pour leur proposer de répondre à un questionnaire. L'objectif est de mieux connaître les besoins et la situation des personnes sans-abri. Cette démarche est entièrement anonyme et vous n'êtes pas obligé.e d'y répondre. »

PENDANT L'ÉCHANGE :

Si vous sentez que la question est problématique, passez à la suivante et revenez dessus plus tard si la situation le permet. Vérifier avec la personne que vos questions ne la dérangent pas : « *Si vous souhaitez arrêter les questions n'hésitez pas !* »

Ne pas lire le questionnaire, ni poser les questions de manière directive, sauf si la personne vous le demande.

Attention à la discussion trop libre (sans compléter le questionnaire) : ne surestimez pas vos capacités de mémoire.

Vous n'avez pas d'obligations à suivre le questionnaire points par points. Si vous avez oublié de remplir une question, vous pouvez très bien, si l'échange le permet, revenir dessus plus tard. L'important est de ne pas oublier les questions que vous avez pu sauter lors de l'échange. Pour cela, un membre de l'équipe peut s'assurer de la bonne complétude du questionnaire pendant l'échange.

Être dans une posture compréhensive, dans l'échange et à l'écoute de la personne.

PROFIL

- Avez-vous un lieu où dormir ce soir ? / Lequel ? [si public cible] – Avez-vous déjà été interrogé ce soir ? - Avant tout, est-ce que vous acceptez de répondre à nos questions ?

LA SITUATION DE SANS-ABRISME

- Vous savez où vous allez dormir ce soir ? - C'est là où vous dormez d'habitude ? - Ça fait longtemps que vous êtes dans la ville de Montpellier/ou [nom de la commune] ? - Depuis combien de temps vous êtes privé de logement personnel ? - C'est la première fois ? - Vous voulez bien me raconter comment c'est arrivé ? - Quand avez-vous pu être hébergé pour la dernière fois ? - C'était dans un foyer ? Chez quelqu'un ? Est-ce que vous avez des ressources financières ? Ces ressources sont-elles issues d'une activité déclarée, non déclarée, de prestations sociales (RSA, le chômage, l'ADA (Allocation Demandeurs d'Asile)), de l'aide de proches ? – Je peux vous demander votre âge ?
Moi j'ai ... ans –

DROITS

- Vous appelez le 115 des fois ? - Vous l'avez appelé aujourd'hui ? - Pour l'hébergement ? Le Samu Social ? - Vous avez réussi à le joindre ? - Vous êtes suivi par un travailleur social ? Où ça ? - Est-ce que vous avez un justificatif de domicile et/ou une adresse postale recevez du courrier, des lettres ? C'est à quel endroit ? – Vous avez une demande de

logement social en cours ? - L'analyse de l'accès aux droits est étroitement liée à la nationalité. C'est pourquoi, nous vous demandons si vous êtes ressortissant français, de l'Union Européenne ou d'un pays hors union européenne ?

SANTÉ

Êtes-vous en bonne santé ? - Vous allez parfois chez le médecin ? Vous y êtes allé quand la dernière fois ? - Vous avez une couverture maladie ?

RESSOURCES / ACCÈS AUX SERVICES

Vous trouvez facilement des lieux pour : - Manger un repas ? - Laver vos affaires ? - Trouver des vêtements ? – Prendre une douche ? - Téléphoner ? - Aller sur internet ? - Stocker vos affaires ? - Discuter avec des gens ? - Vous voyez d'autres besoins que vous n'arrivez pas à satisfaire ? - Sur la semaine passée, vous avez pu bénéficier d'un petit déjeuner ? d'un repas ? - Vous connaissez les accueils de jour de la ville (Halte Solidarité, CORUS), les points de distribution alimentaires (AHM, Restos du cœur, Table d'Anouk, Camions du cœur, Croix rouge, St Vincent de Paul), les maraudes (Samu Social, Delivrue, La Bulle, AHM, Restos du cœur, La Cloche) ? -

Merci pour cet échange. Les informations communiquées resteront strictement anonymes mais, je l'espère, permettront de mieux vous accompagner. Bonne soirée/nuit.

Nuit de la solidarité

Montpellier Méditerranée Métropole

Enquête anonyme - Mercredi 24 mai 2023

NOTICE QUESTIONNAIRE

Les questions Q0 et Q00 permettent de vérifier que la personne rencontrée fait bien partie du public cible de l'enquête. **NE PAS REMPLIR LE QUESTIONNAIRE SI CE N'EST PAS LE CAS.**

Si la personne fait partie du public cible, la partie grisée « Observation » est à remplir **OBLIGATOIREMENT**.

Si la personne accepte d'être interrogée, il est important pour une analyse pertinente des résultats de pouvoir remplir l'ensemble des questions. Toutefois, si la personne refuse de répondre à une ou une des questions, n'insistez pas mais veillez à bien **NOTER LE REFUS** sur le questionnaire afin de le distinguer d'un oubli éventuel ou de la réponse « ne sait pas ».

De manière générale, avant de remplir le questionnaire merci d'être attentif à la précision « une seule réponse possible » ou « plusieurs réponses possibles ».

Q0 : Si deux réponses vous semblent possibles, choisissez la réponse la plus précise. Ex : « Je dors dans une tente sous un pont », cochez « Tente »

Q1 : Si la personne ne donne pas son consentement, merci de compléter la raison (**attention, une seule raison possible**) et de remplir la partie grisée « Observation ».

Observation :

« *Lieu de la rencontre* » : notez uniquement le numéro et la rue où le questionnaire a été réalisé. Cette donnée n'a pour but que de vérifier qu'il n'y a pas de doublon potentiel dans les questionnaires. Aucune information sur le lieu de vie de la personne ne doit être renseignée.

Q4 : Dans le cas d'une personne qui voyage régulièrement, on parle ici de son point d'ancrage. S'il s'agit de Montpellier, notez depuis combien de temps elle est en situation de rue à Montpellier sans prendre en compte un éventuel voyage entre deux retours dans la ville.

Q5 : Il s'agit de demander à la personne depuis quand elle est sans-abri (son premier épisode de rue). Si la personne est sans-abri depuis 5 ans, qu'elle a été hébergée pendant 1 mois, et s'est de nouveau retrouvée à la rue, il faut cocher la réponse « plus de 5 ans ».

Q6 : Il s'agit d'une question avec plusieurs réponses possibles. La personne n'évoquera peut-être pas d'emblée plusieurs variables en réponse à la question : vous pouvez soit la relancer, soit être attentif durant l'échange à l'évocation d'une ou plusieurs de ces situations.

Q7 : On parle ici de tout type d'hébergement ou logement. Voir Q8.

Q8 : ASE = ex DDASS, on parle ici des enfants placés. 26% des personnes sans-abri sont issus des dispositifs d'aide sociale à l'enfance.

Q9 : Les prestations sociales peuvent être diverses :

- RSA : Revenu de Solidarité Active,
- AAH : Allocation Adulte Handicapé,
- ASS : Allocation de Solidarité Spécifique,
- Allocations CAF...

Q10 : Il s'agit de renseigner l'âge précis de la personne, celui qu'elle vous a communiqué et non celui que vous estimez vous en tant qu'enquêteur. Selon cette réponse précise, merci de vérifier que la fourchette d'estimation choisie dans la partie observation correspond à l'âge réel.

Q11/Q12 : À Montpellier, le 115 est le numéro d'urgence et d'orientation des personnes en situation de rue. Il a pour missions principales :

- L'attribution des places d'hébergement d'urgence (CHU, mise à l'abri, hôtel...)
- Le lien avec les maraudes du Samu Social qui peuvent intervenir pour des demandes de soins infirmiers, de distribution de matériel liées à la prise de stupéfiants, de couvertures...
- L'information et l'orientation des publics vers les structures dédiées (Accueil de jour, distribution alimentaire, permanence santé...)

Q13 : Les structures principales d'accès à un référent social sur Montpellier sont :

- SAO CORUS
- CCAS (Centre communal d'action sociale)
- CAARUD AXESS
- AMT Arc en ciel

Q14 : « Avoir une adresse » peut correspondre à une domiciliation postale dans une collectivité, une association ou chez un tiers. Elle est la condition première pour pouvoir ouvrir un compte bancaire, accéder à des prestations sociales, scolariser ses enfants, etc. La Q13 et Q14 sont en ce sens liées : avoir une domiciliation permet au travailleur social d'initier l'ouverture des droits.

À Montpellier, la domiciliation postale et administrative peut être réalisée au CCAS (Centre communal d'action sociale), et dans une association (ISSUE CORUS). D'autres associations proposent des domiciliations à des publics plus « ciblés » (Amicale du Nid ; CAARUD AXESS ; CAARUD réduire les risques – La Boutik, CSAPA Arc en ciel, l'AERS).

Q16 : Liste des pays de l'Union Européenne : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie et Suède.

Q19 : Bien proposer l'intégralité des réponses proposées et laisser la personne interrogée répondre selon sa propre considération.

Q20 : L'intégralité des services doit être évoquée. Pour rendre l'échange plus dynamique, vous pouvez donner en exemple les accueils de jour (Halte Solidarité, CORUS, CAARUD AXESS, etc.), qui proposent ces différents services.

Q20 bis : les autres besoins peuvent être de l'ordre du lien avec le milieu carcéral (la prison), l'accompagnement des enfants, des animaux, etc.

Q22 : Liste des accueils de jour : CORUS, Halte Solidarité, Croix Rouge, Utopia 004, CAARUD AXESS, CAARUD réduire les risques – La Boutik.

Avant de rendre vos questionnaires au responsable de QG, assurez-vous qu'il a bien été complété.

Si vous avez un doute sur la ou les réponses à cocher pour une ou plusieurs questions, vous pouvez mettre un commentaire en fin de questionnaire. Il vaut mieux préciser clairement la situation plutôt que choisir une réponse approximative.

Pour toutes autres interrogations, vous pouvez consulter le tutoriel, en ligne sur le site de la MSH SUD.

Nuit de la solidarité

Montpellier Méditerranée Métropole

Enquête anonyme - Mercredi 24 mai 2023

CHECKLIST

QUE FAIRE EN CAS DE...

... personne en danger

En cas d'urgence vitale ou qui pourrait nécessiter une prise en charge médicale, appelez directement le Samu au 15 ou les sapeurs-pompiers au 18. Les responsables d'équipe sont là pour vous aider à évaluer les situations.

... personne qui dort

Ne réveillez jamais les personnes qui dorment.

... personne dans une tente

Signalez verbalement votre présence, mais respectez l'intimité de la tente (domicile privé). Reportez-vous aux consignes méthodologiques.

... personne qui se déclare mineure, famille en situation de rue avec de très jeunes enfants, ou situation de très grande vulnérabilité

Appelez directement le QG central de l'enquête, les numéros sont précisés au dos de cette fiche. Les responsables d'équipe et de QG sont là pour vous aider à évaluer les situations.

... personne qui demande de l'aide

- Remettez-lui un exemplaire de la fiche « Pratik Map » présente dans votre dossier.
- Dans le cas où la personne formulerait une demande précise, remplir une « Fiche de lien » et la remettre à la personne responsable d'équipe.

... personne qui ne peut pas répondre aux questions

Renseignez uniquement la partie « Observation » du questionnaire.

... personne réticente à répondre

Expliquez votre démarche, mais n'insistez pas si la personne refuse.

... personne qui ne parle pas, ou mal, le français

Si vous maîtrisez une langue étrangère que la personne parle et comprend, vous pouvez lui proposer le questionnaire. Vous devez être capable de lui traduire toutes les questions et de tenir une discussion fluide avec elle dans cette langue. Si vous ne parvenez pas à échanger avec la personne de manière fluide, remplir uniquement la partie « Observation » du questionnaire.

... personne défiante, agressive ou manifestement alcoolisée

N'entrez pas en contact avec la personne et poursuivez votre chemin.

Quoi qu'il arrive, conservez au questionnaire un caractère anonyme. Pour tout signalement, utilisez la fiche dédiée qui permettra de rassembler les informations nécessaires pour une évaluation sociale de la situation.



En cas de doute ou d'interrogation, le ou la responsable d'équipe est compétent·e pour prendre les décisions. Si un doute persiste au sein de l'équipe, vous pouvez contacter le QG dont vous dépendez.

POMPIER 18 / SAMU 15

À joindre directement en cas d'urgence vitale ou de danger imminent pour la personne.

POLICE MUNICIPALE (une ligne directe vous sera communiquée le jour J) / POLICE 17

En cas de situation de danger pour l'équipe : joignez directement les services de police puis tenez le QG dont vous dépendez informé.

QG CENTRAL (ce numéro vous sera communiqué le jour J) (Elodie Ternat, Samu Social)

Si vous rencontrez : une personne se déclarant mineure, une famille avec des enfants de moins de 3 ans, une personne en situation d'extrême vulnérabilité.

QG DE SECTEUR

En cas de question méthodologique ou concernant le déroulé de l'enquête, joignez le QG dont vous dépendez :

Nom du QG	
Nom du responsable de QG	
Numéro de téléphone	

(ces informations vous seront communiquées le jour J)

RÉFÉRENTES NUIT DE LA SOLIDARITÉ / QG CENTRAL

Marion Lièvre

Isé Fabrizio

Marion Perrin

(ces 3 numéros vous seront communiqués le jour J)

NUIT DE LA SOLIDARITÉ

Montpellier Méditerranée Métropole

Enquête anonyme – Mercredi 24 mai 2023

*Mieux connaître les personnes en situation de rue
Mieux répondre à leurs besoins*

GUIDE DU RESPONSABLE D'ÉQUIPE

Soutenu
par



GOVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité

Délégation interministérielle
à l'hébergement et à
l'accès au logement



**PRÉFET
DE L'HÉRAULT**

Liberté
Égalité
Fraternité



Vous participez à l'enquête **Nuit de la Solidarité 2023** et nous vous en remercions.

Ce guide précise vos missions et vous donne quelques clés pour le bon déroulement de l'enquête. Les équipes sont constituées, sauf secteur spécifique, d'un responsable d'équipe et de un à trois enquêteurs.

DÉROULEMENT DE L'ENQUÊTE

Les horaires d'arrivée au QG et de départ des équipes sur le terrain sont variables, ils dépendent de chaque secteur IRIS et seront communiqués aux équipes quelques jours avant l'enquête.

18h00 ou 19h00 : Arrivée des responsables d'équipe dans leur QG de rattachement (toutes les informations vous seront communiquées quelques jours avant).

18h15 ou 19h15 : Arrivée des enquêteurs, constitution des équipes, distribution du matériel.

18h30 ou 20h/20h30 : Départ des équipes sur le terrain.

Jusqu'à minuit : Retour progressif des responsables d'équipe au QG de leur secteur lorsqu'ils ont fini de le couvrir. Vérification et centralisation des questionnaires, temps d'échange possible.

Fiche de route à remplir par le responsable d'équipe.

Restitution du matériel.

VOTRE MISSION CE SOIR

Avant le départ sur le terrain :

- Constitution des équipes : enquêteurs et responsables d'équipe sont rattachés à une maison pour tous. Un secteur précis est attribué à chacun des responsables d'équipes. Les enquêteurs n'ont pas de secteurs précis de rattachement sauf exception. Les équipes seront constituées sur place (à la maison pour tous) par les responsables d'équipes, en veillant à un équilibre Hommes/Femmes et en termes d'âge.
- Selon le nombre de bénévoles présents le Jour J, des réaménagements de secteurs pourront être réalisés par le responsable de QG. Dans ce cas-là, les responsables d'équipes doivent informer le responsable de QG de ces changements.
- Aider les membres de votre équipe à s'approprier la démarche, les outils (questionnaires, documents, ...) et les règles de déroulement de l'enquête (cf. document « à faire et soyez attentifs à »)
- Veiller à l'organisation des rôles dans votre équipe (« qui fait quoi ? »), même si ces rôles peuvent évoluer au cours de la soirée.
- Avant de partir, prenez le temps d'inscrire le nom de la maison pour tous à laquelle vous êtes rattachés et le numéro de téléphone et nom du responsable de QG.
- Vous pouvez aussi renseigner sur le questionnaire le numéro et nom du secteur IRIS de rattachement.
- Prenez suffisamment de questionnaires (de chaque type) afin d'éviter des aller-retour au QG de secteur

SUR LE TERRAIN

- Parcourir une seule fois votre secteur. Ne jamais revenir sur vos pas.
- Si vous vous rendez compte que votre équipe ne pourra couvrir tout le secteur faute de temps, ou à l'inverse, si vous terminez plus tôt, contacter votre QG de secteur.
- Favoriser la discussion (reportez-vous au guide de conversation) plutôt que la lecture des questions de manière trop directive. Deux personnes peuvent échanger avec la personne enquêtée, pendant qu'une autre complète le questionnaire.
- Signaler toute difficulté aux référents du QG dont vous dépendez
- Assurer la responsabilité de l'équipe sur le terrain et veiller au respect des consignes permettant de mener à bien l'enquête.
- Réaliser, avec les enquêteurs présents, les entretiens avec les personnes en situation de rue.
- Évaluer les situations : le recensement de nuit n'est pas une enquête d'intervention sociale. En cas de besoin, solliciter votre QG de secteur ou les numéros de la checklist selon les cas
- Veiller à ce que les membres de votre équipe ne se séparent pas et que personne ne se retrouve jamais seul à conduire l'enquête.

Au retour au QG

Présentez-vous au responsable de QG (même si vous n'avez rencontré personne) et avec lui :

- Revenir au QG dont vous dépendez.
- Selon l'horaire, vous pouvez être réaffecté sur un deuxième secteur pour poursuivre l'enquête.
- Remettre les questionnaires au responsable de QG et apporter toute précision ou commentaire utile pour permettre leur exploitation ultérieure.
- Assurer la restitution au responsable de QG de la totalité du matériel prêté à l'équipe (lampes, porte-note, cartes)
- Noter le ou les numéro.s et noms de secteur IRIS que votre équipe a parcouru
- En face, renseignez le nombre de questionnaires que vous avez réalisés. Si vous avez réalisé aucun questionnaire, il faut le préciser.
- Si le secteur attribué initialement n'a pas été parcouru : merci de le référencer précisément. Nom + numéro de secteur IRIS : a été couvert ou n'a pas été couvert.
- Comptez le nombre total de questionnaires que vous avez et vérifiez la numérotation des questionnaires : en cas de numérotation discontinue, merci de préciser la raison pour écarter l'idée de perte de documents.
- Vérifier la bonne complétude des questionnaires (questions par questions).
- S'il est précisé « une seule réponse possible », s'assurer qu'une seule réponse a été cochée. En cas de question non remplie, préciser s'il s'agit d'un refus de la personne enquêtée ou d'un oubli.
Vérifier les deux questions sur l'âge : si l'âge réel est précisé, l'âge estimé doit correspondre à l'âge réel donné par la personne.
- Remettre les cartes de votre secteur au responsable de QG.

LES DOCUMENTS MIS À VOTRE DISPOSITION

- 3 types de questionnaires : un pour les personnes seules, un pour les couples ou les familles, un pour les groupes de 5 personnes ou plus.

- Les cartes de votre secteur.
- Des « fiches de liens » à remplir si la personne a une demande non urgente à transmettre.
- Des fiches « Pratik Map » qui résument l'offre d'accompagnement social à Montpellier : n'hésitez pas à les distribuer aux personnes rencontrées.

CONSIGNES POUR LE REMPLISSAGE DES QUESTIONNAIRES

EN TOUTES CIRCONSTANCES, VEILLENZ À GARANTIR L'ANONYMAT DE LA PERSONNE QUE VOUS RENCONTREZ. SI ELLE VOUS DONNE SON IDENTITÉ, NE LA NOTEZ PAS SUR LE QUESTIONNAIRE.

N'oubliez pas qu'il existe trois types de questionnaires : « personne seule », « couple ou famille », « groupe de 5 personnes ou plus ».

Veillez à bien utiliser celui qui est adapté à la situation.

Veillez à bien numéroter de manière continue les questionnaires dans le cadre prévu en haut à gauche.

Si vous rencontrez un couple, interrogez les deux adultes séparément mais en notant les réponses sur le même questionnaire « couple ou famille ».

Si vous rencontrez un groupe de plus de 5 personnes :

- Utiliser une fiche « groupe » [FG] pour noter les informations relatives à l'ensemble.
- Utilisez ensuite des fiches « personne seule » ou « couple ou famille » si certains membres du groupe acceptent de répondre à l'enquête. N'oubliez pas de reporter le numéro FG du questionnaire « groupe » en haut de ces questionnaires pour éviter les doublons.

Si vous rencontrez une tente fermée, signalez verbalement votre présence :

- si la tente paraît vide: ne remplissez pas de questionnaire et continuez votre parcours,
- si la tente est occupée mais que personne n'ouvre pas : cochez « tente occupée mais fermée »
- si la tente s'ouvre : décomptez le nombre réel de personne en remplissant, selon le cas, un/des questionnaire(s) ou la fiche groupe

Merci de veiller à bien remplir la feuille de route à remettre au responsable de QG. Indiquez toutes les informations qui peuvent être utiles au traitement des données.

